

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (2016)

PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 410 ENTRE LA RIVIÈRE MASSAWIPPI ET LA ROUTE 108 EST À SHERBROOKE (LENNOXVILLE). PROJET 154-09-0124

Direction territoriale de l'Estrie



**INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (2016)
PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 410 ENTRE LA RIVIÈRE
MASSAWIPPI ET LA ROUTE 108 EST À SHERBROOKE
(LENNOXVILLE). PROJET 154-09-0124**

Direction territoriale de l'Estrie

Rapport préparé par :

Ethnoscop inc.

88, rue De Vaudreuil, local 3
Boucherville (Québec) J4B 5G4
Téléphone : 450 449-1250
Télécopieur : 450 449-0253
Adresse de courriel : ethnoscop@qc.aira.com

Permis de recherche archéologique au Québec
15-SEVM-07

Réalisé pour le ministère des Transports, de la Mobilité durable
et de l'Électrification des transports
Numéro de contrat : 850888648 (numéro de dossier : 9001-15-AD01)

Août 2016

Résumé

Ce rapport présente les résultats d'un inventaire archéologique réalisé dans l'emprise du projet de prolongement de l'autoroute 410 entre la rivière Massawippi et la route 108 est à Sherbrooke (Lennoxville), sur le territoire de la Direction de l'Estrie du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (projet n° 154-09-0124). Le tracé projeté s'étendait sur une distance linéaire de 5185 m, couvrant une superficie approximative de 488 205 m². Des inspections visuelles et des sondages archéologiques ont été effectués. Au total, 2313 sondages ont été excavés à l'intérieur des limites de l'emprise. Parmi ceux-ci, 17 se sont révélés positifs, renfermant tous des biens archéologiques historiques.

Des vestiges ont été identifiés. À l'est de la rue Glenday, deux murs de béton, de même qu'un mur de pierre doublé d'un parement de béton ont été localisés, lesquels étaient recouverts de remblais de démolition et de sols labourés. Selon des recherches sur la chaîne de titres, l'endroit semble occupé dès le XIX^e siècle, mais l'évaluation de la découverte a permis de déterminer que le site ne possédait pas de valeur archéologique. Par ailleurs, au nord-ouest, le long du chemin Glenday, une couche de démolition ainsi qu'une portion d'un mur de pierre et béton pouvant être associé à une ancienne habitation agro-domestique ont également été mises au jour. Pareillement, l'évaluation de l'endroit a permis de conclure qu'il n'y subsistait aucun élément permettant d'y attribuer une certaine valeur archéologique. Enfin, au nord de la route 108 et de la concentration des bâtiments du ministère fédéral de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, un épais remblai de comblement, associé probablement à une troisième habitation ancienne, a été identifié. Un fragment de mur de béton mis au jour à cet endroit pourrait correspondre à une fraction de la fondation. Les éléments observés ne justifiaient pas une poursuite des recherches dans le secteur. Pour l'ensemble du tracé, les différents emplacements où se trouvaient des amas de débris modernes, les quelques tas d'empierrement présents à proximité des champs labourés, de même qu'un ancien dépotoir de brique observés dans l'emprise ne présentent pas d'intérêt pour la recherche archéologique et ne requièrent ainsi aucune mesure de mitigation.

Liste des participants

Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

Direction générale des territoires

Direction de la programmation et des ressources territoriales

Service de la coordination des affaires autochtone, de l'archéologie et du Plan Nord

Ghislain Gagnon

Archéologue, chargé d'activité

Direction de l'Estrie

Nathalie Côté

Gérante de projet de Prolongement de l'Autoroute 410 et Responsable du module Terrassement

Yves Poulin

Coordonnateur en environnement

Diane Langevin

Adjointe à la gérante de projet

Ethnoscop inc.

Laurence Johnson

Chargée de projet et ethnohistorienne

Mathieu Sévigny

Archéologue coresponsable de l'intervention (préhistorique)

Sébastien Leduc

Archéologue coresponsable de l'intervention (historique)

Patrick Lapointe

Technicien archéologue

Aimie Néron

Technicienne archéologue

Manek Kolhatkar

Technicien archéologue

Geneviève Lévesque

Technicienne archéologue

Marilyn Girard Rheault

Technicienne archéologue

Simon Picard

Technicien archéologue

Zocha Houle Wierzbicki

Technicienne archéologue

Mélanie Girard

Technicienne archéologue

Isabelle Hade

Spécialiste en culture matérielle

Mauricio Palacios

Géographe cartographe

Armelle Ménard

Adjointe administrative et chargée d'édition

Table des matières

LISTE DES FIGURES	vii
LISTE DES PLANS	vii
LISTE DES PHOTOGRAPHIES	ix
LISTE DES TABLEAUX	xiii
1.0 INTRODUCTION	1
1.1 Mandat	5
2.0 IDENTIFICATION DU PROJET D'AMENAGEMENT.....	7
3.0 METHODES ET TECHNIQUE	9
3.1 Recherches documentaires	9
3.2 Inventaire archéologique	9
3.4 Découverte de biens et de sites archéologiques.....	11
3.4.1 Évaluation de la découverte - Contexte d'occupation préhistorique	11
3.4.2 Évaluation de la découverte - Contexte d'occupation historique.....	12
3.4.3 Découverte de sépulture humaine	13
3.4.4 Délimitation d'un site archéologique confirmé ou à confirmer.....	13
3.4.5 Relevé et plan d'un site archéologique confirmé	14
3.4.6 Collecte des données archéologiques.....	14
4.0 RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE	17
4.1 Recherches archéologiques antérieures	17
4.2 Contextes paléogéographique et préhistorique.....	21
4.2.1 Environnement périglaciaire et postglaciaire	21
4.2.2 Évolution du couvert végétal, du climat et de la faune	21
4.2.3 Géologie et géomorphologie	22
4.2.4 Cadre culturel régional amérindien	23
4.2.5 Cadre historique.....	25
4.3 Inventaire archéologique	28
4.3.1 Secteur 1	32
4.3.2 Secteur 2	36
4.3.3 Secteur 3	38
4.3.4 Secteur 4	40
4.3.5 Secteur 5	45

4.3.6	Secteur 6	48
4.3.7	Secteur 7	60
4.3.8	Secteur 8	77
4.3.9	Secteur 9	79
4.3.10	Secteur 10	85
4.3.11	Secteur 11	93
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....		97
MÉDIAGRAPHIE.....		99

- Annexe A** Catalogues des photographies
- Annexe B** Inventaire des artefacts
- Annexe C** Chaîne de titres, lot 11A, rang 4, Canton d'Ascot
- Annexe D** Figures de l'annexe 1 du devis du MTMDET, projet 154-09-0124
- Annexe E** Coordonnées des sondages test-en format MTM
- Annexe F** Dossier technique (en pochette)

Liste des figures

Figure 1	Localisation du projet routier no 154-09-0124	3
Figure 2	Localisation du projet routier no 154-09-0124, des sites archéologiques connus et des zones d'information archéologique dans l'aire d'étude	19
Figure 3	Reconstitution des plans d'eau du Saint-François moyen, lors du niveau maximal de la Mer de Champlain (tiré de Larocque et al. 2005 : figure 7)	22
Figure 4	À droite, photo de l'habitation qui était probablement présente au chaînage 212+920, en portion est de l'emprise. À gauche, l'habitation sise au chaînage 212+650, opération 2, secteur 7. (Source Agriculture et Agroalimentaire Canada).....	69
Figure 5	Photo de l'habitation sise au chaînage 0+720 vers 1980, secteur 10 (Source Agriculture et Agroalimentaire Canada).....	89

Liste des plans

Plan 1	Découpage des plans et identification des secteurs.....	29
Plan 2	Chaînage 210+015 à 210+728 (Secteurs 1, 2, 3 et 4)	33
Plan 3	Chaînage 210+728 à 211+480 (Secteurs 4, 5 et 6)	43
Plan 4	Chaînage 211+470 à 212+320 (Secteur 6)	49
Plan 5	Chaînage 212+200 à 212+710 et 7+050 à 7+600 (Secteurs 6 et 7).....	51
Plan 6	Localisation des vestiges d'une maison de ferme à 7+215 (Opération 1).....	57
Plan 7	Chaînage 212+770 à 213+220 et 0 à 0+770 (Secteurs 7, 8, 9 et 10).....	61
Plan 8	Localisation des vestiges d'un complexe agro-domestique à 212+650 (opération 2).....	65
Plan 9	Superposition de la photographie aérienne de 1945 aux secteurs 6 et 7	71
Plan 10	Superposition de la photographie aérienne de 1971 aux secteurs 6 et 7	73
Plan 11	Chaînage 0+530 à 1+300 (Secteurs 9, 10 et 11)	83
Plan 12	Localisation des vestiges d'une habitation à 0+720 (Opération 3).....	87
Plan 13	Superposition de la photographie aérienne de 1971 aux secteurs 9, 10 et 11	91
Plan 14	Chaînage 0+040 à 1+600 (Secteur 11)	95

Liste des photographies

Page couverture	Excavation d'un sondage près du ruisseau à l'est du chemin de fer, vue vers l'est (159-09-0124-16-NUM2-037)	
Photo 1	Vue générale du secteur 1, vue vers le nord (159-09-0124-16-NUM1-006)	35
Photo 2	Profil stratigraphique au bord de la rivière, secteur 1, sondage 210+040, vue vers l'est (159-09-0124-16-NUM1-005)	36
Photo 3	Profil stratigraphique du sondage test 1, secteur 1, chaînage 210+100, vue vers le sud (154-09-124-NUM1-007)	36
Photo 4	Espace d'entreposage de matériaux de construction, 210+100, vue vers le nord-ouest (159-09-0124-16-NUM2-021).....	37
Photo 5	Vue générale du secteur 2, vue vers le sud-ouest, vue vers le sud-ouest (159-09-0124-16-NUM1-011)	37
Photo 6	Profil stratigraphique du sondage test 2, secteur 2, chaînage 210+160, vue vers l'ouest (154-09-124-NUM1-010)	38
Photo 7	Vue générale du secteur 3, vue vers le nord-est (159-09-0124-16-NUM2-008).....	39
Photo 8	Vue de la portion sud du secteur 3, vue vers le nord-est (159-09-0124-16-NUM2-009)	39
Photo 9	Profil stratigraphique du sondage test 3, secteur 3, chaînage 210+500, vue vers le nord (154-09-124-NUM2-20).....	40
Photo 10	Vue générale du secteur 4, vue vers le sud-ouest (159-09-0124-16-NUM1-024)	41
Photo 11	Vue de la portion sud du secteur 4, zone industrielle, vue vers l'est (159-09-0124-16-NUM2-012)	41
Photo 12	Profil stratigraphique du sondage test 4, secteur 4, chaînage 210+900, vue vers l'ouest (154-09-124-NUM1-25)	42
Photo 13	Profil stratigraphique du sondage test 5, secteur 4, chaînage 211+120, vue vers le sud-est (154-09-124-NUM1-26).....	42
Photo 14	Vers 211+300, un ruisseau coule vers le sud-ouest et révèle le substrat rocheux du secteur, vue vers le sud-ouest (154-09-124-NUM1-38)	45

Photo 15	Profil stratigraphique du sondage test 7, secteur 5, chaînage 211+300, vue vers le nord-est (154-09-124-NUM1-29).....	46
Photo 16	Structure récente de foyer, chaînage 211+320, vue vers le nord (154-09-124-NUM2-039).....	46
Photo 17	Pièce de quartz présentant quelques enlèvements, trouvée au chaînage 211+455 (photographie Mathieu Sévigny).....	47
Photo 18	Évaluation en forme de croix faite au chaînage 211+455, dans l'ordre de gauche à droite, vues vers l'est et le sud-est (154-09-124-NUM1-97 et 98).....	47
Photo 19	Vue générale du secteur 6, vue vers le nord-est (159-09-0124-16-NUM1-035).....	48
Photo 20	Profil stratigraphique du sondage test 8, secteur 6, chaînage 211+520, vue vers le nord-est (154-09-124-NUM1-34).....	53
Photo 21	Profil stratigraphique du sondage test 9, secteur 6, chaînage 211+880, vue vers le nord-est (154-09-124-NUM1-122).....	53
Photo 22	Vue générale du secteur 6, chaînage 7+160, vue vers le sud (159-09-0124-16-NUM1-113).....	54
Photo 23	Vue en plan du vestige 1L1, vue vers l'est (159-09-0124-16-NUM2-101).....	55
Photo 24	Vestige 1F1/1M1, sous-opération 1F, vue vers le nord-est (159-09-0124-16-NUM2-105).....	59
Photo 25	Vestige 1F1/1M, sous-opération 1M, vue vers le sud (159-09-0124-16-NUM2-102).....	59
Photo 26	Profil stratigraphique du sondage test 11, secteur 7, chaînage 212+640, vue vers le sud (154-09-124-NUM1-94).....	63
Photo 27	Vestige 2H2, sous-opération 2H, vue vers l'est (159-09-0124-16-NUM2-083).....	67
Photo 28	Vestige 2S1, sous-opération 2S, vue vers le nord (159-09-0124-16-NUM2-093).....	68
Photo 29	Vestige de plancher 2A2 et conduite de terre cuite grossière 2A3, vue vers le nord (159-09-0124-16-NUM2-079).....	69
Photo 30	Secteur 7, champs cultivés en trèfle, vue vers le nord-ouest. Emplacement possible d'une maison démolie (159-09-0124-16-NUM1-082).....	70
Photo 31	Profil stratigraphique du sondage test 13, secteur 6, chaînage 212+890, vue vers le sud (154-09-124-NUM1-84).....	75

Photo 32	Champ de briques, vue vers le nord-est (159-09-0124-16-NUM1-079).....	76
Photo 33	Brique difforme trouvée dans le secteur (photographie Isabelle Hade)	76
Photo 34	Profil stratigraphique du sondage test 15, secteur 7, chaînage 212+977, vue vers l'est (154-09-124-NUM2-65)	77
Photo 35	Au sud de la route 108, au chaînage 213+160, le secteur 8 s'étend sur 185 m et est couvert d'une pelouse et d'arbres matures, vue vers le sud-ouest (154-09-124-NUM2-63)	78
Photo 36	Profil stratigraphique du sondage test 16, secteur 8, chaînage 213+070, vue vers l'est (154-09-124-NUM1-78)	78
Photo 37	Au chaînage 0+175, un seuil de béton est présent dans le cours d'eau Léopold-Clément, vue vers l'ouest (154-09-124-NUM1-76).....	79
Photo 38	L'emprise s'étend dans un champ nouvellement labouré, secteur 9 près de 0+500, vue vers le sud-ouest (154-09-124-NUM1-69).....	80
Photo 39	Profil stratigraphique du sondage test 18, secteur 9, chaînage 0+360, vue vers l'ouest (154-09-124-NUM1-71)	81
Photo 40	Profil stratigraphique du sondage test 19, secteur 9, chaînage 0+500, vue vers l'ouest (154-09-124-NUM1-68)	81
Photo 41	Aspect du secteur 10, vers 0+720, vue vers le sud-ouest (154-09-124-NUM1-51)	85
Photo 42	Profil stratigraphique du sondage test 21, secteur 10, chaînage 0+720, vue vers le sud-est (154-09-124-NUM1-53).....	85
Photo 43	Segment nord-sud d'un mur de béton correspondant probablement au mur est de l'habitation, secteur 10, chaînage 0+720, vue vers l'est (154-09-124-NUM1-55).....	86
Photo 44	Profil stratigraphique du sondage test 22, secteur 10, bretelle d'accès, vue vers le nord-est (154-09-124-NUM1-65).....	90
Photo 45	En portion ouest du secteur 11, réalisation de sondages dans un champ labouré, 1+040, vue vers le sud-est (154-09-124-NUM1-48)	94
Photo 46	Profil stratigraphique du sondage test 23, secteur 11, chaînage 0+800, vue vers le sud-ouest (154-09-124-NUM1-50).....	94

Liste des tableaux

Tableau 1	Site archéologique localisé à moins de 500 m du centre ligne du projet n° 154-09-0124	17
Tableau 2	Synthèse des activités de l'inventaire archéologique, projet n° 154-09-0124	31

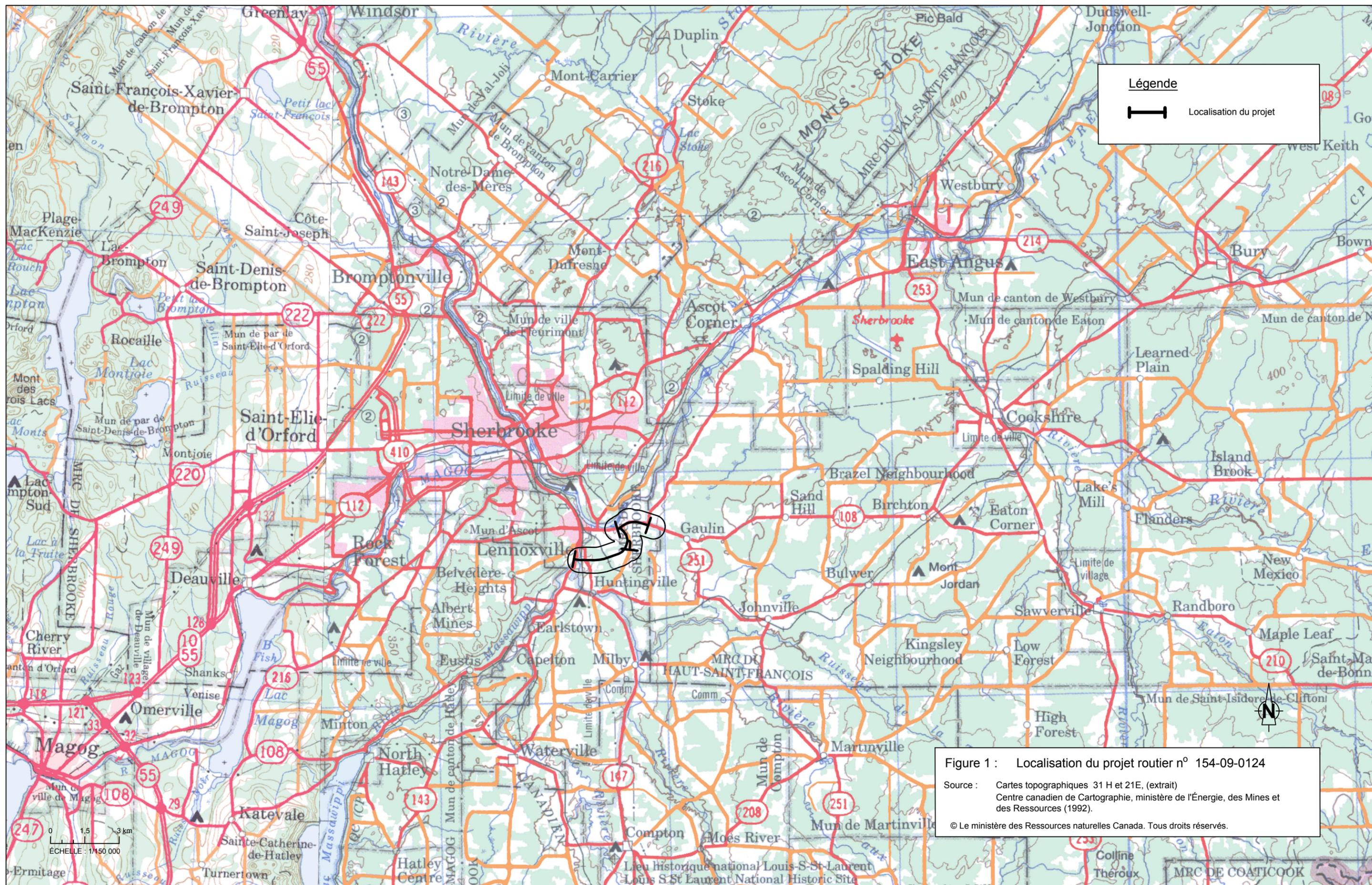
1.0 Introduction

Ce rapport présente les résultats d'un inventaire archéologique réalisé dans l'emprise du projet de prolongement de l'autoroute 410 entre la rivière Massawippi et la route 108 est à Sherbrooke (Lennoxville), sur le territoire de la Direction de l'Estrie (figure 1) du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET).

Cet inventaire, exécuté en conformité avec les recommandations émises dans le cadre de l'étude des impacts environnementaux du projet routier (Groupe Teknika, 2005 : 316), avait pour objectif de vérifier la présence ou l'absence de sites archéologiques dans l'emprise du projet de construction et, le cas échéant, de rechercher, d'identifier, de localiser, de délimiter et d'évaluer les sites archéologiques dont l'intégrité pourrait être menacée par d'éventuels travaux d'aménagement routier effectués sous la responsabilité du MTMDET.

La première partie du rapport décrit le mandat confié à la firme Ethnoscop ainsi que les méthodes et techniques utilisées pour atteindre les objectifs. La section suivante présente les résultats de l'inventaire archéologique en proposant d'abord les résultats de recherches documentaires réalisées dans une aire d'étude de 500 mètres de part et d'autre du centre ligne du projet. Par la suite, l'information relative à l'inventaire archéologique est présentée avec les figures, les tableaux, les plans et les photographies illustrant les travaux réalisés. Un résumé de l'intervention archéologique réalisée en 2016 ainsi que des recommandations sont présentés en conclusion.

L'inventaire a été réalisé par un archéologue responsable de terrain spécialiste de la préhistoire et d'un archéologue responsable de terrain, spécialiste de la période historique, accompagnés de six techniciens archéologues. L'intervention s'est déroulée sur 13 jours, entre le 3 mai et le 19 mai 2016.



1.1 Mandat

Le mandat confié à la firme Ethnoscop et tiré du devis technique (MTMDET 2015) se résume comme suit :

- « participer à des réunions avec les intervenants du Ministère et tout autre intervenant concerné par l'ordre du jour » ;
- « effectuer toutes les recherches documentaires exigées par le Ministère à l'intérieur d'une aire d'étude de 500 mètres de part et d'autre du centre ligne du projet » ;
- « effectuer les expertises archéologiques nécessaires à l'identification de tout objet constituant un vestige témoignant de l'occupation humaine dans les limites du projet 154-09-0124 » ;
- « signaler, documenter et évaluer les objets découverts dans le but de déterminer s'il s'agit d'un bien ou d'un site archéologique » ;
- « évaluer quantitativement et qualitativement tout site connu ou mis au jour à l'intérieur des limites du projet » ;
- « mettre en place des mesures de protection temporaires et recommander des mesures de protection des biens et des sites archéologiques à mettre en place suite au présent mandat afin de réduire les impacts relatifs à la présence de patrimoine archéologique dans les limites du projet » ;
- « produire les biens livrables prévus au devis en conformité avec les exigences contractuelles et légales ».

2.0 Identification du projet d'aménagement

Le projet de prolongement de l'autoroute 410 vise à contourner le noyau urbain de Lennoxville par le sud pour rejoindre la route 108 à l'est. Localisé en Estrie, ce projet est situé dans la région hydrographique du Saint-Laurent sud-ouest (MDDELCC), dans la région physiographique du Bas plateau du Québec oriental (MRN). Il se situe dans la zone de végétation tempérée nordique, dans le domaine bioclimatique de l'érablière à tilleul (MRN)

Le projet, divisé en deux phases, consiste à construire une voie de contournement afin de résoudre des problèmes de sécurité, de déplacement et de fluidité observés en périphérie sud de Sherbrooke entre la fin de l'autoroute 410 actuelle à l'ouest et la route 108 à l'est, particulièrement au centre de l'arrondissement de Lennoxville de la ville de Sherbrooke, où circulent bon nombre de véhicules lourds. Cela contribuera à améliorer de façon considérable la circulation est-ouest et permettra de relier les deux pôles universitaires, de créer une artère périurbaine, de simplifier l'accès au pôle commercial de Sherbrooke, tout en améliorant la qualité de vie des riverains, des piétons et des cyclistes¹.

¹ Transports.gouv.qc.ca/fr/projets-infrastructures/projets/reseau-routier/projets-routiers/estrie/Pages/prolongement-autoroute-410.aspx, consulté le 13 juin 2016.

3.0 Méthodes et technique

Les méthodes et techniques utilisées lors de cet inventaire archéologique sont conformes aux exigences méthodologiques prescrites par le MTMDET. Les techniques d'intervention ont pu varier selon l'état des lieux, la topographie et la nature des dépôts en place.

3.1 Recherches documentaires

Les recherches documentaires relatives à la présence de sites archéologiques déjà connus dans l'aire d'étude, à la nature du patrimoine historique euroquébécois et autochtone et à la compréhension du paléoenvironnement ont été effectuées. Les données ont été obtenues en consultant l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ), la Cartographie des sites et des zones d'interventions archéologiques du Québec du ministère de la Culture et des Communications (MCC), disponible sur le SIG du ministère de la Sécurité publique, ainsi que les rapports et les publications disponibles (Ethnoscop 2013, Patrimoine Experts 2012, Patrimoine Experts 1999, Morin et Graillon 1994 et Transit Analyse 1990). De même, le devis du MTMDET (2015) présentait une synthèse cartographique de ces données. Quant au potentiel archéologique de la région immédiate du projet, l'étude de potentiel d'Ethnoscop (1987) relative au projet de l'autoroute 410 a été consultée.

3.2 Inventaire archéologique

L'inventaire archéologique priorise la méthode d'échantillonnage par sondages excavés manuellement, à la pelle, en respectant la méthodologie de base prescrite par le Ministère. Lorsque le contexte de l'intervention ne permet pas l'usage de cette méthode, une évaluation des besoins est réalisée et une méthodologie alternative pour l'accomplissement de l'inventaire est alors proposée. Le Ministère peut autoriser un prestataire de services à recourir à un support mécanique, tel une pelle rétrocaveuse à godet édenté, un appareil de labour, ou toute autre technique nécessaire et appropriée.

Toutes les surfaces propices font l'objet de sondages disposés systématiquement en quinconce et espacés entre eux d'une distance approximative de 15 mètres ou selon les stipulations du Ministère. Chaque sondage a une dimension minimale de 30 cm sur 30 cm (surface de 900 cm²).

Le contenu excavé dans chaque sondage est vérifié minutieusement à la truelle et le couvert végétal et organique superficiel est déstructuré lorsqu'il est susceptible de renfermer des biens archéologiques. Lorsque les excavations sont réalisées dans un secteur ayant fait l'objet d'un aménagement paysager (ex. : halte routière, parterre aménagé, propriété à usage résidentiel, *etc.*), le couvert végétal est prélevé de manière à permettre la remise en état des lieux et le terrain est nettoyé une fois les sols remis en place. Lorsque le contexte le permet, le Ministère recommande l'usage de bâches disposées de manière à isoler les déblais d'excavations des aménagements à préserver.

Le responsable de l'intervention pourra diminuer l'intervalle entre les sondages lorsqu'il jugera élevée la probabilité de découverte archéologique. Une autorisation préalable du Ministère doit toutefois être obtenue si un tel changement nécessite un dépassement de coût.

Chaque sondage est comptabilisé par secteur d'inventaire, en distinguant les positifs des négatifs.

Des sondages tests d'une dimension de 50 cm sur 50 cm et d'une profondeur minimale de 80 cm sont réalisés sur tous les secteurs inventoriés, dans la mesure où la nature des sols le permet. Toutes les informations pertinentes pour chacun d'eux sont consignées. De plus, un croquis stratigraphique est produit et les coordonnées géographiques, la marge de précision de l'appareil GPS ainsi que l'altitude (NMM) de chaque sondage test sont notées.

Lorsqu'un mandat se déroule dans les limites d'un projet ne comprenant aucun aménagement routier existant, les sondages tests sont exécutés tous les 500 m le long du centre ligne du projet et chaque fois qu'une différence significative est observée au niveau des sols ou de l'environnement physique. Toutefois, lorsqu'un mandat se déroule dans les limites d'un aménagement routier, un sondage test est effectué pour chaque secteur archéologique identifié et chaque fois qu'une différence significative au niveau des sols et du terrain est observée.

Les secteurs dont les sols sont peu propices à la réalisation de sondages — soit ceux irrémédiablement perturbés par des activités anthropiques ou des bouleversements divers, les secteurs en fortes pentes, les milieux humides et les affleurements rocheux — font systématiquement l'objet d'une inspection visuelle, dans la mesure où l'environnement physique le permet.

3.4 Découverte de biens et de sites archéologiques

Tout bien ou site archéologique susceptible de représenter une contrainte et de subir des préjudices lors des travaux est signalé au Ministère à l'intérieur d'un délai de 24 heures. Les informations transmises comprennent la superficie et les coordonnées géographiques approximatives du site. La mise en place d'un point de référence et l'évaluation qualitative et quantitative de la découverte est immédiatement réalisée. Cette évaluation nécessite généralement des sondages complémentaires.

Le dégagement des biens archéologiques mobiliers ou immobiliers se fait manuellement, à la truelle. Toute autre méthodologie est prévue au devis ou au programme de travail.

Les données prélevées lors d'une évaluation permettent au Ministère de produire une estimation détaillée de la découverte et des coûts d'application des recommandations et mesures d'atténuation émises, ce qui comprend au moins les éléments suivants :

- estimation de la superficie du site;
- estimation du nombre, de la superficie et de la profondeur des aires d'occupation;
- estimation du volume en mètres cubes (m³) de l'ensemble des niveaux d'occupation;
- estimation du nombre d'artefacts au mètre carré;
- description des structures observées;
- estimation de la dimension des structures;
- type d'intervention requise pour lever toute contrainte à la réalisation des travaux du Ministère;
- nature des expertises requises;
- équipe professionnelle et technique requise pour la réalisation des expertises;
- nombre de jours requis pour la réalisation des travaux;
- logistique matérielle requise pour la réalisation des travaux;
- évaluation et description des contraintes techniques prévisibles.

Pour chaque type de découverte, les exigences techniques générales stipulées ci-dessous sont appliquées.

3.4.1 Évaluation de la découverte - Contexte d'occupation préhistorique

Lorsque des biens archéologiques préhistoriques sont mis au jour à l'intérieur d'un sondage, l'évaluation se poursuit à la truelle et le sondage est agrandi pour atteindre une dimension minimale de 50 cm sur 50 cm. Des sondages complémentaires de même dimension sont ensuite réalisés en périphérie du sondage positif initial. L'ensemble des sols excavés dans le sondage initial et dans les sondages complémentaires doit être tamisé à travers une grille perforée aux 3 mm (1/8").

Les sondages complémentaires sont pratiqués selon la procédure suivante :

a) Réaliser une série de sondages complémentaires disposés en croix à une distance maximale de 3 m de centre à centre autour du sondage positif initial. Répéter la manœuvre autour de chaque sondage positif.

b) Lorsqu'un sondage complémentaire est négatif, réaliser un nouveau sondage à 1 m de centre à centre en direction du dernier sondage positif. Si le nouveau sondage est positif, reprendre la procédure de l'étape a) à partir du sondage de la ligne de 3 m. Si le sondage est négatif, réaliser une série de sondages complémentaires disposés en croix à une distance maximale de 5 m de centre en centre en direction de la périphérie du site archéologique confirmé ou à confirmer.

c) Si le sondage de 5 mètres est positif, reprendre la procédure de l'étape a) à partir du dernier sondage de 3 m. S'il est négatif, cesser la réalisation de sondages sur cette ligne.

3.4.2 Évaluation de la découverte - Contexte d'occupation historique

Lorsque des biens archéologiques historiques sont mis au jour à l'intérieur d'un sondage, l'évaluation se poursuit à la truelle et le sondage est agrandi pour atteindre une dimension minimale de 50 cm sur 50 cm. Des sondages complémentaires de même dimension sont ensuite réalisés en périphérie du sondage positif initial. L'ensemble des sols excavés dans le sondage initial et dans les sondages complémentaires est ensuite tamisé à travers une grille perforée aux 6 mm (1/4").

Lorsque des vestiges architecturaux sont mis au jour dans les limites d'un projet, le prestataire de services réalise une tranchée ayant une longueur minimale de 1 m sur une largeur minimale de 50 cm, perpendiculairement à chaque vestige dans le but de déterminer sa hauteur et sa largeur ainsi que la profondeur des fondations. Les dimensions de la tranchée sont ajustées en fonction de la dimension du vestige de manière à obtenir un dégagement de 50 cm sur 50 cm de part et d'autre de celui-ci.

La périphérie de chaque vestige observé fait l'objet d'une série de sondages complémentaires réalisés à une distance maximale de 5 mètres. Par la suite, le prestataire de services applique la procédure relative à la réalisation des sondages complémentaires. Des sondages complémentaires sont pratiqués en périphérie du sondage positif selon la procédure suivante :

a) Réaliser une série de sondages complémentaires disposés en croix à une distance maximale de 5 m de centre à centre autour du sondage positif. Répéter la manœuvre autour de chaque sondage positif.

b) Lorsqu'un sondage complémentaire est négatif, réaliser un nouveau sondage à 2 m de centre à centre en direction du dernier sondage positif. Si le nouveau sondage est positif, reprendre la procédure de l'étape a) à partir du sondage de la ligne de 5 m. Lorsque le sondage est négatif, réaliser une série de sondages complémentaires disposés en croix à une distance maximale de 10 m de centre en centre en direction de la périphérie du site archéologique confirmé ou à confirmer.

c) Lorsque le sondage de 10 mètres est positif, reprendre la procédure à l'étape a) à partir du dernier sondage de 5 mètres. S'il est négatif, cesser la réalisation de sondages sur cette ligne.

3.4.3 Découverte de sépulture humaine

Toute information relative à la présence possible de sépultures à l'intérieur des limites d'un projet est transmise au Ministère sans délai. Lors de découverte de restes humains ou de matériel funéraire faite dans le cadre d'une intervention pratique, le Ministère est avisé sans délai et, à moins d'avis contraire de la part de ce dernier, tout bien archéologique associé à une sépulture humaine est laissé en place.

La procédure suivante est appliquée lors de l'évaluation d'une sépulture humaine :

- Localiser et piqueter les limites de chaque fosse identifiée ou l'aire où des sépultures sont présentes ou présumées présentes, selon les données disponibles.
- Décrire les données stratigraphiques recueillies (dessin de coupe, compacité des sols, granulométrie, inclusions, *etc.*).
- Définir le nombre minimal et maximal d'individus présents dans l'aire expertisée selon les informations collectées.
- Définir l'état de conservation présumé ou réel des restes humains d'après les informations disponibles.

3.4.4 Délimitation d'un site archéologique confirmé ou à confirmer

La périphérie de tout site archéologique dont la présence est confirmée ou à confirmer à l'intérieur des limites d'un projet est localisée et délimitée avec précision. À moins d'une stipulation contraire de la part du Ministère, des piquets d'arpentage sont implantés tous les cinq mètres au maximum, là où la nature du terrain le permet. Aucun marquage au sol ne peut être fait sur la chaussée sans l'autorisation préalable de l'ingénieur chargé de projet du Ministère.

Lorsqu'un piquet peut représenter une contrainte à la circulation ou que les caractéristiques du terrain ne permettent pas sa mise en place, il est relocalisé à l'endroit propice le plus près et comporter une inscription indiquant la distance du site archéologique confirmé ou à confirmer et sa direction par rapport au piquet.

Le Ministère exige aussi qu'un piquet soit implanté au centre de tous les sondages positifs associés à un site archéologique confirmé ou à confirmer. Tout piquet implanté doit comporter un code d'identification temporaire du site archéologique ou son code Borden. Chaque sondage positif est identifié par un numéro unique inscrit sur le piquet.

3.4.5 Relevé et plan d'un site archéologique confirmé

Pour tout site archéologique confirmé à l'intérieur des limites d'un projet, un relevé précis et détaillé des éléments observés est réalisé et l'ensemble des données suivantes est reporté sur les feuillets appropriés du plan de construction du projet (état des lieux, plan de levée, *etc.*) :

- les sondages positifs;
- les sondages négatifs en périphérie des sondages positifs;
- les interventions archéologiques en aire ouverte;
- le quadrillage implanté;
- les vestiges mobiliers ou immobiliers observés;
- les données générales sur l'organisation de l'espace.

Lorsqu'aucun plan de construction approprié n'est disponible, un plan précis du site archéologique comprenant tous les éléments exigés ci-dessus ainsi que les aménagements anthropiques contemporains observés dans les limites du site (maison, trottoir, utilité publique, *etc.*) est produit.

3.4.6 Collecte des données archéologiques

Lors d'une intervention dans un contexte d'occupation préhistorique, tous les éléments suivants sont localisés avec précision, horizontalement à partir des parois nord et est (X et Y) et verticalement à partir d'un repère topométrique (Z) :

- outil et fragment d'outil;
- tesson de poterie;
- éclat et fragment d'éclat lithique individuel dont l'un des axes est égal ou supérieur à 20 mm;
- charbon de bois;
- concentration d'éclats, de poterie, de charbon, d'os, ou de tout autre bien archéologique pertinent;
- pierres, à moins que leur présence soit attribuable à un facteur naturel hors de tout doute et qu'elle ne soit associée à aucune activité anthropique perceptible;
- écofact;
- aménagements et structures (trous de piquet, foyers, *etc.*) et autres biens archéologiques associés;
- autres biens archéologiques.
- Le volume de chaque concentration est estimé et consigné.

Lorsque des biens archéologiques préhistoriques sont collectés en surface, les outils et fragments d'outils associés à un site archéologique confirmé ou à confirmer sont localisés individuellement avec précision. Il en va de même pour les foyers et autres vestiges visibles à la surface. Les éclats et déchets de taille sont prélevés par quadrant, ce qui peut nécessiter l'implantation d'un quadrillage de l'aire d'occupation expertisée.

Tous les biens archéologiques sont localisés selon la couche archéologique de provenance.

Indifféremment du contexte d'occupation, un relevé stratigraphique de tous les sondages positifs ainsi que des croquis stratigraphiques types des sondages négatifs en périphérie sont produits. De plus, une description détaillée du cadre environnemental local est faite pour tout site identifié dans les limites d'un projet.

Toutes les données requises pour compléter les documents de suivi contractuel exigés dans le présent document doivent être collectées. Les échantillons de sol, de charbon de bois, de matériel organique ou toute autre matière nécessaire à la compréhension d'éventuels sites archéologiques sont prélevés adéquatement. Le cas échéant, le Centre de conservation du Québec (CCQ) est contacté afin de déterminer la méthodologie appropriée pour le prélèvement et la conservation des artefacts.

Les données collectées sur le terrain incluent l'ensemble des mesures et autres informations nécessaires à la compréhension des biens archéologiques, du site et de son contexte, ainsi qu'à la production des plans exigés pour la production du rapport de recherche.

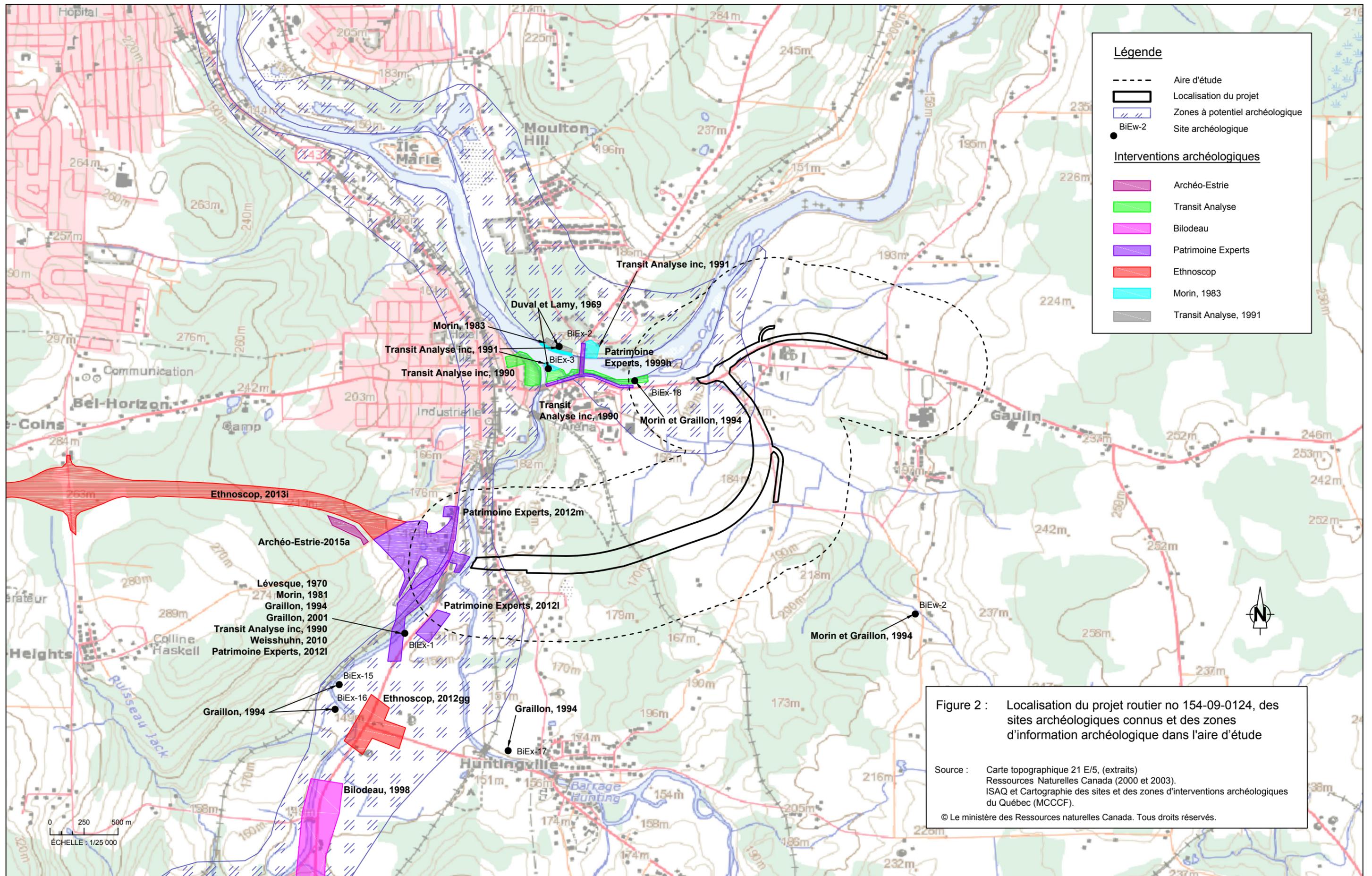
4.0 Résultats de l'inventaire archéologique

4.1 Recherches archéologiques antérieures

Une étude de potentiel a été réalisée en 1987 (Ethnoscop 1987) dans le cadre du projet de raccordement de l'autoroute 410 au chemin Bel Horizon. Cette étude portait sur la région au sud de la ville de Sherbrooke, et particulièrement sur le territoire situé à l'ouest de la rivière Massawippi. Depuis, cinq inventaires archéologiques ont touché des zones localisées à moins de 500 m du centre ligne de l'emprise du projet routier dont il est question dans le présent rapport (Ethnoscop 2013, Patrimoine Experts 2012, Patrimoine Experts 1999, Morin et Graillon 1994 et Transit Analyse 1990). Le devis technique du MTMDET (2015) présente d'ailleurs une synthèse cartographique réalisée à la suite d'une relecture de l'étude de potentiel et des rapports d'intervention archéologique. Ces zones inventoriées, ainsi que les sites archéologiques découverts sur ces dites zones sont reproduites sur la figure 2. L'inventaire mené par Morin et Graillon en 1993 a mené à la découverte d'un site préhistorique (BiEx-18) sur la rive gauche de la rivière Saint-François.

Tableau 1 Site archéologique localisé à moins de 500 m du centre ligne du projet n° 154-09-0124

Site	Distance du projet	Identification culturelle	Fonction du site	Localisation informelle	Bassin hydrographique	Altitude (m)	Références
BiEx-18	0 km	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)	Indéterminée	Rive gauche de la rivière Saint-François	Rivière Saint-François	145 m	Morin et Graillon, 1994



4.2 Contextes paléogéographique et préhistorique

4.2.1 Environnement périglaciaire et postglaciaire

Dans la région à l'étude, située au sommet du piémont occidental appalachien, le retrait vers le nord de la vaste calotte glaciaire qui recouvrait une importante partie du nord-est américain à la fin du Pléistocène s'amorce vers 13 000 ans AA. Dans les vallées de l'Estrie, son retrait entraîne la formation de grands lacs proglaciaires, dont le lac proglaciaire Memphrémagog qui occupe, vers 12 000 AA, la majeure partie du bassin de la rivière Saint-François. En se drainant vers le nord-ouest dans la mer de Champlain, dont les rives à son niveau maximal atteignent les environs de la ville de Richmond à quelque 40 kilomètres de l'aire d'étude (Larocque *et al.* 2005 : figure 7), et vers le sud-est dans la vallée du fleuve Hudson, le lac Memphrémagog se morcelle pour former trois nouvelles entités. En ordre croissant d'altitude et du nord au sud, les lacs Greenlay, Bromptonville et Capelton emplissent alors les vallées de la rivière Saint-François et de la rivière Massawippi (figure 3). La présence des groupes humains sur un territoire donné est fortement conditionnée par les conditions d'habitabilité du milieu. De même, ces différents épisodes se succèdent rapidement et les terres qui émergent alors sur tout le territoire permettent à des groupes humains de le fréquenter quelques millénaires seulement après le retrait des glaciers. Des découvertes récentes dans la région, qui tendent à confirmer cette hypothèse, suggèrent une occupation des plateaux surélevés bordant la rivière Saint-François dès 10 800 AA (Graillon *et al.* 2012 : 68).

4.2.2 Évolution du couvert végétal, du climat et de la faune

La calotte glaciaire se retirant progressivement vers le nord, des mousses et des lichens poussent sur les terres libérées des eaux de fonte. La taïga succède vers 11 000 ans AA à la toundra, offrant un environnement au climat plus doux favorable à une faune plus riche, notamment au caribou. Une végétation arbustive s'installe toutefois rapidement et une pessière ouverte domine le paysage dès 10 000 AA. Une faune beaucoup plus diversifiée caractérise alors la région. Jusqu'à 8000 ans AA, le climat se transforme progressivement, entraînant une évolution du couvert végétal, passant de la pessière à la sapinière à bouleau blanc, puis à un environnement où le couvert forestier mixte prend l'aspect qu'on lui connaît aujourd'hui (Kesteman *et al.* 1998 : 49).

Les études paléoenvironnementales ne permettent pas d'établir un registre précis des espèces fauniques sur le territoire avant 5000 ans AA. Au cours des cinq derniers millénaires, le portrait faunique correspondrait en gros à celui qui prévaut aujourd'hui. Ainsi, les mammifères représentent la classe la mieux représentée avec près de 60 espèces, dont le cerf de Virginie, l'ours noir et le castor (Ethnoscop 2016).

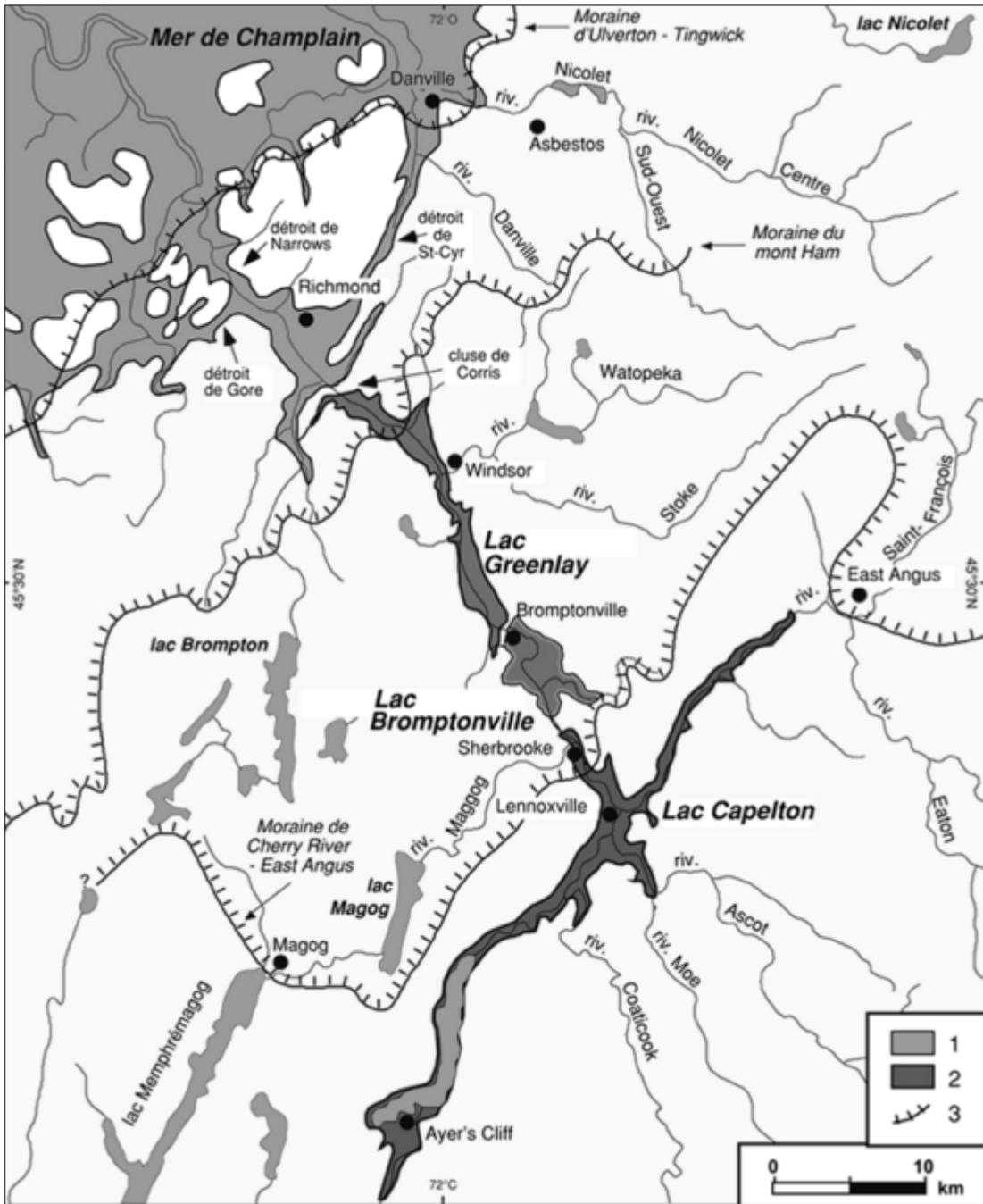


Figure 3 Reconstitution des plans d'eau du Saint-François moyen, lors du niveau maximal de la Mer de Champlain (tiré de Larocque et al. 2005 : figure 7)

4.2.3 Géologie et géomorphologie

Le territoire visé lors de cette intervention archéologique est borné par la vallée de rivière Massawippi à l'ouest et par celle de la rivière Saint-François au nord. Les rives de ces rivières sont caractérisées par la présence de basses terrasses alluviales propices aux inondations pouvant résulter des crues printanières. Entre ces deux vallées, le tracé traverse une série de talus et de terrasses menant à un plateau surélevé d'une trentaine de mètres, atteignant une altitude de 180 m NMM.

Le sous-sol de la région est constitué d'un substrat rocheux en partie formé de roches volcaniques et sédimentaires océaniques (ophiolithes, mélanges, flysch, roches volcaniques d'arc) et de roches sédimentaires (conglomérats, grès, calcaires) (Caron 2013 : 21). Les dépôts meubles sus-jacents témoignent essentiellement de la fin de la dernière période glaciaire (la période dite du « Wisconsinien », qui s'étend de 80 000 à 10 000 AA), notamment de la phase où le glacier se retire en laissant derrière lui d'immenses étendues d'eau.

Un drift de contact glaciaire stratifié s'étend sur la rive droite de la rivière Massawippi, à l'extrémité ouest de l'aire à l'étude (McDonald 1966). Ces dépôts sont formés de gravier et de sable et peuvent se présenter sous différentes formes : moraines, eskers ou kames. Un relief plus ou moins bosselé du paysage est caractéristique de ce type de dépôts.

À l'est de ces dépôts irréguliers, un lac glaciaire (possiblement le lac proglaciaire Memphrémagog) a laissé sur une vaste étendue des sables et des graviers régulièrement stratifiés (*loc. cit.*). Ceux-ci se retrouvent également à l'extrémité est de l'aire d'étude, dans l'axe de la route 108.

La portion centrale est quant à elle située à l'emplacement de l'ancienne plaine alluviale de la rivière Saint-François (*loc. cit.*), alors que son lit était beaucoup plus large. Cette plaine est formée de dépôts plus récents formés de sable fin, d'un peu de gravier et de limon, et où peuvent souvent se trouver des dépôts organiques. C'est pourquoi c'est sur ces sols que se concentrent la majorité des activités agricoles de l'aire d'étude.

4.2.4 Cadre culturel régional amérindien

Depuis peu, l'Estrie est devenue la première région du Québec à révéler une occupation datant du Paléoindien ancien, et par conséquent la région offrant la plus ancienne occupation humaine datée. C'est au site Cliche-Rancourt (BiEr-14), situé à la décharge du lac aux Araignées, qu'ont été découvertes des pointes à cannelures typiques de cette tradition. L'occupation du site date d'environ 12 500 à 12 200 ans AA, soit au tout début de l'habitabilité du secteur (Chapdelaine 2007). Une telle découverte ancienne était néanmoins attendue depuis longtemps en raison de l'existence de sites contemporains situés à peu de distance du côté américain de la frontière (Gramly 1982; 1985; Boisvert 1998; 1999). C'était d'ailleurs dans cette optique en 1995 que la firme Ethnoscop avait entrepris un programme

de recherche dans la M.R.C. du Granit, et bien que la découverte du site BiEr-14 avait été faite à cette occasion, elle n'avait pas réussi à mettre au jour des témoins de cette époque ancienne (Ethnoscop 1995). Le même site a également produit quelques témoins de la période paléoindienne récente près d'un millénaire plus tard. Ici encore, quelques indices du côté américain de la frontière rappellent qu'il n'est pas étonnant de retrouver des témoins de cette époque dans la région. Les cols et les hautes vallées à la tête des grands cours d'eau se déversant soit vers l'Atlantique ou vers le Saint-Laurent offrent de bons espaces pouvant mener à la découverte d'occupations paléoindiennes anciennes alors que déjà, à la période suivante du paléoindien récent, une bonne partie du territoire estrien devient disponible aux établissements humains.

Parallèlement à l'épisode paléoindien récent, les traditions de l'Archaïque se mettent en place. Il existe quelques indices épars de la présence archaïque ancienne dans la région de Mégantic (Corbeil 2007), mais c'est à l'Archaïque moyen que la présence humaine devient plus fréquente. Les collections de M. Cliche provenant de la région du lac Mégantic dénombrent plusieurs pointes de projectiles typiques de cette époque, comme des pointes de type Neville ou Stark (Graillon 1997, vol. 3, 4 et 5). À ces trouvailles orientales, il faut maintenant ajouter une occupation de l'Archaïque moyen au site Gaudreau (BkEu-8) à Weedon, sur la rive droite de la rivière Saint-François devant l'embouchure de la rivière au Saumon, où des pointes de type Stark ont été trouvées (Graillon *et al.* 2012).

À partir de l'Archaïque supérieur, au cours des deux millénaires de la tradition de l'Archaïque laurentien (entre \pm 6000 et 4000 ans AA), les occupations humaines se retrouvent dorénavant partout sur le territoire estrien, avec des présences sur plus d'une vingtaine de sites. C'est de cette période que datent les occupations les plus anciennes à proximité de l'aire d'étude, dont celle du site Bishop (BiEx-2) à Lennoxville et quelques autres à East Angus (Transit Analyse 1995; Graillon 1999). Cette période se caractérise, dans la région, par l'utilisation fréquente du schiste ardoisier rouge pour la fabrication d'outils, notamment des pointes polies à pédoncules. Cet usage se manifeste en plus grande abondance dans la région de l'amont de la rivière Saint-François et des lacs Aylmer et Saint-François, au nord-est de l'aire d'étude. L'Archaïque terminal suit sur une période d'un peu plus d'un millénaire, avec les traditions dites post-laurentiennes (entre \pm 4500 et 3000 ans AA). Il semble s'agir de l'arrivée sur le territoire de groupes méridionaux en provenance de la Nouvelle-Angleterre. Les composantes de cette période sont un peu moins abondantes dans la région, mais restent présentes comme en témoignent les pointes à pédoncule de type Lamoka, Susquehanna, Snook Hill ou même Genesee dont on a trouvé un spécimen au site de la baie de Batoche (BkEu-1) au lac Aylmer en 2010 (Graillon *et al.* 2012).

Vers 3000 ans AA, c'est le début de la période Sylvicole. À ses débuts, de nouveaux réseaux d'interactions sociales et économiques se tracent sur de grandes distances, faisant circuler des biens exotiques sur le territoire. La technologie céramique fait son apparition à ce moment. Le Sylvicole inférieur (entre \pm 3000 et 2400 ans AA) a également laissé de nombreux témoignages à plusieurs endroits en Estrie, malheureusement souvent mélangés

avec des composantes d'autres périodes. Un site retient particulièrement l'attention, bien qu'il soit aujourd'hui disparu. Il s'agit du site de la Pointe Merry (BhFa-2) sur la rive du lac Memphrémagog, à Magog, à une trentaine de kilomètres à l'ouest de l'aire d'étude. Il s'agissait sans doute d'un monticule funéraire dans lequel furent trouvés des objets en pierre polie et taillée, dont une pierre aviforme complète. Le monticule a malheureusement été rasé au début du XX^e siècle. Notons qu'une seconde pierre aviforme ainsi que des outils typiques du Sylvicole inférieur ont également été mis au jour au site Butler (BiEx-17) sur la rivière aux Saumons à Huntingville, à seulement deux kilomètres de l'aire d'étude.

Au Sylvicole moyen ancien (entre ± 2400 et 1500 ans AA), les grands réseaux d'interactions se démantèlent. Les sites du Vieux Pont (BiEx-1) sur la rivière Massawippi ainsi que les sites Bishop (BiEx-2) et de l'île du Collège (BiEx-3), à la confluence des rivières Massawippi et Saint-François, sont sans doute les plus éloquents de la région pour cette période et se trouvent à environ un kilomètre à l'ouest de l'aire d'étude. Au Sylvicole moyen tardif (entre ± 1500 et 1000 ans AA), un développement marqué de traditions régionales laisse voir une diversité culturelle de plus en plus grande dans l'ensemble du Nord-Est du continent. En Estrie, peu de sites ont été trouvés à ce jour, mais celui de la rivière Magog (BhFa-3), à environ 25 kilomètres de l'aire d'étude, constitue un cas exceptionnel. Un total de 146 m² y a été fouillé, mettant au jour une collection de près de 18 000 objets et six foyers, constituant ainsi le site de référence pour cette période en Estrie. Enfin, le Sylvicole supérieur (de ± 1000 à 450 ans AA) constitue la période ultime de la préhistoire et il est caractérisé par une modification fondamentale du mode de subsistance, passant de la chasse-pêche-cueillette à la production alimentaire basée sur la culture du maïs. Dans la vallée du Saint-Laurent, les Iroquoiens du Saint-Laurent occupent les rives le long du grand fleuve ainsi qu'un territoire au nord du lac Champlain. Du côté Atlantique des Appalaches, ce sont les différentes nations abénaquises qui occupent l'espace. La région estrienne se trouve entre ces deux ensembles culturels, mais l'archéologie n'a toujours pas réussi à tirer au clair la situation culturelle régionale particulière à ce chapitre. Les principaux indices proviennent des sites Bishop (BiEx-2) et de l'île du Collège (BiEx-3) situés dans la municipalité de Lennoxville, sans oublier le vase complet datant du début du Sylvicole supérieur dans le lac Memphrémagog au pied du mont Éléphant (Graillon 2000). Une petite composante du Sylvicole supérieur a également été trouvée au site de la rivière Magog (BhFa-3). Il est probable que le piedmont laurentien des Appalaches ait été un territoire d'exploitation partagé entre les Iroquoiens du nord et les Abénaquis du sud, mais en raison du peu de données existantes, seul de plus amples recherches permettraient d'éclairer cet aspect (Ethnoscop 2011).

4.2.5 Cadre historique

Ce cadre historique est tiré de l'étude de potentiel réalisée pour Hydro-Québec, relative à un projet de ligne de transport du Québec au New Hampshire passant tout juste à l'est de la Ville de Sherbrooke (Ethnoscop 2011). La colonisation des Cantons de l'Est débute avec l'arrivée de quelques centaines de Loyalistes qui s'installent principalement dans la région

de la baie Missisquoi, fuyant la Guerre d'indépendance américaine et désirant demeurer fidèles à la couronne anglaise. Par la suite, la plus grande part de la colonisation est le fait d'Américains qui poursuivent leur expansion naturelle vers le nord (à partir du Vermont et du New Hampshire), et qui deviendront Canadiens, ainsi que celle d'immigrants venus d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande. La région compte environ 5000 personnes en 1800 et déjà 50 000 en 1850, au moment où la colonisation francophone de la région débute véritablement. Contrairement à la période précédente, qui a vu les colons confrontés à un réseau de circulation déficient, la colonisation de la seconde moitié du XIX^e siècle sera favorisée par le développement du réseau ferroviaire.

C'est à partir de 1792, suite à une proclamation du gouverneur Clarke, que les autorités coloniales ouvrent officiellement les terres de la couronne au peuplement, permettant aussi aux individus déjà sur place d'obtenir la concession des terres qu'ils occupent. On procède à la division du territoire en cantons et ceux-ci sont arpentés systématiquement à mesure de leur concession à différents groupes de colons associés. On retrouve également une bonne part de concessions spéculatives. C'est sur de telles terres, offertes gratuitement par le lieutenant-colonel William Morris en 1843, que sera construite l'université Bishop à Lennoxville². Le premier bâtiment de l'institution d'enseignement est construit près de l'embouchure de la rivière Massawippi en 1846.

Faute de routes, les premiers établissements se font en relation avec les cours d'eau principaux, qui de tout temps ont servi de voies de circulation. Les cantons limitrophes des États-Unis se peuplent aussi relativement tôt, attirant des gens du Vermont. En 1812, on trouve trois ensembles de peuplement : le Piedmont (de la baie Missisquoi jusqu'au sud des cantons Shefford et Stukely), le sud de l'Estrie (soit les cantons limitrophes du Vermont) et le nord de la région (dans les cantons bordant la rivière Saint-François). Selon Kesteman *et al.*, ces traits continuent à marquer la région trente ans plus tard, faisant en sorte que « le territoire des Cantons de l'Est continue à être mal intégré au reste de la rive sud du fleuve Saint-Laurent et présente toujours l'image d'un espace morcelé en plusieurs blocs distincts » (Kesteman *et al.* 1998 : 119). Certains lieux commencent toutefois à prendre plus d'importance, comme Hyatt's Mill (Sherbrooke) à l'embouchure de la rivière Magog.

Dès 1796, Gilbert Hyatt fait construire un moulin à farine et une scierie à la confluence des rivières Magog et Saint-François. Dans les années suivantes, une quarantaine de familles défrichent des lots et transportent leur bois au moulin. Quelques années plus tard, en 1803, le peuplement gagne Lennoxville au sud. En 1822, on constate par la fondation de deux paroisses anglicanes à Sherbrooke et à Lennoxville que les communautés voisines ont une population et une organisation relativement importante, car les pasteurs anglicans, pour s'installer au sein d'une communauté, doivent loger dans un presbytère distinct et ils doivent prêcher dans une église ; « le culte, avec sa liturgie, s'accommode mal de petites salles de réunions » (*ibid.* : 186).

² www.ubishops.ca (consulté en juin 2016)

Outre les entrepreneurs, tel Hyatt, le développement de l'Estrie sera également favorisé par des compagnies de colonisation, la plus importante étant la British American Land Company (BALC), fondée en 1832. Cette compagnie fera des investissements importants en défrichements, construction de maisons et d'écoles, aménagement de routes et publicité promotionnelle. La BALC est principalement responsable de l'immigration en provenance des îles britanniques.

Une autre caractéristique notable de la colonisation de l'Estrie est le fait que beaucoup de colons ne s'installent pas à demeure et que plusieurs quittent la région pour s'établir ailleurs (Haut-Canada, Midwest américain). Sans cette émigration, la population de la région aurait été beaucoup plus importante vers 1840. On attribue les causes de l'émigration chronique à la rigueur relative du climat, aux mauvaises récoltes, aux carences du système de transport, à l'éloignement des marchés, mais surtout au blocage de l'accès aux terres du fait de la spéculation (*ibid* : 123).

Le processus d'installation dans les Cantons de l'Est se fait généralement par des groupes de colons associés qui peuvent alors s'entraider. Les établissements se font souvent près de sites propices à l'installation d'un moulin actionné par l'énergie hydraulique. Les techniques de construction de ce type de moulin sont employées depuis longtemps en Nouvelle-Angleterre : il s'agit d'installer un barrage en amont d'une chute selon la technique du coffrage, en amassant des pierres dans de vastes filets tressés. Un canal de dérivation alimente ensuite une roue à aubes qui actionne différents appareils (meules, scies, cardeuse, foulon).

De 1840 à 1890, la région prend son véritable essor, tant démographique qu'économique. Pratiquement absent avant cette période, les canadiens français sont encouragés à coloniser la région et forment éventuellement la population majoritaire. Ce mouvement de colonisation est lié à la volonté des élites francophones de contrer l'émigration vers les États-Unis. C'est souvent par le biais de société de colonisation que les nouveaux venus s'installent, mais aussi en suivant l'expansion naturelle derrière les seigneuries. La colonisation se fait par l'acquisition d'une terre agricole, mais est également reliée à l'industrialisation qui se produit en Estrie, comme ailleurs au Québec, à partir de 1850 (Laperrière 2009 : 53). Par exemple, celle-ci se manifeste par la construction d'une scierie actionnée à la vapeur en 1853 par un certain Cyrus S. Clark (Kesteman et al. *op. cit.* : 313). Le moulin à scie est ensuite acheté au début des années 1860 par Thomas McCaw. Il y construit alors un haut fourneau afin de traiter le métal sortant sa mine de cuivre d'Ascot (*ibid.* : 321), située tout près.

De 1840 à 1920, la population de l'Estrie passe de 50 000 personnes à plus de 228 000, augmentant principalement durant les décennies de 1850 et de 1860. L'apport important de population francophone se traduit éventuellement par un renversement des proportions d'anglophones et de francophones. De 85% de la population vers 1845, les anglophones tombent sous la barre du 50% vers 1881, et même sous celle de 25% en 1921. Néanmoins, la

venue des francophones se fait surtout dans des cantons encore inoccupés et constitue donc l'occupation première de ces régions. Dans plusieurs cantons, les anglophones continuent d'occuper et de dominer les cantons qu'ils ont occupés en premier (*ibid.* : 264-267). C'est notamment le cas de Lennoxville, qui atteint le millier d'habitants en 1891 (*ibid.* : 272).

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, l'industrialisation et l'urbanisation accompagnent le développement de la population. Certains villages prennent ainsi une certaine expansion, assumant des fonctions qui leur permettent de prendre le statut de ville. Sherbrooke, en réunissant les fonctions administratives régionales, en attirant des industries et par son rôle de plaque tournante des chemins de fer, s'impose rapidement comme la capitale régionale (*ibid.* : 271-273). Lennoxville, quant à elle, voisine de la capitale, attire quelques industries importantes pour l'économie régionale. C'est notamment le cas au début du XX^e siècle : en 1905, la Union Screen Plate implante une usine de fabrication de plaques de tamis pour les usines de pâtes et de papier (*ibid.* : 373) et dans les années 1930, Philip Carey ouvre une manufacture de papier d'amiante, laquelle deviendra dans les années 1960 une usine de papier tissu de la compagnie Scott Paper (*ibid.* : 541). Mais malgré ce dynamisme industriel, la région immédiate de Lennoxville demeure essentiellement agricole. La présence sur l'aire d'étude du centre de recherche et de développement de Sherbrooke d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, connu sous le vocable familier de « ferme expérimentale de Lennoxville », présent depuis 1914, contribue de façon très importante à perpétuer cette vocation.

4.3 Inventaire archéologique

L'inventaire archéologique de l'emprise du projet du prolongement de l'autoroute 410 entre la rivière Massawippi et la route 108 est à Sherbrooke (arrondissement Lennoxville), localisé sur le territoire de la Direction de l'Estrie, s'étend sur une distance linéaire de 5185 m, couvrant une superficie approximative de 488 205 m² (plan 1). L'inspection visuelle de l'aire d'étude et la caractérisation pédologique exécutée sur celle-ci grâce à l'excavation de sondages test ont permis de diviser celle-ci en 11 secteurs distincts, dont les caractéristiques sont résumées au tableau 2. Les critères de division des différents secteurs, souvent multiples, étaient essentiellement les suivants :

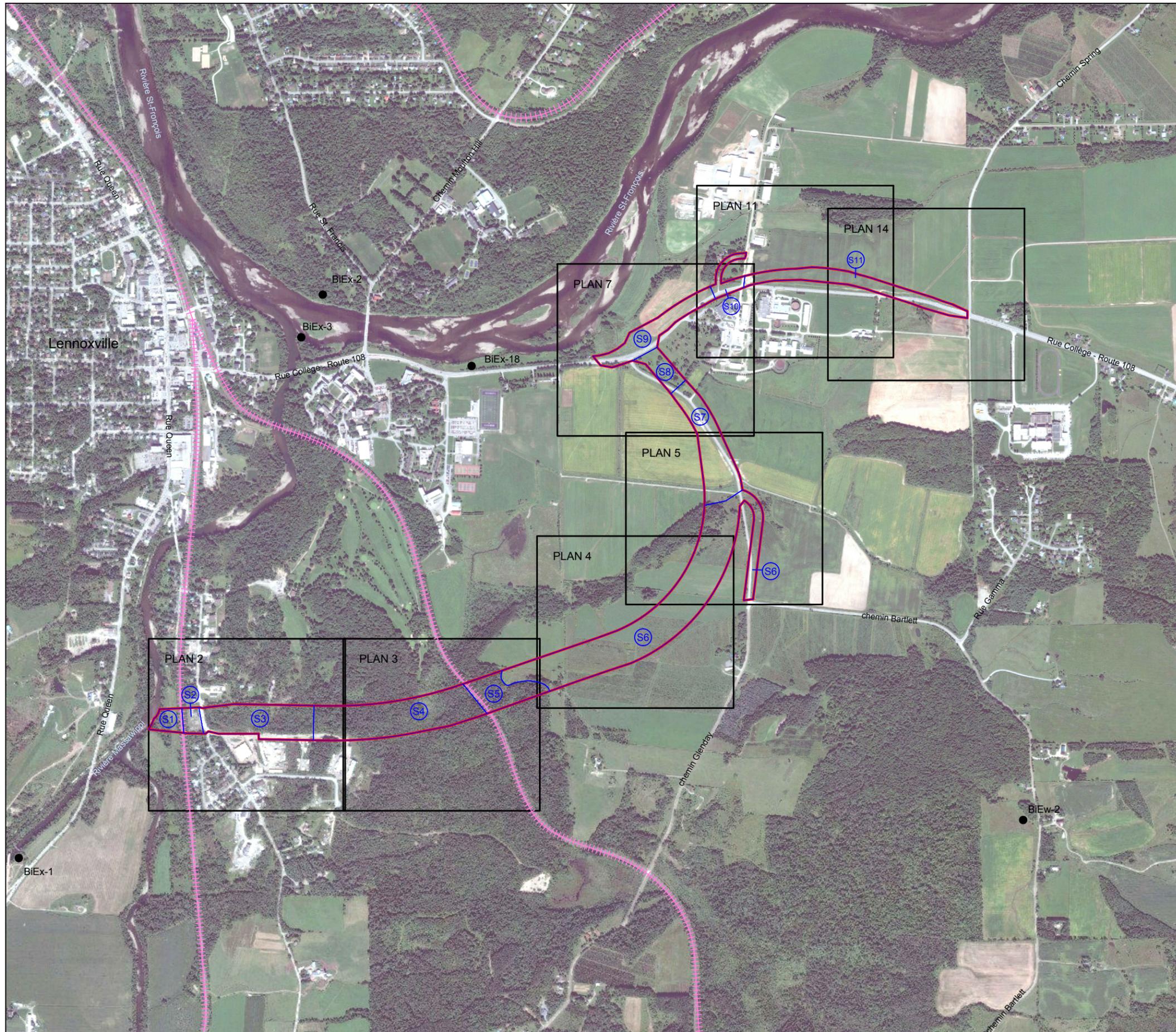
- l'utilisation des sols (agricole, industrielle, récréative, *etc.*);
- le couvert végétal;
- la topographie;
- la pédologie.

PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 410 ENTRE LA RIVIÈRE MASSAWIPPI ET LA ROUTE 108 EST À SHERBROOKE (LENNOXVILLE)

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DÉCOUPAGE DES PLANS ET IDENTIFICATION DES SECTEURS

PLAN 1



- EMPRISE
- DIVISION DE SECTEUR
- S1 IDENTIFICATION DE SECTEUR
- BiEw-2 SITE ARCHÉOLOGIQUE CONNU

0 150 300 m
ÉCHELLE : 1/15 000



Source : Carte électronique reçue du ministère des Transports du Québec, fichiers 410 et route 108 volet 2.dwg et emprise 410 volet 2.dwg
Esri, DigitalGlobe, GeoEye, i-cubed, USDA, USGS, AEX, Getmapping, Aerogrid, IGN, IGP, swisstopo, and the GIS user Community

Tableau 2 Synthèse des activités de l'inventaire archéologique, projet n° 154-09-0124

Secteur	Localisation					Nombre de sondages		Commentaires
	Chaînage début	Chaînage fin	Longueur (m)	Superficie approx. (m ²)	Technique d'inventaire	+	-	
1	210+015	210+120	105	8000	lv + Ss	0	60	Basse terrasse fluviale. Bien drainé. Matériaux de construction entreposés près des rails de Saint-Laurent et Atlantique.
2	210+120	210+190	70	6205	lv + Sa	0	4	Surface réhabilitée de pierre concassée. Contaminé aux hydrocarbures. Remanié.
3	210+200	210+610	410	45 000	lv + Ss	0	120	Terrain présentant une surface irrégulière ayant fait l'objet d'un décapage de masse (carrière). Caillouteux. Mal drainé et marécages surtout au sud.
4	210+610	211+230	620	80 000	lv + Ss	0	450	Terrain vallonné présentant plusieurs replats. Podzols en place, perturbés au sud-ouest. Mal drainé de 211+010 à 211+080. Un ruisseau sillonne l'emprise à l'est, à la base d'un important plateau délimité par une forte pente descendante vers le nord-ouest.
5	211+230	211+450	220	30 000	lv + Ss	0	170	Plateau délimité à l'ouest par une pente descendante vers le sud-ouest. Podzols en place. Au nord, le secteur se termine à 211+340 et à 211+520 au sud. Un ruisseau coule dans un axe nord-est-sud-ouest.
6	211+450 et 7+000	212+360 et 7+405	910	133000	lv + Ss	6	605	Plateau présentant parfois une pente légère descendante vers le nord et le nord-ouest. Champ cultivé. Quelques fossés de drainage. Près de sa limite ouest, en bordure nord du secteur 5, les sols sont mal drainés. Le secteur comprend également une bretelle prévue à l'est du chemin Glenday. Cette bretelle présente au nord une pente trop forte pour permettre la réalisation de sondages. Vers 7+215, une fondation de béton est mis au jour. Un mur de pierre nord-sud, lequel est doublé de béton, est également trouvé vers l'ouest.
Extrémité N du secteur 6	212+360	212+525	165	23 000	lv + Sa	0	105	Pente parfois forte descendant vers le nord. Terrain boisé. La moitié est de l'emprise est généralement déboisée avec des labours.
7	212+525	213+000	475	48 000	lv + Ss	9	310	Secteur généralement plat, à l'exception d'une importante butte en partie nord-est. De 212+940 à 213+005, à l'est de Glenday, un champ labouré présente une grande quantité de briques communes. Vers 212+650, un épais remblai de démolition est trouvé. À sa base, un plancher de béton ou ciment est présent associé à un mur nord-est-sud-ouest de pierre et de béton et à un mur de pierre nord-sud à proximité.

Secteur	Localisation					Nombre de sondages		Commentaires
	Chaînage début	Chaînage fin	Longueur (m)	Superficie approx. (m ²)	Technique d'inventaire	+	-	
8	213+000	213+200	200	15 000	lv + Ss	0	110	Terrain gazonné parsemé de quelques arbres matures. Sols anciennement labourés. Sol naturel non remanié sous les labours. En bordure de la route 108, les sols semblent avoir été perturbés par des remaniements du tracé de la route.
9	0+060	0+605	545	45 000	lv + Ss	0	140	Champ légèrement surélevé en portion est (0+330 à 0+600), fraîchement labouré au moment de l'intervention. Surface généralement plane avec une légère pente descendante vers l'ouest. La portion ouest du secteur possède une très faible altitude par rapport à la rivière Saint-François. Les sols y sont moins bien drainés et plus argilo-limoneux.
10	0+605	0+730	125	15 000	lv + Ss	1	67	Terrain gazonné. Futur emplacement d'une bretelle desservant le chemin d'accès à l'est. Généralement plat, quelques arbres matures sont présents. Les sols sont fréquemment remaniés. Possible fondation de béton.
11	0+730	1+600	870	40 000	lv + Ss	0	155	Secteur longeant au nord la route 108, majoritairement constitué de champs labourés. Champs généralement plats mais présentant un glacis descendant vers l'ouest. Vers 0+830, un bombement plus sableux pourrait correspondre à une ancienne plage.

4.3.1 Secteur 1

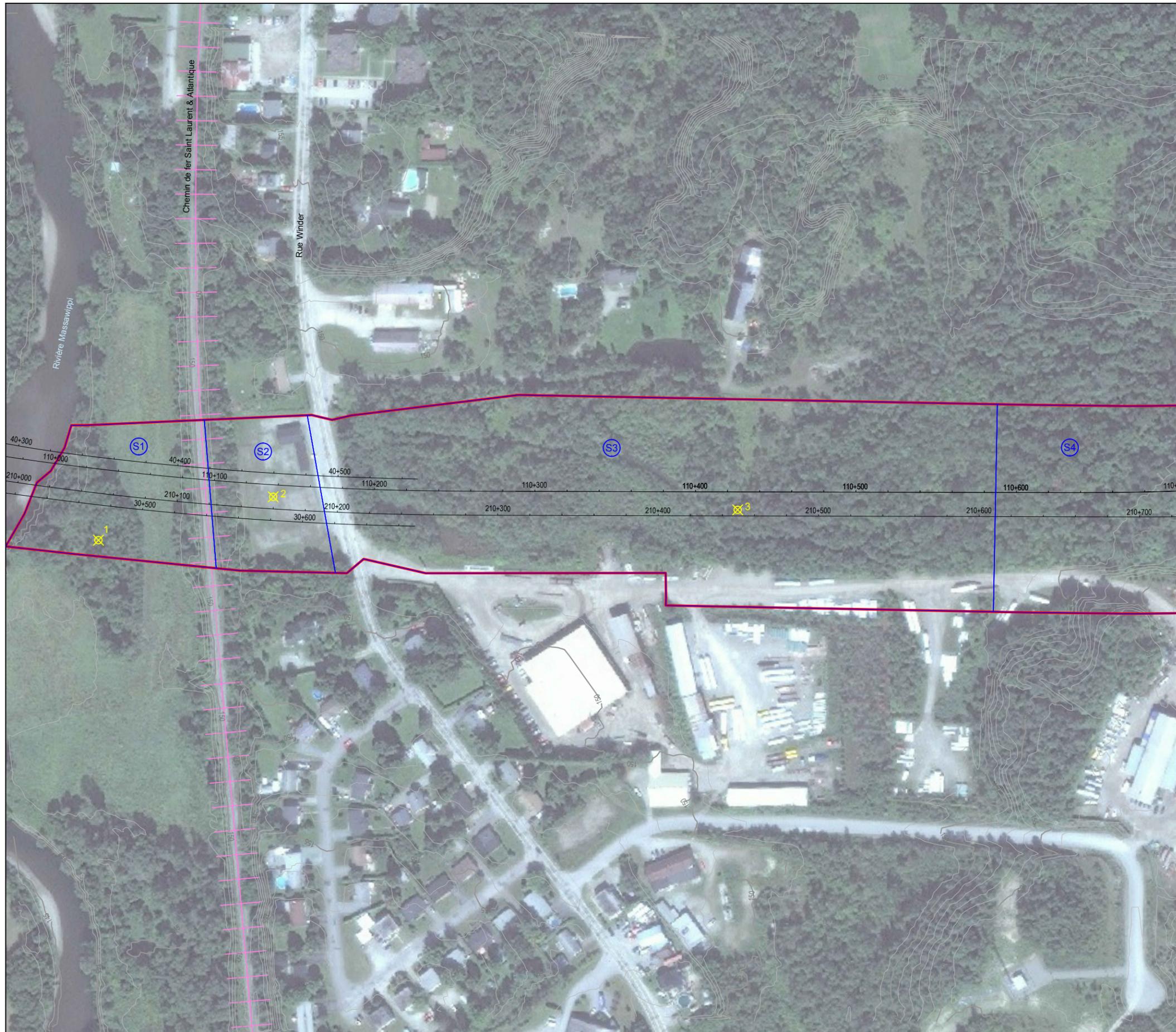
Le secteur 1 s'étendait sur une distance de 105 m, entre les chaînages 210+015 à 210+120 entre la rivière Massawippi et le chemin de fer Saint-Laurent & Atlantique. (plan 2) et couvrait une superficie approximative de 8000 m². Cette portion de l'emprise correspondait à une basse terrasse fluviale généralement déboisée (photo 1).

PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 410 ENTRE LA RIVIÈRE MASSAWIPPI ET LA ROUTE 108 EST À SHERBROOKE (LENNOXVILLE)

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

CHAÎNAGE 210+015 À 210+728 (SECTEURS 1, 2, 3 ET 4)

PLAN 2



-  EMPRISE
-  SECTEUR
-  IDENTIFICATION DE SECTEUR
-  SONDAGE TEST
-  LIGNE DE CENTRE ET CHAÎNAGE

0 25 50 m
ÉCHELLE : 1/2500



Source : Carte électronique reçue du ministère des Transports du Québec, fichiers 410 et route 108 volet 2.dwg et emprise 410 volet 2.dwg
Esri, DigitalGlobe, GeoEye, i-cubed, USDA, USGS, AEX, Getmapping, Aerogrid, IGN, IGP, swisstopo, and the GIS user Community



Photo 1 Vue générale du secteur 1, vue vers le nord (159-09-0124-16-NUM1-006)

La surface du sol était généralement recouverte d'une couche de limon récemment déposée (surtout à proximité de la rivière). Cela démontrait que la terrasse est sujette aux débordements printaniers de la rivière Massawippi, mais que celle-ci demeure bien drainée. Une inspection visuelle y a été menée et des sondages systématiques y ont été réalisés. Un sondage (photo 2) réalisé en bordure de la rivière (chaînage 210+040) a permis d'observer les alluvions déposés périodiquement : les sols étaient lités de sable fin beige et de sable fin limoneux de couleur brun foncé sur plus de un mètre de profondeur. Soixante mètres plus à l'est, un sondage test a été excavé (chaînage 210+100). La séquence observée différait du premier : un épais dépôt d'une quarantaine de centimètres de sable fin limoneux brun foncé ferme à compact, humique, renfermant du charbon de bois (1). Ce niveau a été associé à un niveau labouré. Il recouvrait le sol naturel stérile, formé de sable fin limoneux gris marbré de orange, compact et homogène et contenant quelques cailloux (2) (photo 3).



Photo 2 Profil au bord de la rivière, secteur 1, chaînage 210+040, vue vers l'est (154-09-124-NUM1-005)



Photo 3 Profil stratigraphique du sondage test 1, secteur 1, chaînage 210+100, vue vers le sud (154-09-124-NUM1-007)

À l'extrémité est du secteur 1, un amas de matériaux de construction entreposés près des rails de la compagnie *Saint-Laurent & Atlantique* a été examiné (photo 4). Parmi les objets présents, on y retrouvait des cadres de fenêtres, des lattes de bois attachées en paquets, des planches, des panneaux de bois pressé, des portes et des parties de petits meubles en bois. Les différents éléments étaient regroupés, entassés les uns à côté des autres et recouverts de grandes feuilles de tôle ondulée afin de les protéger des précipitations et pour empêcher les feuilles des arbres de venir s'y accumuler. Datant de la deuxième moitié du XX^e siècle, voire du début du XXI^e, ces matériaux ne possédaient aucune valeur archéologique.

4.3.2 Secteur 2

Le secteur 2 s'étendait sur une distance de 70 m, entre les chaînages 210+120 à 210+190, entre le chemin de fer *Saint-Laurent & Atlantique* et la rue Winder (plan 2) et couvrait une superficie approximative de 6205 m². Cette portion de l'emprise correspondait à une surface de pierre concassée. Ce dépôt, pouvant être qualifié de remblai d'assainissement, recouvrait des sols contaminés aux hydrocarbures (photo 5).



Photo 4 Espace d'entreposage de matériaux de construction, 210+100, vue vers le nord-ouest (159-09-0124-16-NUM2-021)



Photo 5 Vue générale du secteur 2, vue vers le sud-ouest (159-09-0124-16-NUM1-011)

La récente vocation industrielle du terrain a mené à un profond bouleversement des sols. Le sondage test effectué au chaînage 210+160 (photo 6) le démontrait clairement : une couche de pierre concassée d'une dizaine de centimètres (1) recouvrait un dépôt de 0,60 m de sable fin meuble brun beige (2), sous lequel une couche compacte d'argile sableuse et caillouteuse de couleur grise dégageait une forte odeur d'hydrocarbure (3). La nature de ces sols explique donc la faible quantité de sondages réalisés sur le secteur 2.



Photo 6 Profil stratigraphique du sondage test 2, secteur 2, chaînage 210+160, vue vers l'ouest (154-09-124-NUM1-010)

4.3.3 Secteur 3

Le secteur 3 s'étendait sur une distance de 410 m, entre les chaînages 210+200 à 210+610 (plan 2, photo 7) et couvrait une superficie approximative de 45 000 m². Bornée à l'ouest par la rue Winder, cette portion de l'emprise présentait une surface irrégulière ayant fait l'objet d'excavations de masse, puisque ce secteur se trouvait à l'emplacement d'une carrière abandonnée, tel que stipulé à l'intérieur du devis du MTMDET. L'emprise de cette ancienne carrière a déterminé la limite est du secteur au nord de l'emprise, tandis qu'une zone basse mal drainée a joué le même rôle du côté sud. Plus récemment, la portion ouest a servi de dépotoir à déblais, où on a rejeté de grandes quantités de pièces de béton, souvent très volumineuses. Le sol y était généralement caillouteux et mal drainé. La portion sud de la zone était marécageuse et peu propice à la réalisation de sondages systématiques (photo 8). Une inspection visuelle rigoureuse y a néanmoins été menée et des sondages systématiques ont été réalisés sur la portion centrale et nord du secteur. Un sondage test (photo 9) a été réalisé au point de chaînage 210+500. La séquence stratigraphique observée était formée d'un niveau de surface homogène sablo-limoneux brun foncé (1) reposant sur une épaisse couche composée essentiellement de gravillons, de gravier et de cailloux arrondis et sub-arrondis (2). L'épaisseur de ce dépôt rocheux variait d'un endroit à l'autre sur la zone et un horizon C lité était parfois observé.



Photo 7 Vue générale du secteur 3, vue ver le nord-est (159-09-0124-16-NUM2-008)



Photo 8 Vue de la portion sud du secteur 3, vue ver le nord-est (159-09-0124-16-NUM2-009)

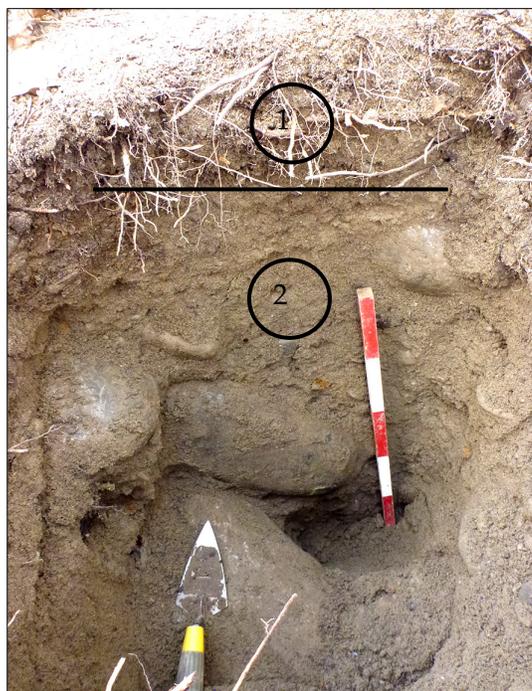


Photo 9 Profil stratigraphique du sondage test 3, secteur 3, chaînage 210+500, vue vers le nord (154-09-124-NUM2-20)

Entre les chaînages 210+520 et 210+540, alors que l'emprise était largement mal drainée au sud, la portion nord montrait, dans un espace parsemé de jeunes arbres, plusieurs déchets en surface du sol. La réalisation de sondages a livré encore ici des séquences remaniées. Selon l'organisation de l'espace et suivant l'analyse des quelques objets y ayant été observés, l'endroit pourrait avoir été utilisé comme dépôt informel au cours du XX^e siècle. En effet, plusieurs fragments de terre cuite fine blanche vitrifiée, de porcelaine fine dure orientale, des clous tréfilés et des bouteilles, dont plusieurs témoignent d'une fabrication mécanique post 1900, ont été récupérés dans une superficie d'environ 200 m² (20 m sur 10 m).

4.3.4 Secteur 4

Le secteur 4 s'étendait sur une distance de 620 m, entre les chaînages 210+610 à 211+230, soit depuis la limite est de l'ancienne carrière jusqu'au chemin de fer *Montreal, Maine and Atlantic Railway* (plans 2 et 3). Il couvrait une superficie approximative de 80 000 m². Le terrain parfois vallonné du secteur présentait plusieurs replats intéressants (photo 10). Il était toutefois complètement perturbé dans sa partie sud-ouest par la présence d'une industrie (photo 11). Dans l'ensemble, la zone présentait toutefois des podzols intacts bien développés. Une cache de chasseur a été observée au nord du secteur près du point de chaînage 210+800. Du côté est du secteur, un ruisseau sillonnait l'emprise, à la base d'un important plateau délimité par une forte pente descendante vers le nord-ouest. Ce ruisseau, identifié par le toponyme « cours d'eau Léopold-Clément », conduisait à des terrains mal



Photo 10 Vue générale du secteur 4, vue vers le sud-ouest (159-09-0124-16-NUM1-024)



Photo 11 Vue de la portion sud du secteur 4, zone industrielle, vue vers l'est (159-09-0124-16-NUM2-012)

drainés situés entre les chaînages 211+010 à 211+080, qui ont été sondés de façon sporadique. Mais généralement, le secteur 4 était propice à la réalisation de sondages systématiques et une inspection visuelle méthodique y a aussi été effectuée.

Deux sondages test ont été réalisés. Le premier, au chaînage 210+900, démontrait un podzol formé d'un horizon Ah de sable fin limoneux humique brun foncé d'une douzaine de centimètres d'épaisseur (1), sus-jacent à un horizon B de sable fin limoneux orange foncé de 10 cm d'épaisseur (2). Ce dernier reposait sur deux couches superposées de limon sableux beige, homogènes et compactes, formant l'horizon C (3 et 4). En certains endroits, un horizon Ae, formé d'un sable fin limoneux gris éluvié, a aussi été observé (photo 12).

Le deuxième sondage test a été réalisé au chaînage 211+120, en bordure du ruisseau. À cet endroit, la séquence stratigraphique était composée de sable limoneux gris brun foncé d'une épaisseur de 0,15 m (1), reposant sur une couche de sable limoneux brun à brun foncé, ferme et homogène, d'une trentaine de centimètres d'épaisseur (2), et à la base, d'un sable limoneux gris-beige, ferme, de 0,25 m d'épaisseur (3). On pouvait également y observer un mince humus enfoui (flèche bleu foncé) en paroi sud du sondage (photo 13).

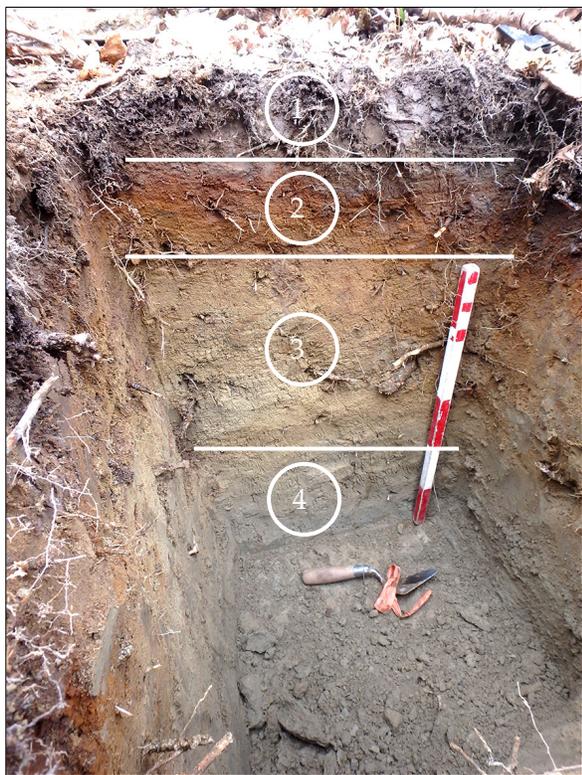


Photo 12 Profil stratigraphique du sondage test 4, secteur 4, chaînage 210+900, vue vers l'ouest (154-09-124-NUM1-25)



Photo 13 Profil stratigraphique du sondage test 5, secteur 4, chaînage 211+120, vue vers le sud-est (154-09-124-NUM1-26)



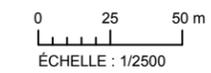
PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 410 ENTRE LA RIVIÈRE MASSAWIPPI ET LA ROUTE 108 EST À SHERBROOKE (LENNOXVILLE)

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

CHAÎNAGE 210+728 À 211+480 (SECTEURS 4, 5 ET 6)

PLAN 3

- EMPRISE
- SECTEUR
- S4 IDENTIFICATION DE SECTEUR
- 4 SONDAGE TEST
- 210+800 LIGNE DE CENTRE ET CHAÎNAGE



Source : Carte électronique reçue du ministère des Transports du Québec, fichiers 410 et route 108 volet 2.dwg et emprise 410 volet 2.dwg
 Esri, DigitalGlobe, GeoEye, i-cubed, USDA, USGS, AEX, Getmapping, Aerogrid, IGN, IGP, swisstopo, and the GIS user Community

4.3.5 Secteur 5

Le secteur 5 s'étendait sur une distance de 220 m, entre les chaînages 211+230 à 211+450 (plan 3) et couvrait une superficie approximative de 30 000 m². Il s'agissait d'un plateau délimité à l'ouest par une pente descendante vers le sud-ouest et par le chemin de fer de la MMA (*Montreal, Maine and Atlantic Railway*). Une forêt recouvrait le secteur et des podzols en place y ont été documentés. L'ensemble du replat a fait l'objet d'une densification des sondages au 10 m. Au nord, le secteur se terminait au chaînage 211+340 et du côté sud au chaînage 211+520, soit à la limite de la zone boisée.

Dans la partie sud et sud-est, le secteur présente une pente irrégulière généralement ascendante vers le sud-est, marqué par d'étroits replats. Au sud de l'emprise, la pente se poursuit pour atteindre une altitude avoisinant 190 m (NMM). Un ruisseau coulait dans un axe nord-est sud-ouest près des centre-lignes (photo 14) et sépare grossièrement les secteurs 5 et 6, du moins de 211+340 et plus.



Photo 14 Vers 211+300, un ruisseau coule vers le sud-ouest et révèle le substrat rocheux du secteur, vue vers le sud-ouest (154-09-124-NUM1-38)

Le sondage test effectué au chaînage 211+330 a permis de bien observer le podzol caractéristique du secteur. Celui-ci était formé de matière organique au sommet (1 : horizon

LFH) recouvrant un horizon Ah de sable fin limoneux brun foncé et humique (2), avec une présence sporadique de charbons de bois. L'horizon Ae sous-jacent (3) était composé de sable fin limoneux gris éluvié d'une épaisseur de 8 cm. Ce dernier recouvrait l'horizon B d'une épaisseur de 0,25 m formé de sable fin limoneux orangé (4). Finalement, l'horizon C a été atteint à la base du sondage (5) (photo 15). Règle générale, l'ensemble de la couche minérale présente quelques cailloutis et cailloux épars.

Un peu plus à l'est, au chaînage 211+320, un aménagement circulaire de pierres a été trouvé en surface du sol du côté sud de l'emprise (photo 16). Les pierres utilisées étaient de dimension relativement grande et le diamètre total de l'aménagement atteignait environ 1,10 m. Le charbon de bois trouvé à l'intérieur du cercle confirmait qu'il s'agissait d'un foyer. La faible quantité de matière végétale accumulée sur les pierres et sur le pourtour ainsi que les débris dispersés à proximité (sacs de plastique, fragments de planche de bois) suggéraient une utilisation récente du foyer. Malgré une densification des sondages autour de l'aménagement, aucun indice supplémentaire n'a été mis au jour.



Photo 15 Profil stratigraphique du sondage test 7, secteur 5, chaînage 211+300, vue vers le nord-est (154-09-124-NUM1-29)



Photo 16 Structure récente de foyer, chaînage 211+320, vue vers le nord (154-09-124-NUM2-039)

Au chaînage 211+455, à environ 20 m au sud-est du centre-ligne sud, une petite pièce de quartz a été trouvée, présentant, à première vue, des enlèvements sur l'une de ses faces (photo 17). Ce fragment de quartz a été trouvé dans la pente relativement prononcée et bosselée qui marque la fin du secteur 5 au sud-est.



Photo 17 Pièce de quartz présentant quelques enlèvements, trouvée au chaînage 211+455 (photographie Mathieu Sévigny)

Les doutes soulevés par l'aspect de la pièce trouvée dans l'horizon minéral ont provoqués une évaluation en règle des environs du sondage (photo 18). Pour commencer, le sondage a été agrandi pour atteindre des dimensions de 0,50 m

de côté. Le sol excavé a été tamisé au travers de mailles de 3,2 mm, mais aucun autre objet n'a été trouvé. Par la suite, quatre sondages ont été établis en croix à une distance de 3 m de centre à centre. Ils se sont tous révélés négatifs, entraînant la réalisation de sondages, également en croix, mais cette fois-ci à 1 m du sondage ayant livré la pièce de quartz énigmatique. Ces quatre derniers sondages s'étant aussi révélés négatifs, une dernière série de sondages a été établie en périphérie à une distance de 5 m du sondage ayant livré l'objet de quartz. L'ensemble des sondages réalisés au cours de l'évaluation a fait l'objet d'un tamisage.



Photo 18 Évaluation en forme de croix faite au chaînage 211+455, dans l'ordre de gauche à droite, vues vers l'est et le sud-est (154-09-124-NUM1-97 et 98). Les flèches bleues montrent des pierres mise au jour lors de l'excavation, dont un quartz.

La réalisation de ces sondages complémentaires a permis d'observer que plusieurs autres fragments sans forme particulière et de nombreuses pierres anguleuses de quartz étaient présents naturellement dans la matrice du sol de cette portion pentue du secteur 5. En effet, l'examen des sols excavés montre la même matrice que celle enregistrée au sondage test 211+330 à l'exception de l'absence de charbon de bois et qu'il a été noté que la couche B et C présentait davantage de cailloutis et cailloux, en plus de pierres subanguleuses de différents formats. Aucune de celles-ci ne présentait de traces culturelles. Une hypothèse a été émise voulant que ces cailloux et ces pierres puissent provenir d'affleurements rocheux naturels tels que celui observé à 211+400 dans le secteur 6 ou encore dans le lit du ruisseau adjacent (voir photo 14). Ces constats, de même qu'un examen approfondi négatif de la pièce au binoculaire font en sorte qu'une origine naturelle doit être attribuée à la pièce de quartz et que le sondage est désormais considéré négatif.

4.3.6 Secteur 6

Le secteur 6 s'étendait sur une distance de 1075 m, entre les chaînages 211+450 à 212+525 (plans 3 et 4 et 5) et couvrait une superficie approximative de 156 000 m². Les calculs de longueur et de superficie incluent une bretelle prévue à l'est du chemin Glenday, dont le chaînage s'étendait de 7+000 à 7+405. Le secteur était caractérisé par la présence d'un plateau présentant parfois une légère pente descendante vers le nord et le nord-ouest (photo 19). Le champ y était cultivé pour le foin et une sapinière occupait la portion ouest. Le tiers nord-est fait partie des terres du gouvernement du Canada où le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire exploite un centre de recherche. Cette portion du secteur était traversée perpendiculairement par quelques fossés de drainage. Les sols y étaient généralement bien drainés, sauf à un endroit près de la limite ouest en bordure nord de l'emprise, où le drainage était moins efficace. Une inspection visuelle systématique a été menée et des sondages systématiques ont été réalisés sur l'ensemble de la zone 6. Toutefois,



Photo 19 Vue générale du secteur 6, vue vers le nord-est (159-09-0124-16-NUM1-035)

à l'emplacement de la bretelle, la portion nord séparant le secteur 6 du secteur 7 présentait une pente, parfois très prononcée, n'ayant permis la réalisation que d'une quantité limitée de sondages. Le terrain à cet endroit était boisé du côté ouest et présentait des sols labourés du côté est, où un plus grand nombre de sondages ont pu être effectués.



PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 410 ENTRE LA RIVIÈRE MASSAWIPPI ET LA ROUTE 108 EST À SHERBROOKE (LENNOXVILLE)

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

CHAÎNAGE 211+470 À 212+320 (SECTEUR 6)

PLAN 4

- EMPRISE
- SECTEUR
- S6 IDENTIFICATION DE SECTEUR
- ✕ B SONDAGE TEST
- 211+500 LIGNE DE CENTRE ET CHAÎNAGE

0 25 50 m
ÉCHELLE : 1/2500



Source : Carte électronique reçue du ministère des Transports du Québec, fichiers 410 et route 108 volet 2.dwg et emprise 410 volet 2.dwg
Esri, DigitalGlobe, GeoEye, i-cubed, USDA, USGS, AEX, Getmapping, Aerogrid, IGN, IGP, swisstopo, and the GIS user Community

PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 410 ENTRE LA RIVIÈRE MASSAWIPPI ET LA ROUTE 108 EST À SHERBROOKE (LENNOXVILLE)

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

CHAÎNAGE 212+200 À 212+710 ET 7+050 À 7+600
(SECTEURS 6 ET 7)

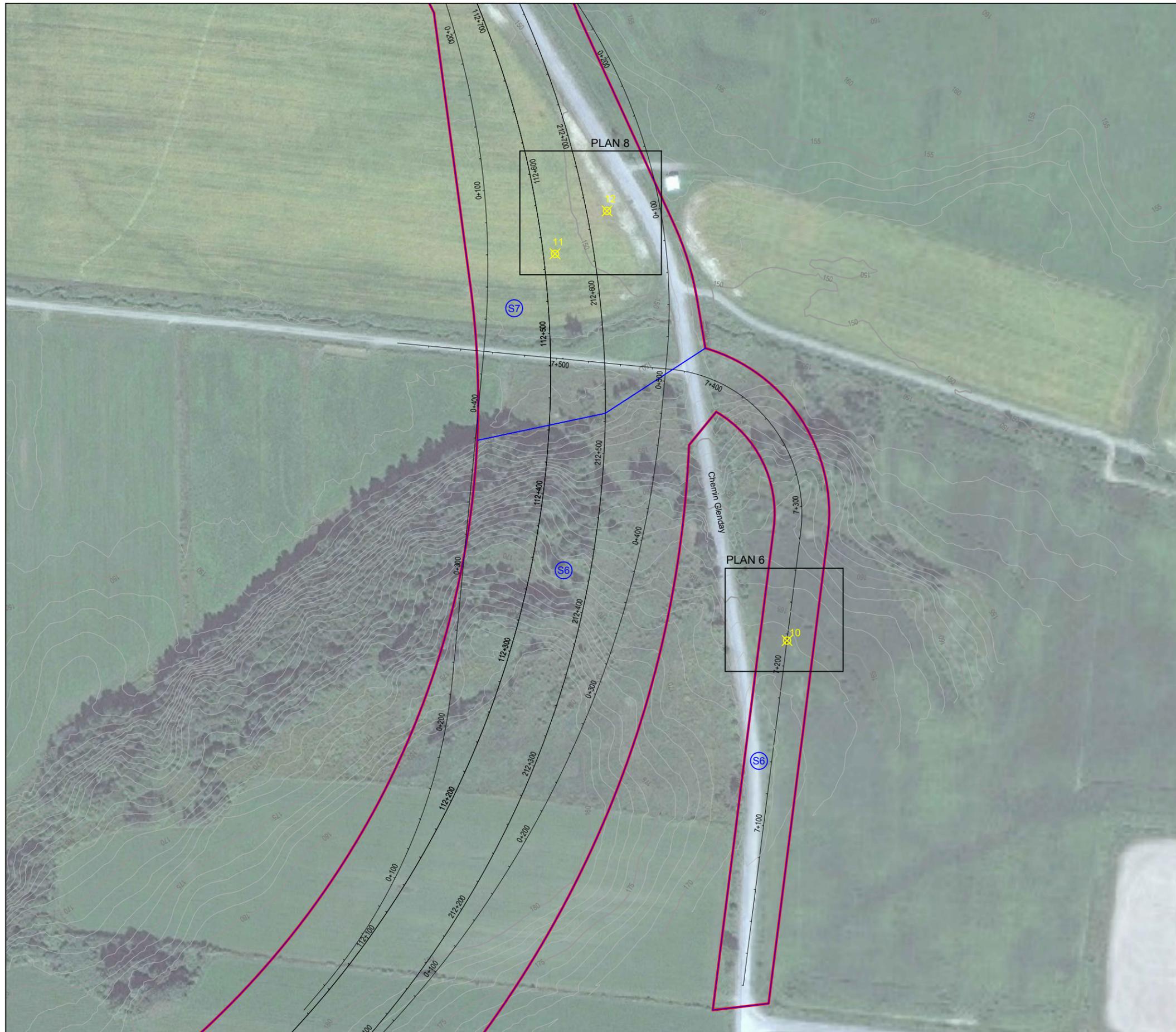
PLAN 5

-  EMPRISE
-  SECTEUR
-  IDENTIFICATION DE SECTEUR
-  SONDAGE TEST
-  LIGNE DE CENTRE ET CHAÎNAGE

0 25 50 m
ÉCHELLE : 1/2500



Source : Carte électronique reçue du ministère des Transports du Québec, fichiers 410 et route 108 volet 2.dwg et emprise 410 volet 2.dwg
Esri, DigitalGlobe, GeoEye, i-cubed, USDA, USGS, AEX, Getmapping, Aerogrid, IGN, IGP, swisstopo, and the GIS user Community



Un premier sondage test a été effectué au chaînage 211+520, dans la portion du champ cultivé en foin. La séquence stratigraphique se composait d'un horizon Ap labouré formé d'un sable fin limoneux brun, ferme et homogène, d'une épaisseur de 0,25 m (1), sous lequel un sable fin limoneux et caillouteux brun orangé formait l'horizon B, sur une épaisseur de 0,13 m (2). La séquence observée se terminait à la base par un horizon C limono-sableux de couleur beige (3), homogène, compact et parfois très caillouteux, présentant des taches orangées d'oxydation en profondeur (4) (photo 20).

Un deuxième sondage test a été effectué au chaînage 211+880, où une sapinière occupait l'espace. À cet endroit, à une profondeur de 0,25 m, un podzol bien formé a été observé sous horizon Ap labouré formé d'un sable fin limoneux brun foncé (1). Les horizons Ae et B atteignaient une épaisseur totale d'environ 7 cm et ils étaient formés d'un sable fin limoneux gris puis orange (2 et 3). L'horizon C, observé sur une épaisseur de 0,38 m, était composé d'un sable fin faiblement limoneux beige kaki (4), homogène, compact et caillouteux, qui devenait plus grossier en profondeur, prenant une teinte gris beige et devenant caillouteux et très compact (5) (photo 21).

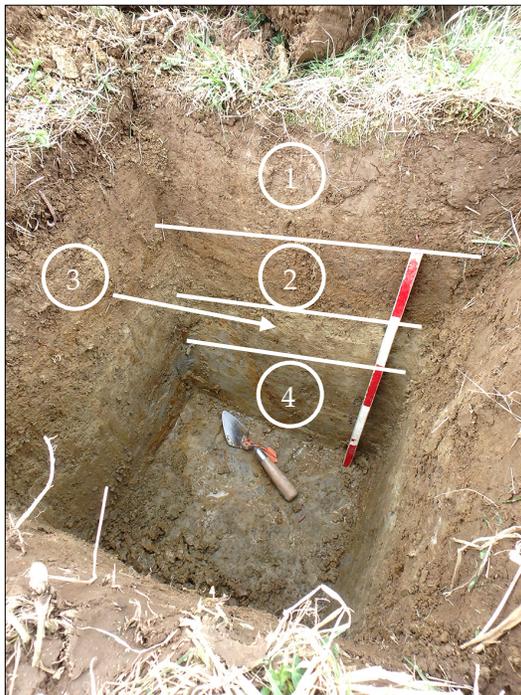


Photo 20 Profil stratigraphique du sondage test 8, secteur 6, chaînage 211+520, vue vers le nord-est (154-09-124-NUM1-34)

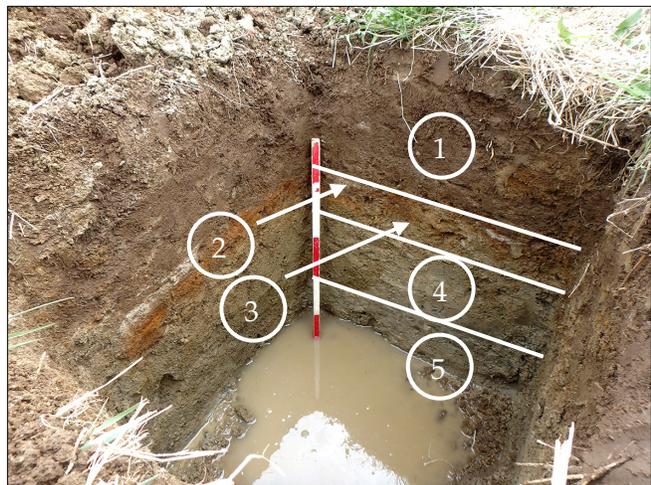


Photo 21 Profil stratigraphique du sondage test 9, secteur 6, chaînage 211+880, vue vers le nord-est (154-09-124-NUM1-122)

Vers le chaînage 7+300, quelques amas de pierres résultant de l'épierrage du champ parsemaient le paysage. Ceux-ci renfermaient également des fragments de grande dimension d'anciens murs de béton. Ceux-ci pourraient provenir de bâtiments de ferme autrefois érigés à proximité. Un de ces bâtiments a d'ailleurs été mis au jour près du point

de chaînage 7+215 (plan 6, photo 22) : le coin nord-est d'une fondation de béton a été trouvé ainsi qu'un second mur de pierre suivant l'axe nord-sud. Ce dernier, doublé d'un parement de béton, a été mis au jour à quelques mètres à l'ouest du premier. Il s'agissait sans doute du mur ouest d'une maison, dont un épais remblai observé à plusieurs endroits témoignait de sa démolition.



Photo 22 Vue générale du secteur 6, chaînage 7+160, vue vers le sud (159-09-0124-16-NUM1-113)

La mise au jour de ces vestiges a nécessité une évaluation systématique de la découverte. Tous les sondages positifs (présence de vestiges immobiliers ou d'artefacts) ont été enregistrés en utilisant le système Tikal. Ainsi, 24 sondages numérotés de 1A à 1Z³ ont été fouillés (plan 6). Trois d'entre eux ont permis de mettre au jour des vestiges immobiliers : 1F, 1L et 1M. Le mur 1L1 (photo 23) représentait le coin nord-est du bâtiment et le vestige 1F1/1M1, observé dans deux sondages (photos 24 et 25) correspondaient quant à eux au mur ouest, probablement du même bâtiment étant donné leur proximité. Toutefois, le mode de construction des ouvrages différait. Tandis que le mur ouest (1F1/1M1) était formé de gros moellons bruts ou partiellement ébauchés liés par un mortier sableux plutôt grossier, le mur formant un coin (1L1) était quant à lui formé de béton coulé à l'intérieur d'un coffrage de bois. L'épaisseur de ce dernier était également moindre, n'atteignant qu'une vingtaine de centimètres, contrastant nettement avec l'autre mur, dont l'épaisseur s'approchait plutôt de la cinquantaine de centimètres. Ces différences suggéraient donc une construction asynchrone et possiblement des fonctions différentes pour les deux ouvrages. Ainsi, la

³ Les lettres I et O ne sont pas utilisées à l'intérieur du système Tikal, car on peut facilement les confondre avec les chiffres 1 et 0.

maçonnerie de pierre pourrait dater de la construction originale d'une maison, et la maçonnerie de béton aurait été érigée plus tard. En ce qui a trait aux fonctions, en supposant que le mur ouest du bâtiment représentait la façade de la maison donnant sur le chemin Glenday, il est permis de croire que l'étroit mur de béton se situait à l'arrière de celle-ci et qu'il formait une sorte d'appentis.



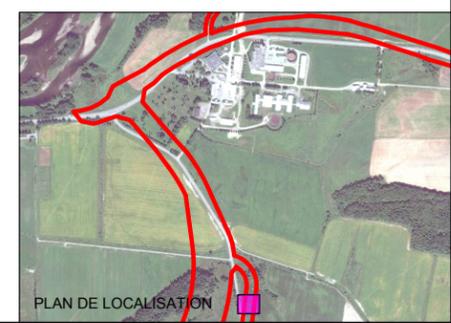
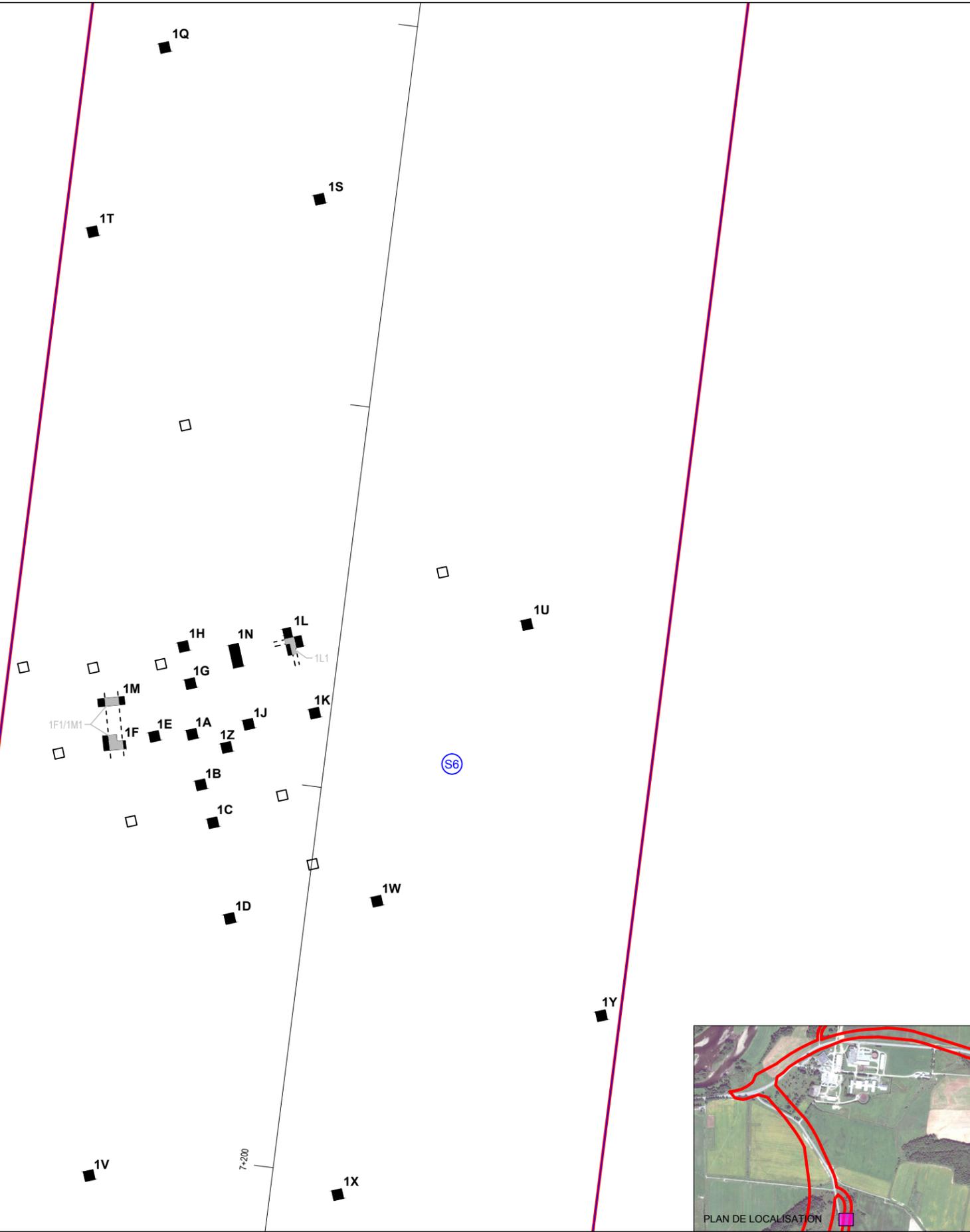
Photo 23 Vue en plan du vestige 1L1, vue vers l'est (159-09-0124-16-
NUM2-101)

PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 410 ENTRE LA RIVIÈRE MASSAWIPPI ET LA ROUTE 108 EST À SHERBROOKE (LENNOXVILLE)

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

LOCALISATION DES VESTIGES
D'UNE MAISON DE FERME À 7+215
(OPÉRATION 1)
PLAN 6

- 1A SONDAGE POSITIF
- SONDAGE NÉGATIF
- VESTIGE
- 1L1 IDENTIFICATION DU VESTIGE
- PROLONGEMENT DE VESTIGE
- EMPRISE
- SECTEUR
- Ⓢ6 IDENTIFICATION DE SECTEUR
- 7+200 LIGNE DE CENTRE ET CHAÎNAGE



Source : Carte électronique reçue du ministère des Transports du Québec, fichiers 410 et route 108 volet 2.dwg et emprise 410 volet 2.dwg



Photo 24 Vestige 1F1/1M1, sous-opération 1F, vue vers le nord-est (159-09-0124-16-NUM2-105)



Photo 25 Vestige 1F1/1M1, sous-opération 1M, vue vers le sud (159-09-0124-16-NUM2-102)

Les artefacts mis au jour dans le secteur et associés au bâtiment étaient en grande majorité liés à un contexte domestique du XX^e siècle. Les objets à usage domestique, comme la vaisselle de table, étaient donc majoritaires. L'assemblage céramique, invariablement utilisé pour la datation des sites archéologiques, était principalement composé de terre cuite fine blanche vitrifiée (mise au point autour de 1840 et encore fabriquée aujourd'hui) et de nombreux éléments trouvés uniquement à l'intérieur de contextes du XX^e siècle ont été trouvés, par exemple des clous tréfilés et des fragments de contenants de verre fabriqués à la machine.

La séquence stratigraphique variait selon l'endroit où elle était observée. Les sondages situés à l'intérieur du bâtiment, notamment la sous-opération 1A, présentaient un épais dépôt de démolition composé surtout de fragments de pierres, de brique, de mortier et de sable. La base n'a pas été atteinte, mais il est possible que ce dépôt ait comblé le vide sanitaire du bâtiment, correspondant sans doute à la base du mur de fondation maçonné dégagé à proximité à environ 1 m de profondeur. À l'extérieur du bâtiment, ce dépôt s'amincissait rapidement et la séquence présentait un horizon Ap labouré de limon faiblement sableux de couleur brun à brun gris d'environ 0,30 m d'épaisseur et un horizon C formé d'une couche de limon beige kaki, homogène, contenant quelques cailloux, de 20 cm d'épaisseur, et d'une couche de sable fin limoneux et caillouteux beige orangé, compact et homogène.

Ces indices ont ainsi permis de constater que seules les occupations récentes du secteur pouvaient être expertisées. Selon les informations contenues au devis du MTMDET, cette ancienne habitation aurait été détruite après 1958. La datation de l'assemblage matériel mis au jour venait donc corroborer cette affirmation. Quant à la chaîne de titre (annexe C), quoique partielle, elle mentionne que le lot était habité dès la deuxième moitié du XIX^e siècle. Hormis le mode de fabrication de la maçonnerie de pierre étudiée à l'intérieur des sous-opérations 1F et 1M, aucun témoin de cette époque n'a cependant été trouvé lors de l'évaluation du site. Suite à celle-ci, il devenait clair que les vestiges mis au jour n'apportaient rien de significatif au niveau de la recherche archéologique et qu'une fouille systématique de la zone n'était pas justifiée.

4.3.7 Secteur 7

Le secteur 7 s'étendait sur une distance de 475 m, entre les chaînages 212+525 à 213+000 (plans 5 et 7) et couvrait une superficie approximative de 48 000 m². Le secteur était généralement plat, à l'exception d'une importante butte dans la partie nord-est. À cet endroit, seule la pente descendante vers le sud-ouest se trouvait dans l'emprise des travaux. Les champs étaient cultivés en trèfle du côté est du chemin Glenday et en foin du côté ouest. Un chemin d'accès est-ouest était présent au chaînage 212+555, longeant un ruisseau coulant dans le même axe. L'intégralité du secteur a été l'objet d'une inspection visuelle complète et de sondages systématiques.



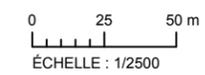
PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 410 ENTRE LA RIVIÈRE MASSAWIPPI ET LA ROUTE 108 EST À SHERBROOKE (LENNOXVILLE)

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

CHAÎNAGE 212+770 À 213+220 ET 0 À 0+770 (SECTEURS 7, 8, 9 ET 10)

PLAN 7

- EMPRISE
- SECTEUR
- S7 IDENTIFICATION DE SECTEUR
- X 13 SONDAGE TEST
- 112+800 LIGNE DE CENTRE ET CHAÎNAGE



Source : Carte électronique reçue du ministère des Transports du Québec, fichiers 410 et route 108 volet 2.dwg et emprise 410 volet 2.dwg
 Esri, DigitalGlobe, GeoEye, i-cubed, USDA, USGS, AEX, Getmapping, Aerogrid, IGN, IGP, swisstopo, and the GIS user Community

Vers le point de chaînage 212+650, un épais remblai de démolition a été trouvé. Sa présence contrastait fortement avec la séquence stratigraphique observée dans le sondage test effectuée au chaînage 212+640 (photo 26), où le sol labouré (1) sur 0,40 m reposait directement sur l'horizon C (2). À la base du remblai, un plancher de béton en partie déstructuré était présent. Une évaluation sommaire de l'endroit a ensuite mené à la découverte d'un mur de pierre et de béton s'étendant dans l'axe nord-est sud-ouest et d'un second mur de pierre nord-sud à proximité. Ces trouvailles ayant menées à une évaluation du secteur (plan 8), les sondages conséquemment exécutés ont été enregistrés à l'aide du système Tikal. Le numéro d'opération 2 a été attribué à cette zone et les numéros de sous-opérations 2A à 2U ont servi à identifier les 19 sondages positifs.

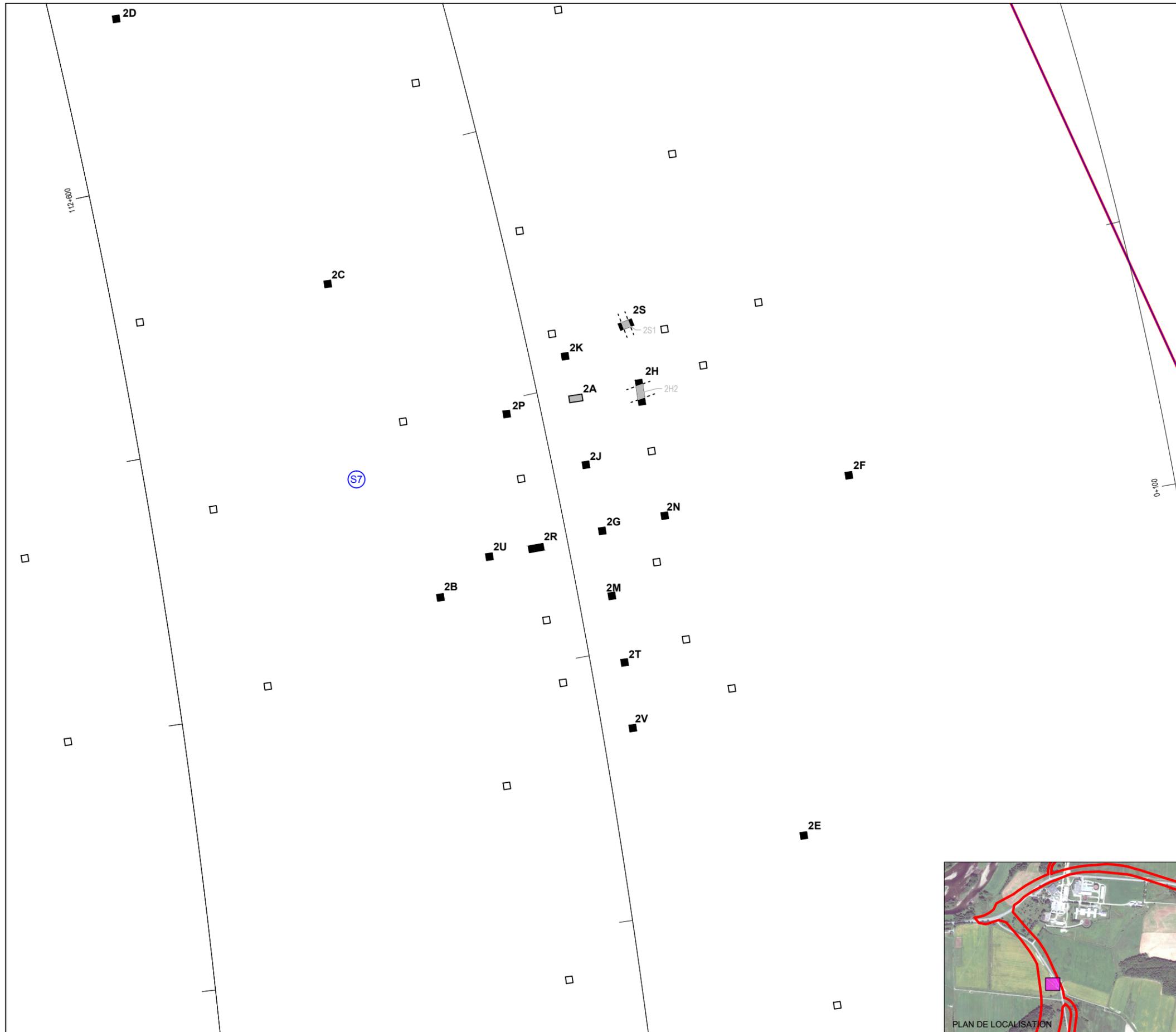


Photo 26 Profil stratigraphique du sondage test 11, secteur 7, chaînage 212+640, vue vers le sud (154-09-124-NUM1-94)

PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 410 ENTRE LA RIVIÈRE MASSAWIPPI ET LA ROUTE 108 EST À SHERBROOKE (LENNOXVILLE)

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

LOCALISATION DES VESTIGES D'UN COMPLEXE AGRO-DOMESTIQUE À 212+650 (OPÉRATION 2)
PLAN 8

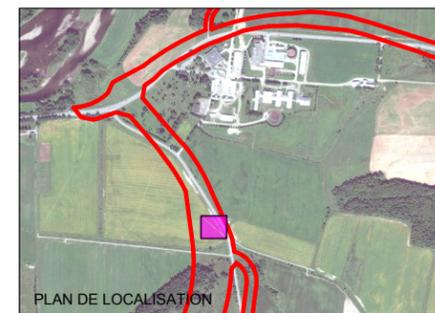


- 2A SONDAGE POSITIF
- SONDAGE NÉGATIF
- VESTIGE
- 2S1 IDENTIFICATION DU VESTIGE
- PROLONGEMENT DE VESTIGE
- EMPRISE
- SECTEUR
- (S7) IDENTIFICATION DE SECTEUR
- 212+600 LIGNE DE CENTRE ET CHAÎNAGE

0 5 10 m
ÉCHELLE : 1/300



Source : Carte électronique reçue du ministère des Transports du Québec, fichiers 410 et route 108 volet 2.dwg et emprise 410 volet 2.dwg



Le premier mur trouvé (photo 27), identifié par le numéro de lot 2H2, était formé de moellons bruts, d'une dimension moyenne de 0,25 m sur 0,17 m de côté et de 7 cm d'épaisseur, qui venait s'appuyer sur un parement de béton, lequel se trouvait du côté intérieur du bâtiment. Deux assises irrégulières étaient préservées et l'appareil de l'ouvrage était irrégulier. Le mortier liant les pierres était généralement désagrégé. L'ouvrage de maçonnerie venait s'appuyer directement sur le sol naturel stérile à une profondeur approximative de 0,75 m par rapport à la surface actuelle. Il a été dégagé sur une longueur de 0,50 m et sa largeur atteignait 0,70 m.



Photo 27 Vestige 2H2, sous-opération 2H, vue vers l'est (159-09-0124-16-NUM2-083)

Le deuxième mur (photo 28), mis au jour dans la sous-opération 2S, a également été dégagé sur une courte longueur de 0,50 m et sa largeur atteignait 0,70 m. Contrairement au mur 2H2, les moellons du mur 2S1 étaient parfois ébauchés et le parement de béton était absent. De plus, le mortier était dans ce cas-ci encore solide et l'ouvrage présentait un appareil régulier à parement double avec blocage. Trois assises étaient relativement bien conservées et la base reposait à l'intérieur du sol naturel stérile à une profondeur de 0,97 m sous la surface actuelle.



Photo 28 Vestige 2S1, sous-opération 2S, vue vers le nord (159-09-0124-16-NUM2-093)

Le plancher de béton (photo 29), identifié par le numéro de lot 2A2, a été mis au jour à une profondeur de 0,70 m sous la surface actuelle et il présentait une très légère pente descendante vers l'est. Sa surface, autrefois lisse, était craquelée et morcelée. Son épaisseur était d'environ 5 cm. Le retrait d'une partie de l'aménagement a permis de constater qu'une canalisation en terre cuite grossière (2A3) d'un diamètre de 10 cm passait sous le plancher dans un axe nord-est sud-ouest. Sa présence sous le plancher du sous-sol de la maison suggérait qu'il s'agissait d'un tuyau de drainage ou d'évacuation d'eau usée.

La localisation des murs, du plancher, ainsi que l'analyse de l'étendue des dépôts de démolition indiquaient que les fondations trouvées représentaient le mur de façade donnant sur le chemin Glenday et le mur sud d'une maison construite au milieu du XX^e siècle et démolie après 1983 (figure 4). L'étude des cartes topographiques permet une datation, quoiqu'imprécise, de la construction de la maison : le champ est libre de construction en 1921, mais en 1983, une maison est érigée à l'emplacement de la zone expertisée. Aucune couche d'occupation ancienne n'a été identifiée dans le cadre de l'évaluation et les artefacts mis au jour – datant presque tous du XX^e siècle – provenaient tous du remblai de démolition ou de la couche labourée. Ces éléments, conjugués à la modernité relative de la maison, permettaient d'affirmer que ces vestiges n'avaient pas de valeur archéologique et qu'une fouille n'est pas nécessaire.



Photo 29 Vestige de plancher 2A2 et conduite de terre cuite grossière 2A3, vue vers le nord (159-09-0124-16-NUM2-079)

Des superpositions des sondages ayant révélé, entre autres, les vestiges des secteurs 6 et 7, aux photographies aériennes anciennes de 1945 et 1971, ont été faites. Elles attestent manifestement de la présence de bâtiments à ces emplacements (plans 9 et 10). Il est possible d'y observer l'évolution du bâti de même que la disparition, sur la photographie aérienne de 1971, de l'habitation au chaînage 7+215 de la bretelle à l'est de Glenday.

Autour du point de chaînage 212+820 (photo 30), le devis du MTMDET indiquait la présence possible des vestiges d'une maison du côté ouest du chemin Glenday (figure 4), à l'angle d'un chemin d'accès permettant de se rendre aux installations de AAC. Malgré une densification des sondages à cet endroit, aucune trace d'habitation n'a été mise au jour. Toutefois, on y a observé une compacité accrue par rapport aux terrains adjacents.



Figure 4 À droite, photo de l'habitation qui était probablement présente au chaînage 212+920, en portion est de l'emprise. À gauche, l'habitation sise à 212+650, opération 2, secteur 7. (Source Agriculture et agroalimentaire Canada)



Photo 30 Secteur 7, champ cultivé en trèfle, vue vers le nord-ouest. Emplacement possible d'une maison démolie. (159-09-0124-16-NUM1-082)

PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 410 ENTRE LA RIVIÈRE MASSAWIPPI ET LA ROUTE 108 EST À SHERBROOKE (LENNOXVILLE)

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

SUPERPOSITION DE LA PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE DE 1945 AUX SECTEURS 6 ET 7

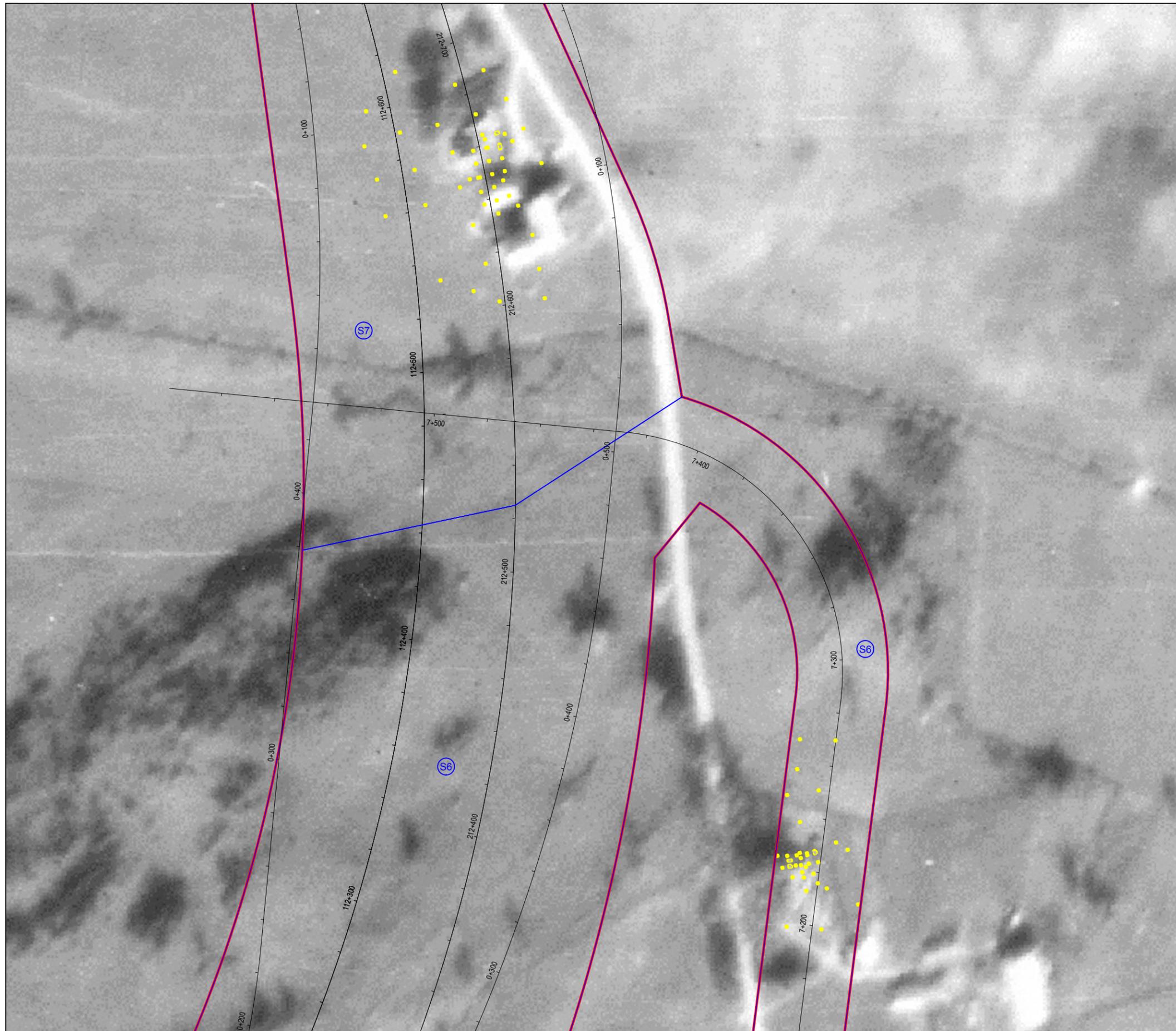
PLAN 9

-  EMPRISE
-  SECTEUR
-  IDENTIFICATION DE SECTEUR
-  LIGNE DE CENTRE ET CHAÎNAGE
-  SONDAGE MANUEL

0 15 30 m
ÉCHELLE : 1/1500



Source : Carte électronique reçue du ministère des Transports du Québec, fichiers 410 et route 108 volet 2.dwg et emprise 410 volet 2.dwg



PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 410 ENTRE LA RIVIÈRE MASSAWIPPI ET LA ROUTE 108 EST À SHERBROOKE (LENNOXVILLE)

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

SUPERPOSITION DE LA PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE DE 1971 AUX SECTEURS 6 ET 7

PLAN 10

-  EMPRISE
-  SECTEUR
-  IDENTIFICATION DE SECTEUR
-  LIGNE DE CENTRE ET CHAÎNAGE
-  SONDAGE MANUEL

0 15 30 m
ÉCHELLE : 1/1500



Source : Carte électronique reçue du ministère des Transports du Québec, fichiers 410 et route 108 volet 2.dwg et emprise 410 volet 2.dwg



Un sondage test a été effectué à proximité du point de chaînage 212+890, dans une portion du champ cultivé en foin, sur le flanc de la colline située à l'est du secteur d'inventaire. La séquence stratigraphique se composait au sommet d'un niveau labouré de limon brun grisâtre, homogène et compact, contenant quelques cailloutis et cailloux, d'une épaisseur de 0,40 m (1). Cette couche labourée recouvrait un horizon B stérile constitué de limon gris orangé, homogène et très compact, présentant un sommet plus gris (2). L'horizon B a été observé sur plus de 0,35 m, sans jamais atteindre l'horizon C. (photo 31)



Photo 31 Profil stratigraphique du sondage test 13, secteur 6, chaînage 212+890, vue vers le sud (154-09-124-NUM1-84)

De l'autre côté du chemin d'accès, à l'extrémité nord du secteur 7, du côté est du chemin Glenday entre les points de chaînage 212+940 à 213+005, un champ labouré présentait en surface une très grande quantité de briques communes (photo 32). L'observation de celles-ci a permis de constater qu'elles étaient pour la plupart difformes ou fracturées (photo 33). L'excavation de deux sondages test à 17 m d'intervalle (photo 34) a permis de constater qu'elles s'intégraient à une succession de dépôts d'une soixantaine de centimètres d'épaisseur formé de couches renfermant une grande proportion de briques séparées par des couches sableuses fines. Les sondages ont aussi démontré que le dépôt s'amincissait progressivement vers le sud et donc, que l'épaisseur des couches était variable. En premier lieu, 0,35 m de sable limoneux brun foncé présentait une grande quantité de briques (1). Par la suite, une couche de 10 cm d'argile sableuse vert bleuté contenait des charbons de bois et des lentilles de limon sableux brun (2). Dessous se trouvait 0,15 m de fragments de briques dans une matrice sablo-argileuse brune (3). Enfin, ces remblais reposaient sur le sol naturel en place, lequel se composait de sable très fin légèrement argileux gris avec veines d'oxydation brun rougeâtre (4). L'absence totale de mortier ou d'autres résidus de démolition écartait l'hypothèse d'un dépôt de démolition. L'homogénéité du dépôt et l'altération générale des briques suggéraient fortement qu'il s'agissait d'une zone de rejet de briques difformes (donc imparfaites) provenant d'une briqueterie locale. D'ailleurs, l'ancien nom du chemin Glenday, *Brickyard Road*, est pour le moins évocateur. Selon la Lennoxville-Ascot Historical and Museum Society, la fabrication de briques à Lennoxville remonte à 1880 avec une briqueterie connue sur la rue Conley et une autre sur le chemin Glenday, près de la ferme expérimentale (QAHN 2015).



Photo 32 Champ de briques, vue vers le nord-est (159-09-0124-16-NUM1-079)



Photo 33 Brique difforme trouvée dans le secteur (photographie Isabelle Hade)



Photo 34 Profil stratigraphique du sondage test 15, secteur 7, chaînage 212+977, vue vers l'est (154-09-124-NUM2-65)

4.3.8 Secteur 8

Le secteur 8 était de dimensions plus modestes que les secteurs précédents. Il s'agissait d'un terrain à proximité de la ferme expérimentale appartenant à Agriculture et Agroalimentaire Canada principalement situé à l'est du chemin Glenday et au sud de la route 108. D'une longueur de 185 m, le secteur couvrait une superficie évaluée à 15 000 m². Il s'étendait du chaînage 213+015 au chaînage 213+200. Le secteur 8 possédait une largeur de 75 m, à l'exception de sa limite nord où il atteignait 120 m de largeur (plan 7). L'ensemble du secteur, généralement plat, était couvert d'une pelouse bien entretenue, laquelle était parsemée de quelques arbres matures (photo 35). En bordure de la route 108, les sols semblaient avoir été perturbés par des remaniements du tracé de la route, tout spécialement au cours du XX^e siècle. Dans l'ensemble du secteur, la surface du sol avait probablement été nivelée et les sondages révélaient que le sol avait été autrefois labouré. Ce labour était parfois épais et il reposait sur un horizon naturel non remanié.



Photo 35 Au sud de la route 108, au chaînage 213+160, le secteur 8 s'étend sur 185 m et est couvert d'une pelouse et d'arbres matures, vue vers le sud-ouest (154-09-124-NUM2-63)

Un sondage test a été effectué au chaînage 213+070 (photo 36). Sous la surface gazonnée, une couche de 0,45 m de limon argileux brun, homogène et ferme, correspondait à un horizon Ap labouré (1). Il reposait sur un horizon de limon faiblement sableux gris, compact et homogène, de 10 cm d'épaisseur (2). Ce dernier pourrait correspondre à un sol partiellement éluvié. Plus bas, un horizon de limon faiblement sableux brun orangé, compact et homogène, correspondait à une zone d'accumulation des minéraux, caractéristique d'un horizon B (3). Ce dernier niveau était visible sur 0,15 m.



Photo 36 Profil stratigraphique du sondage test 16, secteur 8, chaînage 213+070, vue vers l'est (154-09-124-NUM1-78)

4.3.9 Secteur 9

Compris entre les chaînages 0+060 et 0+605, le secteur 9 s'étendait du sud-ouest au nord-est sur une distance de 545 m, couvrant ainsi une superficie estimée de 45 000 m² (plans 7 et 11). L'emprise variait en largeur et passait de 30 ou 40 m à l'ouest à 97 m près du chaînage 0+270, où un rond-point sera aménagé. Vers l'est, la largeur de l'emprise se stabilisait à une moyenne d'environ 60 m de largeur. De manière générale, deux environnements caractérisaient ce secteur. Tout d'abord, l'ouest était largement mal drainé et présentait une baissière en jachère. Celle-ci s'étendait entre les chaînages 0+060 et 0+300. L'altitude de la surface du sol y était très basse par rapport à la rivière Saint-François. En portion sud, des tuyaux de drainage longeaient la route et pourraient avoir été implantés récemment. Vers 0+175, l'emprise croise de nouveau le ruisseau Léopold-Clément, dont le fossé au nord, très rectiligne (tout comme au sud de la route d'ailleurs) avait de tout évidence été aménagé pour les besoins de l'agriculture. À proximité de la route, un seuil de béton long d'environ 3 m et possiblement large de 0,80 m a été observé dans ce cours d'eau (photo 37). Aucun sondage fait à proximité n'a révélé de traces de structure ou de bâtiment. Les photos aériennes demeurent aussi relativement muettes par rapport à la fonction de ce seuil de béton. Une hypothèse veut que ce seuil ait été aménagé afin de contrôler l'érosion.



Photo 37 Au chaînage 0+175, un seuil de béton est présent dans le cours d'eau Léopold-Clément, vue vers l'ouest (154-09-124-NUM1-76)

Localisé à 0+300, le sondage test 17 a révélé une séquence simple de sols, commune à l'ensemble de cette partie basse du secteur 9. En effet, les sols y étaient généralement moins bien drainés et plus argilo-limoneux. En premier lieu, l'observation des parois montrait une couche de limon argileux brun foncé, homogène et ferme correspondant à des labours d'une épaisseur de 0,24 m. Cette couche reposait sur un horizon épais de sable limoneux fin légèrement argileux gris brunâtre montrant des traces d'oxydation brun rougeâtre. Une résurgence d'eau apparaissait à environ 0,70 m de la surface.

Du chaînage 0+300 à 0+605, la portion est du secteur 9 se composait notamment d'un champ un peu surélevé. Celui-ci était nouvellement labouré au moment de l'intervention (photo 38). Il présentait une surface au relief plat avec une pente descendante graduelle vers le nord-ouest. Vers 0+376, quelques artefacts historiques ont été retrouvés dans les labours



Photo 38 L'emprise s'étend dans un champ nouvellement labouré, secteur 9 près de 0+500, vue vers le sud-ouest (154-09-124-NUM1-69)

et en surface du sol. Il s'agissait de fragments de verre, de terre cuite fine blanche et de terre cuite fine argileuse blanche, de terre cuite grossière et de grès grossier de type Derbyshire. Malgré une densification des sondages, aucune structure n'a été identifiée. La majeure partie de ces artefacts semblait provenir de la bordure de la route 108. Une hypothèse veut que l'endroit puisse receler une zone de rejet de faible envergure, laquelle aurait été disséminée par l'action des labours et du travail des champs au cours des ans.

Le sondage test 18 a été fait au chaînage 0+360, en portion nord de l'emprise (photo 39). Une première couche de sable fin faiblement limoneux brun contenait quelques charbons de bois. Il s'agissait d'un horizon Ap labouré de 0,45 m d'épaisseur (1). Par la suite, un mince horizon Ae de sable fin éluvié de 4 cm (2) était présent au sommet d'un horizon B de sable fin orange foncé contenant quelques rares cailloux (3). Ce dernier était présent sur 0,18 m d'épaisseur. Enfin, à la base du sondage, un horizon C de sable fin beige jaune, compact et homogène, a été observé sur seulement 5 cm (4). Toutefois, la majorité des sondages ne possédaient pas l'horizon éluvié et présentaient une couche de labours épaisse de 0,40 à 0,50 m reposant directement sur l'horizon B.

Plus loin, aux environ du chaînage 0+500, le sondage test 19 (photo 40) a montré une couche de labours (horizon Ap) de sable fin limoneux brun de 0,32 m (1) reposant sur un remblai de limon argileux beige, compact et homogène de 0,18 m, témoignant d'un épisode de rehaussement (2). Dessous, un second labour (horizon Ap2) était constitué de sable fin limoneux brun à brun roux de 0,20 m d'épaisseur (3) et reposait finalement sur un podzol légèrement arasé et remanié de 9 cm, composé de sable fin limoneux orange (horizon B) (4). Ce dernier était parsemé de quelques traces grises d'un sol éluvié (horizon Ae).



Photo 39 Profil stratigraphique du sondage test 18, secteur 9, chaînage 0+360, vue vers l'ouest (154-09-124-NUM1-71)

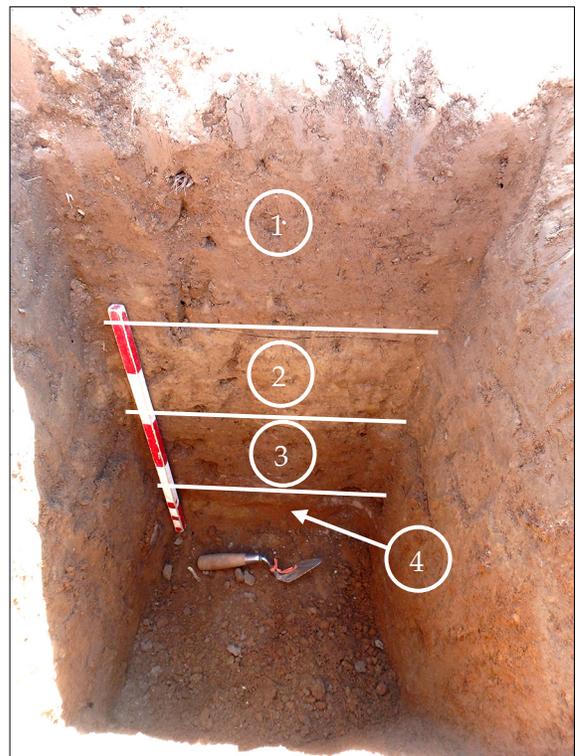
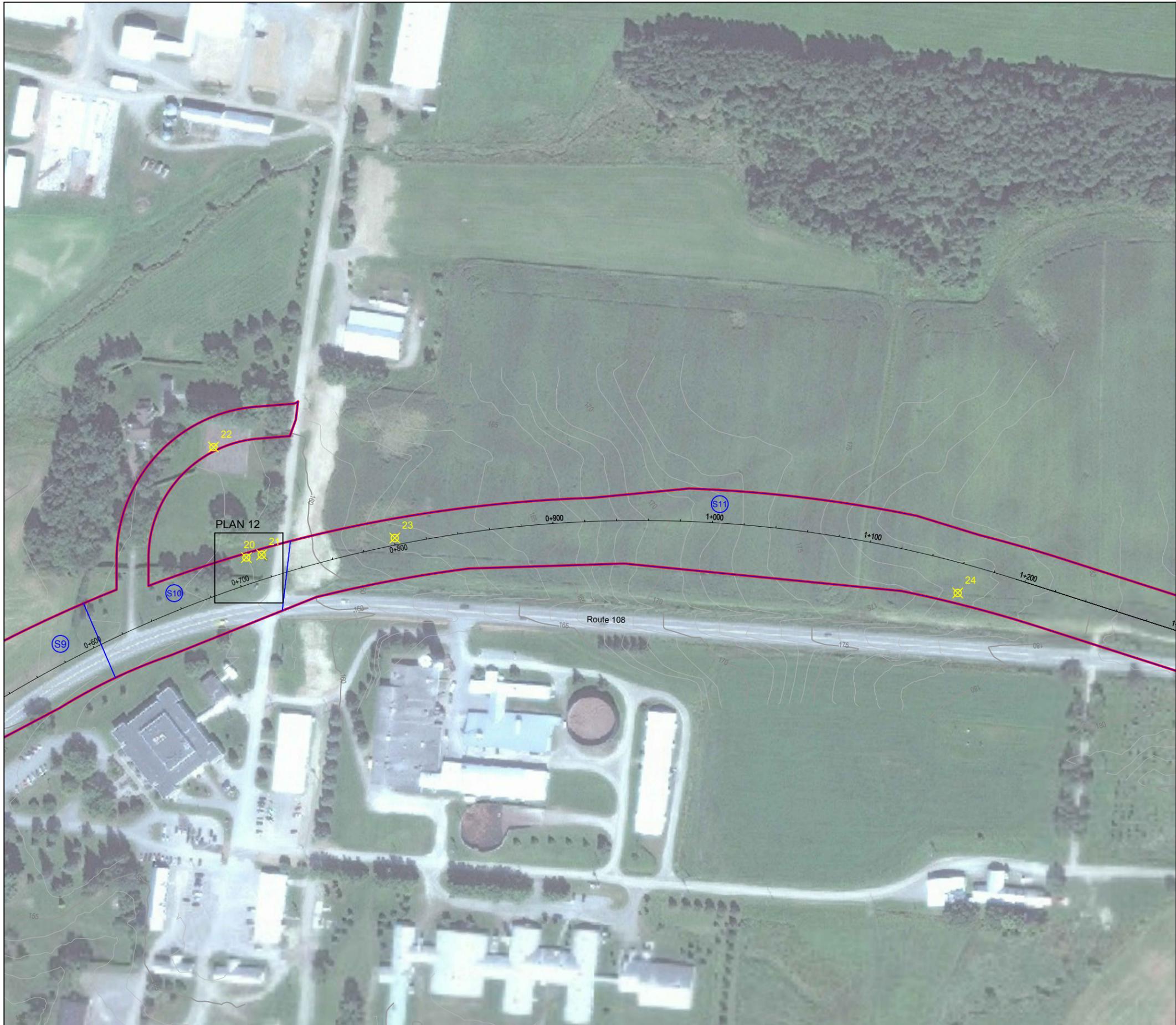


Photo 40 Profil stratigraphique du sondage test 19, secteur 9, chaînage 0+500, vue vers l'ouest (154-09-124-NUM1-68)



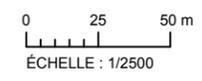
PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 410 ENTRE LA RIVIÈRE MASSAWIPPI ET LA ROUTE 108 EST À SHERBROOKE (LENNOXVILLE)

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

CHAÎNAGE 0+530 À 1+300
(SECTEURS 9, 10 ET 11)

PLAN 11

-  EMPRISE
-  SECTEUR
-  IDENTIFICATION DE SECTEUR
-  SONDAGE TEST
-  LIGNE DE CENTRE ET CHAÎNAGE



Source : Carte électronique reçue du ministère des Transports du Québec, fichiers 410 et route 108 volet 2.dwg et emprise 410 volet 2.dwg
Esri, DigitalGlobe, GeoEye, i-cubed, USDA, USGS, AEX, Getmapping, Aerogrid, IGN, IGP, swisstopo, and the GIS user Community

4.3.10 Secteur 10

Le secteur 10 s'étendait sur une distance de 125 m, entre les chaînages 0+605 à 0+730 et couvrait une superficie évaluée à 15 000 m² (plans 7 et 11). À cet endroit, l'emprise du tracé projeté de la nouvelle route 108 comprenait, au sud, une portion de la route 108 actuelle et au nord, une bretelle courbant vers l'est et donnant accès au chemin sans nom utilisé par Agriculture et Agroalimentaire Canada pour accéder aux terrains au nord de la route 108. Incluant l'actuelle route 108, l'emprise était d'une largeur d'un peu plus de 40 m. Quant à la bretelle au nord, sa largeur atteignait 20 m et elle longeait un petit chemin d'accès menant à une maison située à une centaine de mètres au nord de la route. Le secteur était couvert d'une pelouse et de quelques arbres matures (photo 41) et présentait un relief relativement plat, possiblement rehaussé, surtout immédiatement au nord de la route 108.



Photo 41 Aspect du secteur 10, vers 0+720, vue vers le sud-ouest (154-09-124-NUM1-51)

De manière générale, les sols du secteur 10 apparaissaient avoir été fréquemment remaniés. Aucune photo n'existe du sondage test 20 qui a été réalisé au chaînage 0+710 près de la limite nord de l'emprise. Les couches qui ont été observées sont les mêmes qui sont visibles plus bas, sur la photo 43. Tout d'abord, le sondage a montré un remblai de rehaussement et d'aménagement de sable limoneux brun d'une épaisseur de 0,22 m (1). Il recouvrait un horizon Ap caillouteux remanié composé de limon sableux brun de 0,28 m d'épaisseur (2). Enfin, l'excavation du sondage a permis d'observer une couche de limon beige kaki,



Photo 42 Profil stratigraphique du sondage test 21, secteur 10, chaînage 0+720, vue vers le sud-est (154-09-124-NUM1-53)

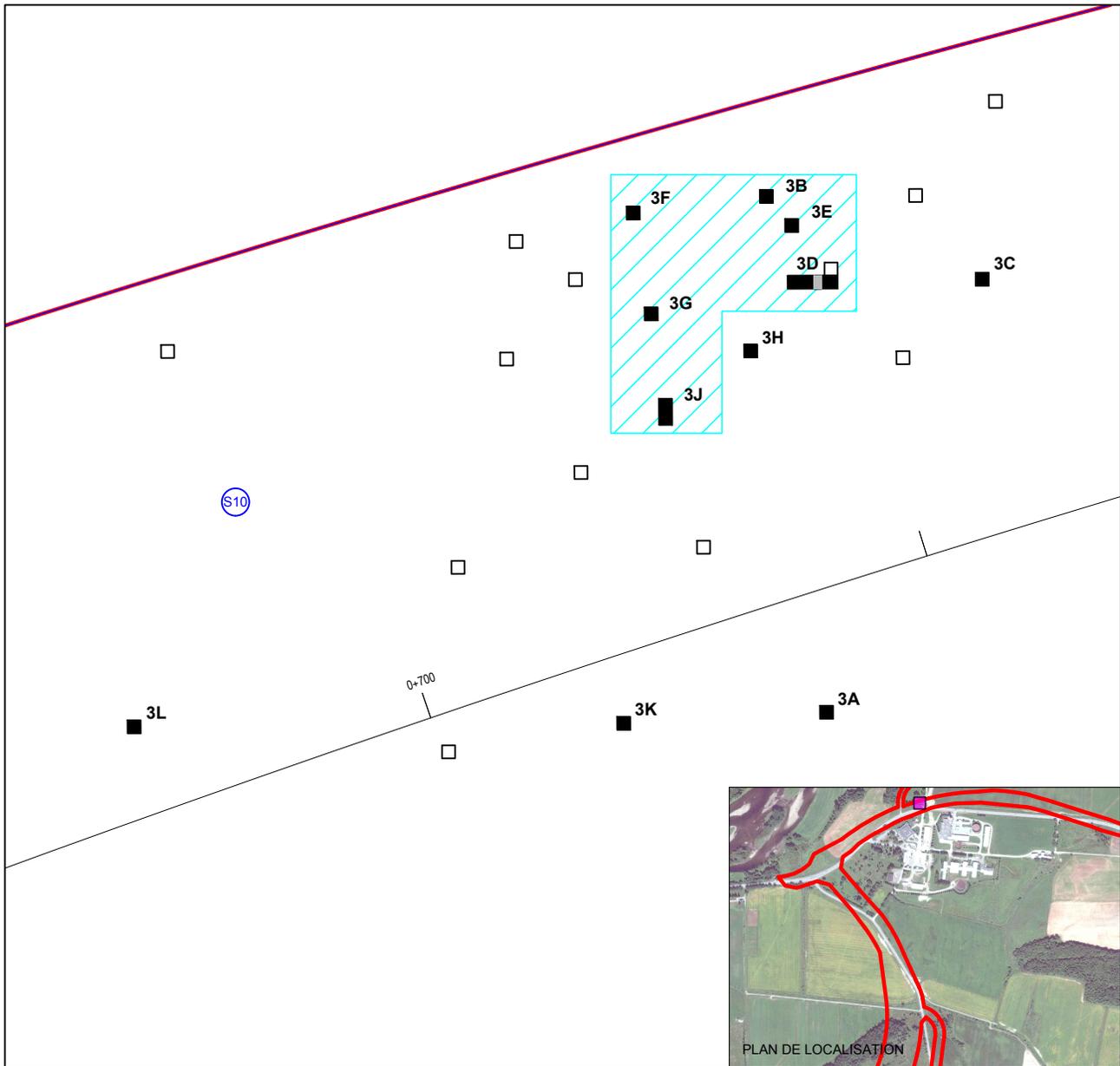
compact et homogène d'environ 10 cm (3). Il s'agissait là d'un sol naturel archéologiquement stérile et non remanié. La compacité élevée du sol n'a pas permis d'étendre plus profondément l'excavation du sondage à l'intérieur de cet horizon naturel.

Au chaînage 0+720, en bordure nord de l'emprise, certains sondages ont livré un épais remblai de comblement. Constituant le sondage test 21 (photo 42), un sondage montrait d'abord une couche caillouteuse de limon sableux brun, correspondant à un remblai d'aménage-

ment de 0,30 m d'épaisseur (1). Venait ensuite une couche de sable caillouteux gris brun, hétérogène et ferme, laquelle contenait des fragments d'asphalte, de béton et des pierres (2). Cette couche, observée sur plus de 0,90 m d'épaisseur, constituait un épais remblai de comblement d'une fondation. Enregistrés sous l'opération 3 (plan 12), d'autres sondages ont été réalisés à proximité afin de délimiter l'étendue de cet épais remblai de comblement et, du même coup, d'une possible ancienne habitation. La réalisation d'une tranchée manuelle de 2,10 m dans l'axe est-ouest et de 0,40 m dans l'axe nord-sud — la sous-opération 3D — a permis d'observer une possible section nord-sud d'une fondation de béton (photo 43). Il s'agissait peut-être d'un segment du mur est de l'habitation. Comme il est visible sur l'image, quelques tiges d'armatures sont également présentes et témoignent de l'épaisse couche de démolition. Immédiatement à l'est de la fondation, laquelle se trouvait à 1,10 m de la surface actuelle, un petit tuyau de terre cuite, d'un diamètre de 0,15 m et disposé dans un axe nord-sud, a été trouvé. Il semblait s'agir d'une sorte de drain français, disposé de façon peu conventionnelle, puisqu'il se trouvait à seulement 0,60 m de la surface; ce type de drain est habituellement installé à la base des fondations.



Photo 43 Segment nord-sud d'un mur de béton correspondant probablement au mur est de l'habitation, secteur 10, chaînage 0+720, vue vers l'est (154-09-124- NUM1-55)



PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 410 ENTRE LA RIVIÈRE MASSAWIPPI ET
LA ROUTE 108 EST À SHERBROOKE (LENNOXVILLE)

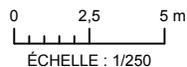
INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
LOCALISATION DES VESTIGES D'UNE HABITATION À 0+720
(OPÉRATION 3)

PLAN 12

- | | | | |
|------|---|---------|-----------------------------|
| ■ 3A | SONDAGE POSITIF | — | EMPRISE |
| □ | SONDAGE NÉGATIF | — | SECTEUR |
| ▨ | SONDAGE AYANT MONTRÉ LE REMBLAI DE COMPLEMENT D'UNE FONDATION | ⊙ S10 | IDENTIFICATION DE SECTEUR |
| ■ | VESTIGE | — 0+300 | LIGNE DE CENTRE ET CHAÎNAGE |



Source : Carte électronique reçue du ministère des Transports du Québec, fichiers 410 et route 108 volet 2.dwg et emprise 410 volet 2.dwg



ethnoscop MTQ1529

Au sud, le sondage 3J a révélé la présence d'une conduite de métal de fonte d'un diamètre externe d'environ 6 cm passant dans un axe sud-ouest nord-est. Il s'agissait possiblement d'un tuyau d'eau ou une petite canalisation. À proximité, des fragments de terre cuite fine blanche, des clous tréfilés, de la terre cuite grossière à glaçure incolore et une bille de verre ont été récupérés.



Figure 5 Photo de l'habitation sise au chaînage 0+720 vers 1980, secteur 10 (Source Agriculture et Agroalimentaire Canada)

En tout, six sondages ont révélé la présence d'un remblai de comblement. Selon la disposition de ces sondages, il semble possible que l'habitation se poursuive au nord, à l'extérieur de l'emprise des travaux. Puisque l'habitation figure sur une photographie aérienne datant de 1971 (plan 13), il est clair qu'elle a été démolie après cette date. La figure 5 illustre l'habitation qui était probablement présente à cet emplacement au cours de la seconde moitié du XX^e siècle.

La bretelle projetée donnant accès à la route d'Agriculture et Agroalimentaire Canada a également été sondé systématiquement. Son tracé la faisait passer tout juste au sud-est d'une résidence relativement ancienne de brique et dont la fondation était constituée d'une maçonnerie de pierre. À l'image du sondage test 22 (photo 44), les sondages ont révélé une couche de sable caillouteux brun correspondant à un remblai d'aménagement de 0,15 m d'épaisseur (1). Celle-ci reposait sur une couche de sable fin à moyen brun beige de 0,20 m d'épaisseur (2). Venait ensuite un remblai de 0,50 m de sable fin limoneux gris, ferme et homogène, contenant des cailloutis et des cailloux subarrondis (3). À la base de la séquence se trouvait une couche de sable fin limoneux brun beige, compact et homogène, qui pourrait correspondre au sol naturel stérile (4). À première vue, le secteur de la bretelle semblait fortement perturbé.

À l'extrémité est de la bretelle, une densification des sondages a été effectuée afin de vérifier si des traces d'un bâtiment visible sur la photographie aérienne de 1971 étaient présentes. Aucune structure n'a été identifiée et les sols apparaissaient intègres à cet endroit. Deux sondages ont livré un fragment de bouteille, de la terre cuite fine blanche vitrifié, de la porcelaine fine dure de type Bone China, et clou tréfilé.



Photo 44 Profil stratigraphique du sondage test 22, secteur 10, bretelle d'accès, vue vers le nord-est (154-09-124-NUM1-65)

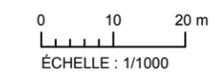
PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 410 ENTRE LA RIVIÈRE MASSAWIPPI ET LA ROUTE 108 EST À SHERBROOKE (LENNOXVILLE)

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

SUPERPOSITION DE LA PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE DE 1971 AUX SECTEURS 9, 10 ET 11

PLAN 13

-  EMPRISE
-  SECTEUR
-  IDENTIFICATION DE SECTEUR
-  LIGNE DE CENTRE ET CHAÎNAGE
-  SONDAGE MANUEL



Source : Carte électronique reçue du ministère des Transports du Québec, fichiers 410 et route 108 volet 2.dwg et emprise 410 volet 2.dwg



4.3.11 Secteur 11

Le secteur 11, situé principalement au nord de la route 108, mesurait environ 870 m de longueur et il s'étendait entre les chaînages 0+730 à 1+600. Il couvrait une superficie estimée à 40 000 m² (plans 11 et 14). Dans sa portion ouest, l'emprise, large d'environ 50 m, passait au travers d'un champ fraîchement labouré au relief plat mais présentant un glacis descendant généralement vers l'ouest (photo 45). Vers le chaînage 0+830, un renflement plus sableux était compris dans l'emprise, qui pourrait correspondre à une ancienne plage. Le sondage test 23 (photo 46) a été réalisé en portion nord de l'emprise et montrait d'abord une couche de 0,30 m de sable fin limoneux brun, ferme et homogène, ayant l'apparence d'un horizon Ap labouré (1). Par la suite, une couche de sable fin faiblement limoneux brun orange (horizon B), possédant parfois des traces éluviées d'un horizon Ae, était présente sur 10 cm d'épaisseur (2). Venait ensuite un horizon épais (0,40 m) de sable fin très faiblement limoneux gris beige ou kaki, compact et homogène, correspondant au sol naturel stérile (horizon C) (3). Vers le chaînage 1+100, un petit fossé croisait perpendiculairement emprise des travaux. À cet endroit, de gros fragments de tuyau de terre cuite ont été trouvés, probablement en lien avec une ancienne conduite agricole de drainage.

À l'image des secteurs 9 et 10, le secteur 11 comprenait, dans sa partie orientale, l'actuel tracé de la route 108, soit entre les chaînages 1+300 et 1+600. Le tracé de la route projeté se terminait à la jonction de la route 108 et du Chemin Spring, lequel s'étendait vers le nord à l'endroit où se trouvait une croix de chemin. Dans cette portion est du secteur, l'emprise longeait, dans sa partie sud, l'emplacement d'une ancienne école de rang aujourd'hui démolie, mais visible sur les photographies aériennes datant de 1945 et 1971. Malgré que des sondages aient été réalisés de part et d'autre de l'actuelle route 108, aucun indice en lien avec cette école n'a été mis au jour. Au nord, près du chaînage 1+400, un petit ruisseau suivant un axe sud-ouest nord-est traversait l'emprise. Près de cet endroit, les champs étaient cultivés en trèfle au moment de l'inventaire.



Photo 45 En portion ouest du secteur 11, réalisation de sondages dans un champ labouré, 1+040, vue vers le sud-est (154-09-124-NUM1-48)



Photo 46 Profil stratigraphique du sondage test 23, secteur 11, chaînage 0+800, vue vers le sud-ouest (154-09-124-NUM1-50)

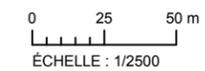
PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 410 ENTRE LA RIVIÈRE MASSAWIPPI ET LA ROUTE 108 EST À SHERBROOKE (LENNOXVILLE)

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

CHAÎNAGE 1+040 À 1+600
(SECTEUR 11)

PLAN 14

-  EMPRISE
-  SECTEUR
-  IDENTIFICATION DE SECTEUR
-  SONDAGE TEST
-  LIGNE DE CENTRE ET CHAÎNAGE



Source : Carte électronique reçue du ministère des Transports du Québec, fichiers 410 et route 108 volet 2.dwg et emprise 410 volet 2.dwg
Esri, DigitalGlobe, GeoEye, i-cubed, USDA, USGS, AEX, Getmapping, Aerogrid, IGN, IGP, swisstopo, and the GIS user Community

Conclusion et recommandations

L'inventaire archéologique de l'emprise du projet du prolongement de l'autoroute 410 entre la rivière Massawippi et la route 108 est à Sherbrooke (arrondissement Lennoxville), localisé sur le territoire de la Direction de l'Estrie, s'étendait sur une distance linéaire de 5185 m, couvrant une superficie approximative de 488 205 m², où des inspections visuelles et des sondages archéologiques ont été effectués. Au total, 2313 sondages ont été excavés à l'intérieur des limites de l'emprise. Parmi ceux-ci, 17 se sont révélés positifs, renfermant tous des biens archéologiques historiques.

En tout, 11 secteurs archéologiques ont été définis, correspondant à autant d'environnements différents. Plusieurs sondages test ont été réalisés, définissant les profils stratigraphiques types pour chacun de ces secteurs. Dans la bretelle à l'est de Glenday, au chaînage 7+215, des vestiges ont été identifiés (opération 1). Deux murs de béton, de même qu'un mur de pierre doublé d'un parement de béton ont été localisés, lesquels étaient recouverts de remblais de démolition et de sols labourés. Selon des recherches sur la chaîne de titres, l'endroit semble occupé dès le XIX^e siècle, mais l'évaluation de la découverte a permis de déterminer que le site ne possédait pas de valeur archéologique. Par ailleurs, le long du chemin Glenday, au chaînage 212+650, une couche de démolition ainsi qu'une portion d'un mur de pierre et béton pouvant être associé à une ancienne habitation agro-domestique ont également été mises au jour. Pareillement, l'évaluation de l'endroit a permis de conclure qu'il n'y subsistait aucun élément permettant d'y attribuer une valeur archéologique. Enfin, au nord de la route 108, au chaînage 0+720, un épais remblai de comblement, associé probablement à une troisième ancienne habitation, a été identifié. Un fragment de mur de béton mis au jour à cet endroit pourrait correspondre à une fraction de la fondation. Toutefois, les éléments observés ne justifiaient pas une poursuite des recherches dans le secteur. Pour l'ensemble du tracé, les différents emplacements où se trouvaient des amas de débris modernes, les quelques tas d'empierrement présents à proximité des champs labourés, de même qu'un ancien dépotoir de brique observés dans l'emprise ne présentent pas d'intérêt pour la recherche archéologique et ne requéraient ainsi aucune mesure de mitigation.

Les résultats de cet inventaire archéologique permettent de conclure que l'expertise réalisée a permis de documenter adéquatement les différentes manifestations agro-domestiques situées à l'intérieur de l'emprise des travaux, et cela jusque durant la seconde moitié du XX^e siècle. Cette présence tardive est attestée par des photographies aériennes, des cartes topographiques, de même que des photos des habitations compilées par Agriculture et Agroalimentaire Canada. Aucune couche d'occupation ancienne n'a été identifiée. En somme, aucun élément distinctif n'a été observé ou mis au jour qui aurait permis d'apporter de nouvelles connaissances à l'archéologie de la région. Pour ces raisons, aucune nouvelle intervention archéologique supplémentaire n'est recommandée à l'intérieur des limites expertisées.

Médiagraphie

BOISVERT, Richard A.

1998 « The Israel River Complex: A Paleoindian Manifestation in Jefferson, New Hampshire » *Archaeology of Eastern North America* 26: 97-106.

1999 « Paleoindian Occupation of the White Mountains, New Hampshire » *Géographie physique et Quaternaire* 53 (1) : 159-174.

CARON, Olivier

2013 *Synthèse et modèle cartographique 3D des formations quaternaires pour les bassins-versants des rivières Chaudière et Saint-François : géochronologie, stratigraphie et paléogéographie wisconsinienne du sud du Québec*. Thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal, 358 pages.

CHAPDELAINE, Claude (direction)

2007 « Cliche-Rancourt, un site du Paléoindien ancien. Fouilles de 2002 à 2006 et synthèse des aires I et II » dans Claude Chapdelaine, directeur, *Entre lacs et montagnes au Méganticois; 12000 ans d'histoire amérindienne*. Paléo-Québec 32, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, p. 47-120.

CORBEIL, Pierre

2007 « Sur une belle terrasse face au marais : le site du Gros-Bouleau » dans Claude Chapdelaine, directeur, *Entre lacs et montagnes au Méganticois; 12000 ans d'histoire amérindienne*. Paléo-Québec 32, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, p. 129-180.

ETHNOSCOPI

2016 *Inventaire archéologique (2015). Parachèvement de l'autoroute de la Vallée-des-Forts (A-35), projet 154-91-2031*. Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec, direction de l'Est-de-la-Montérégie. 98 pages

2013 *Inventaire archéologique (été 2011). Autoroute 410, contournement sud de la ville de Sherbrooke, projets MTQ numéro 154-09-1335 et 154-09-1336*. Ministère des Transports du Québec, direction de l'Estrie, direction générale des territoires. 127 pages.

2012 *Inventaires archéologiques (2010)*. Ministère des transports du Québec, direction de l'Estrie, direction générale des territoires. 55 pages.

2012 *Inventaires archéologiques (2009)*. Ministère des transports du Québec, direction de l'Estrie, direction générale des territoires. 32 pages.

2011 *Interconnexion Québec – New Hampshire. Étude de potentiel archéologique.* Hydro-Québec, équipement et services partagés. 152 pages.

1995 *Programme de recherche et de mise en valeur sur l'occupation paléoindienne dans la MRC du Granit : les origines du peuplement. Étude de potentiel et inventaire archéologiques.* Municipalité Régionale de Comté du Granit et Ministère de la Culture et des Communications du Gouvernement du Québec 176 pages.

1987 *Étude de potentiel archéologique. Projet de raccordement de l'autoroute 410 au chemin Bel Horizon.* André Marsan & Associés. 52 pages.

GRAILLON, Éric

2000 Découverte d'un vase amérindien dans les eaux du lac Memphrémagog, canton de Potton, site BgFb-10. CRAA Estrie.

1999 Deux saisons d'inventaire archéologique dans les limites de la ville d'East Angus, étés 1997 et 1998. Ville d'East Angus, Ministère Culture Communication du Québec.

1997 Inventaire de la collection archéologique Cliche-Rancourt (6 volumes). MRC du Granit et Ministère de la Culture et des communications du Québec.

GRAILLON, Éric, Claude CHAPDELAINE et Éric CHALIFOUX

2012 « Le site Gaudreau de Weedon : un premier site Plano dans le bassin de la rivière Saint-François en Estrie », *Recherches amérindiennes au Québec*, Vol. 42, numéro 1, p. 67-84

GRAMLY, Richard M.

1982 *The Vail Site: A Paleo-Indian Encampment in Maine.* Bulletin of the Buffalo Society of the Natural Sciences 30, Buffalo.

1985 Recherches archéologiques au site paléoindien de Vail, dans le nord-ouest du Maine, 1980-1983. *Recherches amérindiennes au Québec* XV (1-2): 57-117.

INSTITUT DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT EN AGROENVIRONNEMENT

2008 Carte pédologique, feuillet 31H03102.

KESTEMAN, Jean-Pierre, Peter SOUTHAM et Diane SAINT-PIERRE

1998 *Histoire des Cantons de l'Est.* Sainte-Foy, Les Éditions de l'IQRC.

LANDRY, Bruno et Michel MERCIER

1992 *Notions de géologie.* Mont-Royal, Modulo Éditeur.

LAPERRIÈRE, Guy

2009 *Les Cantons-de-l'Est*, Québec, Presses de l'Université Laval.

LAROCQUE, Armand, Brigitte LEBLON, Jean-Marie M. DUBOIS et Gérard LAROCQUE

2005 « Délimitation de la limite marine tardiglaciaire dans la vallée de la rivière Saint-François, Québec méridional, Canada », *Géomorphologie. Relief, processus, environnement*, vol. 11, numéro 4, p.311-326.

MCDONALD, Barrie C.

1966 *Géologie des dépôts meubles. Sherbrooke-Orford-Memphrémagog, Québec*. Commission géologique du Canada.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE
L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS (MTMDET)

2015 *Expertises archéologiques, Prolongement de l'autoroute 410 entre la rivière Massawippi et la route 108 est à Sherbrooke (Lennoxville), projet 154-09-0124, devis technique*. Direction générale des territoires, bureau de la coordination du Nord du Québec.

MORIN, Bertrand et Éric GRAILLON

1994 *Inventaire des sites archéologiques inédits en Estrie*. Centre de recherche et d'animation en archéologie (Estrie). Ministère de la Culture, direction de l'Estrie. 25 pages.

PATRIMONE EXPERTS

2012 *Aménagement de l'autoroute 410. Contournement sud de la ville de Sherbrooke (Projet de construction MTQ 154-09-0123). Inventaire archéologique (2010)*. Ministère des Transports du Québec. 40 pages.

1999 *Inventaires archéologiques, Direction de l'Estrie*. Ministère des Transports du Québec. 84 pages.

TRANSIT ANALYSE

1995 *Analyse des collections de vestiges archéologiques des sites préhistoriques BiEx-2 et BiEx-3, Lennoxville, rapport final*. Ville de Lennoxville et Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

1990 *Inventaire archéologique réalisé sur le territoire de la ville de Lennoxville en octobre 1989*. Ville de Lennoxville. 76 pages.

Sites internet

GÉOMORPHOLOGIE : RELIEF, PROCESSUS, ENVIRONNEMENT

2005 *Délimitation de la limite marine tardiglaciaire dans la vallée de la rivière Saint-François, Québec méridional, Canada*

En ligne :

<http://geomorphologie.revues.org/docannexe/image/592/img-16.png> (Consulté en juin 2016)

GROUPE TEKNIKA INC.

2005 *Projet de contournement sud de l'agglomération de Sherbrooke dans le prolongement de l'autoroute 410, Étude d'impact sur l'environnement déposée au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, rapport principal. Présentée au ministère des Transports du Québec. 396 pages et 7 annexes*

En ligne :

<http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/sherbrooke-410/documents/PR3-1.pdf> (Consulté en juin 2016)

IRDA (Institut de recherche et de développement en agroenvironnement)

2008 *Carte pédologique : feuillet 21E05101*

En ligne :

<http://www.irda.qc.ca/fr/outils-et-services/informations-sur-les-sols/etudes-pedologiques/feuillet-cartographiques/region-5/>

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (MDDELCC)

2016 *Les régions hydrographiques*

En ligne :

<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/EAU/bassinversant/regionshydro/index.htm> (Consulté le 08 août 2016)

MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS (MFFP-MRN)

2016 *Zone de végétation et domaine bioclimatique du Québec*

En ligne :

<https://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/inventaire/inventaire-zones-carte.jsp> (Consulté le 08 août 2016)

MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE
L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS (MTMDET)

2016 *Autoroute 410 – Prolongement de l'autoroute, contournement sud de Sherbrooke*

En ligne :

<https://www.transports.gouv.qc.ca/fr/projets-infrastructures/projets/reseau-routier/projets-routiers/estrie/Pages/prolongement-autoroute-410.aspx> (Consulté le 13 juin 2016)

QAHN

2015 « Lennoxville Brick – 1930 », in *The identity of English-speaking Quebec in 100 Objects*,

En ligne :

<http://100objects.qahn.org/content/lennoxville-brick-1930s> (Consulté juin 2016).

UNIVERSITÉ BISHOP'S UNIVERSITY

2016 *Chronologie historique*

En ligne :

<http://www3.ubishops.ca/?id=1663> (Consulté en juin 2016)

Annexe A Catalogues des photographies

Projet : Inventaire prolongement de l'A-410, Lennoxville, 154-09-0124
 Film N° : NUM1

Archéologue : Mathieu Sévigny
 Type de film : Numérique

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
03-05-2016	1		P5030001	Général	Bourrelet moderne d'accumulation, rivière Massawippi	S.
03-05-2016	2		P5030002	Idem	Idem, talus d'érosion	S.
03-05-2016	3		P5030003	210+25	Pierre au nord de l'emprise; stabilisation de la berge	N.
03-05-2016	4		P5030004	210+30	Profil stratigraphique légèrement à l'est	O.
03-05-2016	5		P5030005	210+25	Profil stratigraphique près de la rivière : moderne	E.
03-05-2016	6		P5030006	210+30	Secteur 1	N.
03-05-2016	7		P5030007	210+100	Profil stratigraphique	S.
03-05-2016	8		P5030008	210+60	Secteur 1 sondé	S.
03-05-2016	9		P5030009	210+40	Profil stratigraphique	S.
03-05-2016	10		P5030010	210+150	Secteur 2, sols contaminé réhabilité (ou recouverts)	O.
03-05-2016	11		P5030011	210+180	Secteur 2	S.-O.
03-05-2016	12		P5030012	210+230	Secteur 3, ruisseau traversant l'emprise SE/NO	S.-E.
03-05-2016	13		P5030013	210+240	Idem	E.
03-05-2016	14		P5030014	210+300	Sondage montrant un sol arasé	N.
03-05-2016	15		P5030015	210+300	Sols remaniés et ruisseau aménagé	S.
03-05-2016	16		P5030016	210+400	Zone humide, marécage	E.
03-05-2016	17		P5030017	210+450	Chablis montrant un sable caillouteux, sol arasé	-
04-05-2016	18		P5040018	210+450	Profil stratigraphique, carrière	N.-E.
04-05-2016	19		P5040019	210+540	Sol mal drainé	S.
04-05-2016	20		P5040020	210+540	Dépotoir XXe siècle	O.
04-05-2016	21		P5040021	210+720	Secteur 4, podzol en place, partie nord de l'emprise	S.
04-05-2016	22		P5040022	210+740	Quelques espaces mal drainés et bosselés	E.
04-05-2016	23		P5040023	210+800	Portion nord, cache de chasseur	S.-E.
04-05-2016	24		P5040024	210+870	Aspect du secteur, vallonné	S.-O.
04-05-2016	25		P5040025	211+000	Sondage test, secteur 4	S.-O.
04-05-2016	26		P5040026	211+105	Sondage test, près du ruisseau, humus enfoui, pas présent partout	S.
05-05-2016	27		P5050027	Rail MMA	Secteur 5, début, mise en place de l'équipe	S.
05-05-2016	28		P5050028	211+300	Réalisation du sondage test	S.
05-05-2016	29		P5050029	211+300	Sondage test, secteur 5	N.-E.
05-05-2016	30		P5050030	211+400	Champs anciennement cultivé et tas de pierre	S.-O.
05-05-2016	31		P5050031	211+420	Secteur mal drainé au centre de l'emprise	S.-O.
05-05-2016	32		P5050032	211+520	Ligne 1 et 3, secteur 6	S.-E.
05-05-2016	33		P5050033	211+530	Sondage particulièrement caillouteux	O.
05-05-2016	34		P5050034	211+520	Sondage test, secteur 6	N.-E.
05-05-2016	35		P5050035	211+610	Aspect de l'emprise au nord	N.-E.
05-05-2016	36		P5050036	211+610	Champs avant 211+580	S.-O.
05-05-2016	37		P5050037	211+610	Emprise de l'autoroute 410	S.
05-05-2016	38		P5050038	211+300	Ruisseau drainant le plateau de plus ou moins 170 m (NMM)	S.-O.
06-05-2016	39		P5060039	211+040	Petit ruisseau et sols mal drainés	S.
06-05-2016	40		P5060040	211+500	Densification des sondages	O.
09-05-2016	41		P5090041	1+520	Secteur 11, début à l'est	O.
09-05-2016	42		P5090042	1+520	Idem	O.

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
09-05-2016	43		P5090043	1+400	Ruisseau passant dans l'axe NE-SO	S.-O.
09-05-2016	44		P5090044	1+360	Averse de neige et vent fort, champs en labours	N.-O.
09-05-2016	45		P5090045	1+610	Croix de chemin au coin nord-est de l'intersection de la rue Spring et de la 108	E.
09-05-2016	46		P5090046	1+200	Labours sur sol naturel stérile gris étrange	E.
09-05-2016	47		P5090047	1+150	Emprise au nord de la route 108 sondé	S.-O.
09-05-2016	48		P5090048	1+040	Aspect du champ labouré	S.-O.
09-05-2016	49		P5090049	0+850	Ancienne plage en portion nord de l'emprise, labours	S.-O.
09-05-2016	50		P5090050	0+800	Sondage test, sableux, ancienne plage	S.-O.
10-05-2016	51		P5100051	0+720	Densification des sondages pour retrouver les fondations d'une habitation	S.-O.
10-05-2016	52		P5100052	0+720	Sondage type montrant 30 cm d'aménagement sur un remblai sableux de comblement	E.
10-05-2016	53		P5100053	0+720	Sondage test, ancienne habitation, S189 (3F)	S.-E.
10-05-2016	54		P5100054	0+720	S187 (3D), tranchée montrant un vestige de béton ainsi qu'un drain français (terra cotta)	E.
10-05-2016	55		P5100055	0+720	Idem	E.
10-05-2016	56		P5100056	0+720	Idem	E.
10-05-2016	57		P5100057	0+720	Idem	E.
10-05-2016	58		P5100058	0+670	S194 (3L), sondage montrant un remblai pierreux	N.-E.
10-05-2016	59		P5100059	0+720	S187 (3D), localisation de la tranchée en partie est d'une ancienne habitation	N.-O.
10-05-2016	60		P5100060	0+720	Idem	S.-O.
10-05-2016	61		P5100061	Bretelle	La bretelle passe près d'une résidence ancienne au nord	N.
10-05-2016	62		P5100062	Bretelle	Détails de la résidence et de son solage	N.-O.
10-05-2016	63		P5100063	Bretelle	Sondages réalisés près de l'allée asphaltée	S.
10-05-2016	64		P5100064	Bretelle	Sondage particulier montrant un remblai épais de cailloutis et cailloux subarrondis	N.-E.
10-05-2016	65		P5100065	Bretelle	Idem	N.-E.
10-05-2016	66		P5100066	Bretelle	Localisation du sondage au remblai épais et densification des sondages en partie NO	N.-E.
10-05-2016	67		P5100067	0+600	Fin du secteur 10, limite ouest	O.
10-05-2016	68		P5100068	0+500	Secteur 9, sondage test montrant deux niveaux de labours espacé d'un remblai	O.
10-05-2016	69		P5100069	0+500	Aspect de l'emprise, secteur 9, champ labouré	O.
11-05-2016	70		P5110070	0+470	Labours de 30-35 cm d'épaisseur, sableux	O.
11-05-2016	71		P5110071	0+400	Labours sur podzols	O.
11-05-2016	72		P5110072	0+380	Extrémité ouest du champ	S.
11-05-2016	73		P5110073	0+180	Aspect du secteur 9, à l'ouest	S.-O.
11-05-2016	74		P5110074	0+180	Ruisseau canalisé	S.
11-05-2016	75		P5110075	0+180	Aspect du secteur 9	E.
11-05-2016	76		P5110076	0+180	Seuil de béton ancien	O.
11-05-2016	77		P5110077	0+190	Sondage au sud de la route 108	O.
11-05-2016	78		P5110078	213+070	Sondage test, secteur 8	E.
11-05-2016	79		P5110079	213+000	Champ de brique, ancien dépotoir	N.-E.
11-05-2016	80		P5110080	213+000	Briques difformes	Plan
11-05-2016	81		P5110081	212+925	Chemin d'accès de AAC	N.-E.
11-05-2016	82		P5110082	212+820	Secteur 7, champ cultivés en trèfle. Très compact	N.-O.
11-05-2016	83		P5110083	212+750	Sondages réalisés dans les champs	N.-O.
12-05-2016	84		P5120084	212+890	Sondage test, champ de foin	S.
12-05-2016	85		P5120085	212+880	Aspect du champ	S.-E.
12-05-2016	86		P5120086	Général	Photo aérienne de 1945, AAC	-
12-05-2016	87		P5120087	Général	Idem	-
12-05-2016	88		P5120088	Général	Idem	-

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
12-05-2016	89		P5120089	Général	Détails bâtiments, 1945	-
12-05-2016	90		P5120090	Général	Habitations, secteur 7	-
12-05-2016	91		P5120091	Général	Habitations, secteur 10	-
12-05-2016	92		P5120092	212+660	Emplacement où un plancher de béton a été trouvé	E.
12-05-2016	93		P5120093	212+660	Idem	E.
12-05-2016	94		P5120094	212+640	Sondage test	S.
12-05-2016	95		P5120095	212+640	Sondage test de plus de 50cm de côté	S.-E.
12-05-2016	96		P5120096	211+456	« Évaluation » d'une découverte énigmatique	N.-E.
12-05-2016	97		P5120097	211+456	Idem	E.
12-05-2016	98		P5120098	211+456	Idem, sondage faussement « positif » au centre	S.-E.
12-05-2016	99		P5120099	212+570	Fossé et aménagement d'un chemin d'accès	S.
12-05-2016	100		P5120100	212+570	Ruisseau est-ouest	E.
13-05-2016	101		P5130101	212+650	« Évaluation » près d'un sondage ayant livré un vestige d'une habitation	S.-O.
13-05-2016	102		P5130102	212+650	Idem	N.-O.
13-05-2016	103		P5130103	212+650	Mur est-ouest	S.
13-05-2016	104		P5130104	212+650	Sondage montrant un remblai argileux	N.-E.
13-05-2016	105		P5130105	1N	Couche de cailloux compacts sous les labours : ancienne surface de circulation?	O.
13-05-2016	106		P5130106	1J	Paroi ouest de la petite tranchée	O.
13-05-2016	107		P5130107	1J	Idem	S.-O.
13-05-2016	108		P5130108	1J	Idem	N.-O.
16-05-2016	109		P5160109	7+350	Bretelle, section 7	O.
16-05-2016	110		P5160110	7+300	Tas de pierres et béton	E.
16-05-2016	111		P5160111	7+260	Sondages sur trois lignes espacées de 14-15 m	S.
16-05-2016	112		P5160112	7+300	Détails, béton	N.
16-05-2016	113		P5160113	7+160	Sondages sur trois lignes espacées de 14-15 m	S.
16-05-2016	114		P5160114	7+200	Sondage test	N.
16-05-2016	115		P5160115	7+200	Idem	N.
16-05-2016	116		P5160116	7+215	Sondage 1K montrant un creusement au sud	O.
16-05-2016	117		P5160117	7+215	Sondages laissés ouverts en voie de complétion	N.-E.
16-05-2016	118		P5160118	7+215	Idem	N.-O.
17-05-2016	119		P5170119	211+800	Vallons sondés	S.
17-05-2016	120		P5170120	211+850	Aspect du secteur 6	S.-E.
17-05-2016	121		P5170121	211+920	Aspect du secteur 6	S.-O.
17-05-2016	122		P5170122	211+880	Sondage test	N.-E.
17-05-2016	123		P5170123	212+200	Champ AAC, labouré. Sondages réalisés au 15 m	S.-O.
17-05-2016	124		P5170124	212+200	Idem	E.
17-05-2016	125		P5170125	212+200	Affleurement rocheux	S.-E.
17-05-2016	126		P5170126	212+250	Labours sur socle rocheux	N.
17-05-2016	127		P5170127	212+540	Gros bloc erratique (secteur 7)	S.-O.
18-05-2016	128		P5180128	7+215	Évaluation sommaire de la découverte d'une fondation, secteur 7	N.-O.
18-05-2016	129		P5180129	7+215	Idem	S.-E.
18-05-2016	130		P5180130	7+215	Évaluation sommaire complétée; sondages refermés	N.-E.
19-05-2016	131		P5190131	212+300	Champ labouré de AAC	E.
19-05-2016	132		P5190132	211+900	Jeune sapinière, inventaire complété	N.-E.
19-05-2016	133		P5190133	211+900	Idem	N.-E.



P5030001



P5030002



P5030003



P5030004



P5030005



P5030006



P5030007



P5030008



P5030009



P5030010



P5030011



P5030012



P5030013



P5030014



P5030015



P5030016



P5030017



P5040018



P5040019



P5040020



P5040021



P5040022



P5040023



P5040024



P5040025



P5040026



P5050027



P5050028



P5050029



P5050030



P5050031



P5050032



P5050033



P5050034



P5050035



P5050036



P5050037



P5050038



P5060039



P5060040



P5090041



P5090042



P5090043



P5090044



P5090045



P5090046



P5090047



P5090048



P5090049



P5090050



P5100051



P5100052



P5100053



P5100054



P5100055



P5100056



P5100057



P5100058



P5100059



P5100060



P5100061



P5100062



P5100063



P5100064



P5100065



P5100066



P5100067



P5100068



P5100069



P5110070



P5110071



P5110072



P5110073



P5110074



P5110075



P5110076



P5110077



P5110078



P5110079



P5110080



P5110081



P5110082



P5110083



P5120084



P5120085



P5120086



P5120087



P5120088



P5120089



P5120090



P5120091



P5120092



P5120093



P5120094



P5120095



P5120096



P5120097



P5120098



P5120099



P5120100



P5130101



P5130102



P5130103



P5130104



P5130105



P5130106



P5130107



P5130108



P5160109



P5160110



P5160111



P5160112



P5160113



P5160114



P5160115



P5160116



P5160117



P5160118



P5170119



P5170120



P5170121



P5170122



P5170123



P5170124



P5170125



P5170126



P5170127



P5180128



P5180129



P5180130



P5190131



P5190132



P5190133

Projet : Inventaire prolongement de l'A-410, Lennoxville, 154-09-0124
 Film N° : NUM2

Archéologue : Sébastien Leduc
 Type de film : Numérique

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
03-05-2016	1		P1050532	210+50	Profil stratigraphique	E.
03-05-2016	2		P1050533	210+50	Profil stratigraphique	E.
03-05-2016	3		P1050534	210+180	Ambiance	N.
03-05-2016	4		P1050535	210+250	Zone de remplissage	S.
03-05-2016	5		P1050536	210+250	Zone de remplissage	S.
03-05-2016	6		P1050537	210+250	Zone de remplissage	E.
04-05-2016	7		P1050538	210+500	Profil stratigraphique	N.
04-05-2016	8		P1050539	210+500	Terrasse et zone marécageuse	N.E.
04-05-2016	9		P1050540	210+540	Limite sud de l'emprise. Secteur marécageux.	N.E.
04-05-2016	10		P1050541	210+550	Profil stratigraphique	E.
04-05-2016	11		P1050542	210+660	Profil stratigraphique	E.
04-05-2016	12		P1050543	210+700	Secteur perturbé du côté sud de l'emprise	E.
04-05-2016	13		P1050544	210+800	Profil stratigraphique	N.
04-05-2016	14		P1050545	210+800	Secteur en pente	N.
04-05-2016	15		P1050546	210+800	Ancien chemin forestier	S.
04-05-2016	16		P1050547	210+800	Ancien chemin forestier	N.
04-05-2016	17		P1050548	210+920	Profil stratigraphique	E.
04-05-2016	18		P1050549	211+0	Profil stratigraphique	S.
04-05-2016	19		P1050550	211+200	Profil stratigraphique	E.
04-05-2016	20		P1050551	210+500	Profil stratigraphique	N.
04-05-2016	21		P1050552	210+100	Aménagement d'entreposage de matériaux de construction	N.O.
04-05-2016	22		P1050553	210+100	Aménagement d'entreposage de matériaux de construction	O.
04-05-2016	23		P1050554	210+100	Aménagement d'entreposage de matériaux de construction	S.
04-05-2016	24		P1050555	210+100	Aménagement d'entreposage de matériaux de construction, fenêtres	N.
04-05-2016	25		P1050556	210+100	Aménagement d'entreposage de matériaux de construction, planchettes	S.
04-05-2016	26		P1050557	210+100	Aménagement d'entreposage de matériaux de construction	N.O.
04-05-2016	27		P1050558	210+100	Aménagement d'entreposage de matériaux de construction	E.
04-05-2016	28		P1050559	210+100	Aménagement d'entreposage de matériaux de construction, blocs de béton et feuilles de tôle	S.O.
04-05-2016	29		P1050560	210+100	Aménagement d'entreposage de matériaux de construction	E.
04-05-2016	30		P1050561	210+100	Aménagement d'entreposage de matériaux de construction	S.
04-05-2016	31		P1050562	210+100	Aménagement d'entreposage de matériaux de construction	N.O.
04-05-2016	32		P1050563	210+100	Aménagement d'entreposage de matériaux de construction	N.
04-05-2016	33		P1050564	211+200	Ambiance	E.
04-05-2016	34		P1050565	211+200	Ambiance	N.
04-05-2016	35		P1050566	211+200	Ambiance	E.
04-05-2016	36		P1050567	211+240	Chemin de fer, début zone 5	N.
04-05-2016	37		P1050568	211+280	Ruisseau à l'est du chemin de fer	E.
05-05-2016	38		P1050569	211+320	Foyer récent	N.

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
05-05-2016	39		P1050570	211+320	Foyer récent	N.
05-05-2016	40		P1050571	211+350	Clôture dans l'axe est-ouest	N.O.
05-05-2016	41		P1050572	211+580	Limite sud de l'emprise	E.
05-05-2016	42		P1050573	211+456	Emplacement du sondage positif (débris de quartz)	E.
09-05-2016	43		P1050574	1+525	Portion sud de l'emprise	N.O.
09-05-2016	44		P1050575	1+465	Portion sud de l'emprise	O.
09-05-2016	45		P1050576	1+163	Profil stratigraphique	E.
09-05-2016	46		P1050578	0+720	Ambiance, excavation d'une tranchée	N.E.
09-05-2016	47		P1050579	0+720	Ambiance, excavation d'une tranchée	N.E.
09-05-2016	48		P1050580	0+720	Ambiance, excavation d'une tranchée	O.
09-05-2016	49		P1050581	0+720	Ambiance, excavation d'un sondage	O.
09-05-2016	50		P1050582	0+720	Sondage 192, tuyau de fonte	E.
09-05-2016	51		P1050583	0+720	Sondage 192, Profil stratigraphique	S.
09-05-2016	52		P1050584	0+720	Extrémité nord de la bretelle de la zone 10	O.
09-05-2016	53		P1050585	0+720	Extrémité nord de la bretelle de la zone 10	E.
09-05-2016	54		P1050586	0+700	Bretelle zone 10	S.
09-05-2016	55		P1050587	0+700	Maison sur bretelle de la zone 10	N.O.
09-05-2016	56		P1050588	0+625	Extrémité ouest de la zone 10	S.
11-05-2016	57		P1050589	0+400	Profil stratigraphique	E.
11-05-2016	58		P1050590	0+400	Profil stratigraphique	E.
11-05-2016	59		P1050591	0+376	Profil stratigraphique	E.
11-05-2016	60		P1050592	0+300	Profil stratigraphique	N.
11-05-2016	61		P1050593	0+300	Zone basse et mal drainée	O.
11-05-2016	62		P1050594	213+150	Extrémité nord de la zone 8	O.
11-05-2016	63		P1050595	213+150	Extrémité nord de la zone 8	S.
11-05-2016	64		P1050596	213+000	Extrémité nord de la zone 7	N.
11-05-2016	65		P1050598	212+977	Profil stratigraphique	E.
11-05-2016	66		P1050599	212+960	Profil stratigraphique	O.
11-05-2016	67		P1050600	212+960	Profil stratigraphique	O.
11-05-2016	68		P1050601	212+750	Ambiance	S.
12-05-2016	69		P1050602	213+0	Zone 7, côté ouest du chemin	S.
12-05-2016	70		P1050603	212+844	Exécution de sondages	N.
12-05-2016	71		P1050604	212+660	Sondage 203, 2A	N.
12-05-2016	72		P1050605	212+660	Sondage 203, 2A	N.
12-05-2016	73		P1050606	212+660	Sondage 203, 2A	E.
12-05-2016	74		P1050607	211+456	Profil stratigraphique	E.
13-05-2016	75		P1050608	212+650	Base 2G	N.
13-05-2016	76		P1050609	212+650	Base 2G	N.

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
13-05-2016	77		P1050610	212+650	2G, profil stratigraphique	S.
13-05-2016	78		P1050611	212+660	2A	N.
13-05-2016	79		P1050612	212+660	2A, base de la tranchée avec canalisation	N.
13-05-2016	80		P1050613	212+650	Base 2G	E.
13-05-2016	81		P1050614	212+650	Base 2G	E.
13-05-2016	82		P1050615	212+650	Base 2J	E.
13-05-2016	83		P1050616	212+650	Sommet 2H2	E.
13-05-2016	84		P1050617	212+650	Base 2H	S.
13-05-2016	85		P1050618	212+650	2H2, parement sud	N.
13-05-2016	86		P1050619	212+650	Base 2K	S.
13-05-2016	87		P1050620	212+650	2L, profil stratigraphique	O.
13-05-2016	88		P1050621	212+650	Surface 2M2	S.
13-05-2016	89		P1050622	212+650	2M, profil stratigraphique	S.
13-05-2016	90		P1050623	212+650	2M, profil stratigraphique	S.
16-05-2016	91		P1050624	7+200	Extrémité nord de la zone 6	N.
18-05-2016	92		P1050625	212+650	Vestige 2S	S.
18-05-2016	93		P1050626	212+650	Vestige 2S	N.
18-05-2016	94		P1050627	212+650	Vestige 2S, parement est	O.
18-05-2016	95		P1050628	212+650	Sondage 2T, profil stratigraphique	S.
18-05-2016	96		P1050629	212+650	Sondage 2T, profil stratigraphique	S.
18-05-2016	97		P1050630	212+650	Sondage 2V, profil stratigraphique	E.
18-05-2016	98		P1050631	212+650	Sondage 2V, profil stratigraphique	E.
18-05-2016	99		P1050632	212+650	Sondage 2R, base (démolition)	E.
18-05-2016	100		P1050633	7+200	Vestige 1L	E.
18-05-2016	101		P1050634	7+200	Vestige 1L	E.
18-05-2016	102		P1050635	7+200	Vestige 1M	S.
18-05-2016	103		P1050636	7+200	Vestige 1M, parement est	O.
18-05-2016	104		P1050637	7+200	Vestige 1F	N.
18-05-2016	105		P1050638	7+200	Vestige 1F	N.E.
18-05-2016	106		P1050639	7+200	Vestige 1F	N.E.



P1050532



P1050533



P1050534



P1050535



P1050536



P1050537



P1050538



P1050539



P1050540



P1050541



P1050542



P1050543



P1050544



P1050545



P1050546



P1050547



P1050548



P1050549



P1050550



P1050551



P1050552



P1050553



P1050554



P1050555



P1050556



P1050557



P1050558



P1050559



P1050560



P1050561



P1050562



P1050563



P1050564



P1050565



P1050566



P1050567



P1050568



P1050569



P1050570



P1050571



P1050572



P1050573



P1050574



P1050575



P1050576



P1050578



P1050579



P1050580



P1050581



P1050582



P1050583



P1050584



P1050585



P1050586



P1050587



P1050588



P1050589



P1050590



P1050591



P1050592



P1050593



P1050594



P1050595



P1050596



P1050598



P1050599



P1050600



P1050601



P1050602



P1050603



P1050604



P1050605



P1050606



P1050607



P1050608



P1050609



P1050610



P1050611



P1050612



P1050613



P1050614



P1050615



P1050616



P1050617



P1050618



P1050619



P1050620



P1050621



P1050622



P1050623



P1050624



P1050625



P1050626



P1050627



P1050628



P1050629



P1050630



P1050631



P1050632



P1050633



P1050634



P1050635



P1050636



P1050637



P1050638



P1050639

Annexe B Inventaire des artefacts

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lennoxville
Code : MTQ1529

Archéologue : Mathieu Sévigny/Sébastien Leduc
Analyste : Isabelle Hade

Date : juin 2016
Collection : SO

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1A01	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Bille à ruban blanc à l'intérieur. Vert vif. 1,5 cm de diam. Élaguée.	NC	
1A01	3.1.4.1	Plomb	balle	1	1	3.9.2.2	Chasse et/ou guerre, accessoires	Ent	Balle de 1,5 cm de diam. Élaguée.	NC	
1G1	5.3.4	Linoléum	linoléum	20	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragments à motif floral grossier de couleur bleu, orange, beige, vert, jaune et noir. Élagués.	NC	
1G1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	6	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. Élagués.	NC	
1G1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs de bouteille cylindrique. Verdâtre. Élagués.	NC	
1G1	5.3.1	Plastique	couvercle	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de couvercle mince et circulaire en plastique opaque beige. Env. 7 cm de diam. Présence de lignes et de chiffres sigillés. Élagué.	NC	
1G1	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments. Élagués.	NC	
1G1	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de 10 cm de long. Élagués.	NC	
1J1	5.1.1	Os	ossement	2	0	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments dont un avec trace de boucherie. Élagués.	NC	
1J1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de paroi à pâte orange vif, dense. Élagué.	NC	
1J1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat. Élagué.	NC	
1J1	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	conduite	1	0	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Fragment de paroi à pâte orange-rougeâtre. Élagué.	NC	
1J1	1.1.2.61	TCF blanche	pot	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs de base circulaire à pied annulaire. Sans décor. Élagués.	NC	
1J1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor. Élagués.	NC	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1J1	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou pot	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord. Paroi extérieure rose et cannelée. Élagués.	NC	
1J1	5.3.1	Plastique	indéterminé	1	0	4.5.2	Hygiène	Frag	Fragment de paroi cannelée en plastique opaque beige. Élagué.	NC	
1J1	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de 7 cm et 11 cm de long. Élagués.	NC	
1J1	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de clou trop corrodé pour identification. Élagué.	NC	
1J1	3.1.1.13	Fer tréfilé	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de tige circulaire composée de fils torsadés. Élagué.	NC	
1J1	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments difformes et corrodés. Élagués.	NC	
1K01	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 10 cm de long. Corrodé. Élagué.	NC	
1K01	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de clou trop corrodé pour identification. Probablement tréfilé. Élagué.	NC	
1L01	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bande +/- triangulaire. Env. 6 cm de haut. sur 3 cm dans le plus larg. sur 0,4 cm d'épais. Élagué.	NC	
1M	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de clou trop corrodé pour identification. Élagué.	NC	
1M	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	8	8	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers et fragmentaires. Entre 7 cm et 13 cm de long. Élagués.	NC	
1M	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	4	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. Élagués.	NC	
1M	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.3	Médication	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Verdâtre. Élagué.	NC	
1M	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	cruche ou jarre	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi à pâte gris chamois. Élagué.	NC	
1M	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol ou tasse	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi carénée. Décor peint bleu à motif indéterminé. Élagué.	NC	
1M	1.1.2.61	TCF blanche	tasse?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment rebord. Décor peint bleu dans le style Shell edge. Élagué.	NC	
1M	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor mocha vert. Élagué.	NC	
1M	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor imprimé brun à motif indéterminé. Élagué.	NC	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1M	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor. Élagué.	NC	
1M	1.99	Céramique altérée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor. Aspect beige. TCF. Élagué.	NC	
1M tranchée du mur	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor. Élagué.	NC	
1M tranchée du mur	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de bouge et de marli. Décor imprimé bleu à motif Willow. Élagué.	NC	
1M01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de base. Sans décor. Marque imprimée noire sous la base: [...CH]INA avec licorne. Élagués.	NC	
1M01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bocal?	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de rebord à lèvres droite et bague arrondie. 6 cm de diam. estimé. Cicatrice de moulage. Fabrication mécanique post 1900. Verdâtre. Élagué.	NC	
1M01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi de contenant cylindrique. Bleu-verdâtre. Élagué.	NC	
1M2	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 8 cm de long. Corrodé. Élagué.	NC	
1M2	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de goulot à lèvres aplaties de bouteille carrée. Cicatrice de moulage. Élagué.	NC	
1M2	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille carrée. Élagué.	NC	
1M2	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bol	4	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragments jointifs de rebord. Décor moulé de cannelures et en diamants. Élagués.	NC	
1N	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et trace de l'anse. Sans décor. Élagué.	NC	
1N	5.2.3	Bois	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment difforme recouvert de peinture blanche sur une surface. Élagué.	NC	
1N	3.1.1.13	Fer tréfilé	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de tige. Peut-être un clou. Élagué.	NC	
1P1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Verdâtre. Élagué.	NC	
1P1	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou dont il manque la tête. Corrodé. Élagué.	NC	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1P1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de paroi à pâte orange vif, dense. Élagué.	NC	
1P1	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 6,5 cm de long. Élagué.	NC	
1P1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat. Élagué.	NC	
1P1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille carrée. Élagué.	NC	
1P1	2.3.2.1	V col opaque blanc	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Élagué.	NC	
1P1	5.3.1	Plastique	règle	1	0	1.11.1	Matières multiples, outils	Frag	Fragment de règle en plastique translucide, bleuté. Présence de lignes et de chiffres sigillés. Élagué.	NC	
1Q01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat. Élagué.	NC	
1Q01	5.4.6	Asphalte	bardeau	3	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragments minces et difformes de couleur noire d'aspect métallique. Élagués.	NC	
1Q01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	6	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi de bouteille carrée. Même objet. Élagués.	NC	
1Q01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Vert vif. Élagué.	NC	
1Q01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	7	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de paroi à pâte orange. Au moins trois objets différents. Élagués.	NC	
1Q01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Sans décor. Élagué.	NC	
1Q01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de plat de base. Sans décor. Élagué.	NC	
1Q01	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	5	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers et fragmentaires. Élagués.	NC	
1Q01	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou. Élagué.	NC	
1R01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat. Élagué.	NC	
1R01	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers et incomplet. Élagués.	NC	
1R01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plutôt plat de base. Sans décor. Élagué.	NC	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1R01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Élagué.	NC	
1R01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de paroi à pâte orange, vif. Élagué.	NC	
1T1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	7	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. Élagués.	NC	
1T1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi à pâte orange et ayant perdu sa glaçure? Élagué.	NC	
1T1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Élagué.	NC	
1T1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	Cheminée de lampe	1	1	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragment de rebord dentelé. Élagué.	NC	
1T1	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	15	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers et fragmentaires dont certains de grand format. Élagués.	NC	
1T1	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	4	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clous trop corrodés pour identification. Élagués.	NC	
1T1	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	5	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers et fragmentaires. Élagués.	NC	
1T1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	6	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (1), de base (3) et de paroi. Sans décor. Élagués.	NC	
1T1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor imprimé vert à motif végétal. Élagué.	NC	
1T1	1.2.2.31	GF blanc homo glaç sal	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi moulée de cannelures de contenant cylindrique. Élagué.	NC	
1T2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	30	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. Élagués.	NC	
1T2	5.1.1	Os	ossement	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments. Élagués.	NC	
1T2	2.3.2.1	V col opaque blanc	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Élagué.	NC	
1T2	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	Cheminée de lampe	1	1	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragment de rebord dentelé. Élagué.	NC	
1T2	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	8	8	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers et fragmentaires. Élagués.	NC	
1T2	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 7,7, cm de long. Élagué.	NC	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1T2	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de clou trop corrodé pour identification. Élagué.	NC	
1T2	3.1.1.13	Fer tréfilé	fil	1	0	7.2	Multiplés	Frag	Tiges rondes torsadées. Élagué.	NC	
1T2	3.1.1.1	Fer ind	plaque	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de plaques difformes et plutôt minces. Élaguées.	NC	
1T2	3.1.1.3	Fonte	collet?	1	0	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Fragment circulaire. Élagué.	NC	
1T2	3.1.1.1	Fer ind	plaque	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de plaque plutôt mince recourbée sur elle-même. Emmanchement? Élagué.	NC	
1T2	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	3	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi de bouteille cylindrique Objets différents. Un fragment vert vif avec cicatrice de moulage. Élagués.	NC	
1T2	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord à lèvre arrondie. Élagué.	NC	
1T2	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi près du rebord légèrement évasé. Élagué.	NC	
1T2	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi plutôt mince. Élagué.	NC	
1T2	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille carrée à coins chanfreinés. Élagué.	NC	
1T2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	couvercle-contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord de couvercle circulaire au centre concave. Élagué.	NC	
1T2	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	2	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de paroi près de la base. Sans décor. Élagués.	NC	
1T2	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	11	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord (3), de base (1) et de paroi. Sans décor. Au moins deux objets différents. Élagués.	NC	
1T2	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base circulaire. Sans décor. Inscription imprimée en vert sous la base: [...] Bro. England. Élagué.	NC	
1T2	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor à l'éponge bleu. Objets différents. Élagués.	NC	
1T2	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant-anse	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'anse moulée. 8 cm de haut. Pichet? Élagué.	NC	
1T03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à l'éponge bleu. Probablement le même objet. Élagué.	NC	
1T03	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Élagué.	NC	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2A	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé?	2	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de tiges pouvant être des clous trop corrodés pour identification. Élagués.	NC	
2B	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor. Élagué.	NC	
2D	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor imprimé bleu à motif indéterminé. Élagué.	NC	
2D	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. Élagués.	NC	
2D	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Un clou entier de 6,5 cm de long. et un clou dont il manque la tête. Élagués.	NC	
2D	3.1.1.1	Fer ind	boucle	1	1	7.2	Multiples	Inc	Attache rectangulaire composée d'une tige circulaire pour le cadre. Absence d'une partie de l'ardillon. Boucle de ceinture? Pour les attelage? Cadre de 3,5 sur 3,2 cm. Élaguée.	NC	
2E	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 8 cm de long. Élagué.	NC	
2E	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	3	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou entier (8,5 cm de long.) et fragmentaires. Élagués.	NC	
2E	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat. Élagué.	NC	
2E	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor. Probablement le même objet. Élagués.	NC	
2E	1.99	Céramique altérée	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Sans décor. Élagué.	NC	
2F	5.1.1	Os	ossement	1	0	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragment. Élagué.	NC	
2F	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	contenant	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi à pâte gris chamois. Élagué.	NC	
2F	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. Élagués.	NC	
2F	1.1.1.3	TCG sans glaçure	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi à pâte orange et ayant perdu sa glaçure? Élagué.	NC	
2F	4.1.7	Schiste ou ardoise	Pierre?	1	0	6.3	Minéraux	Frag	Fragment plat.	NC	
2F	5.5.7	Cuir	talon de chaussure	1	1	4.4.3	Chaussures	Inc	Talon de 7 cm de larg. sur 8 cm de haut. sur 1 cm d'épais. Présence de petits clous. Élagué.	NC	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2F	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	gobelet?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi à pan concave. Élagué.	NC	
2F	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord et de paroi. Objets différents. Élagués.	NC	
2F	1.3.2.11	PF dure orientale	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor de deux lignes dorées sous le rebord. Élagué.	NC	
2F	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor imprimé bleu-vert à motif végétal. Élagué.	NC	
2F	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor imprimé bleu à motif d'arbre, de type chinoiserie. Élagué.	NC	
2F	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base et paroi moulée de pans concaves. Élagués.	NC	
2F	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	6	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base (1), de rebord (1) et paroi. Sans décor. Élagués.	NC	
2F	1.99	Céramique altérée	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. TCFB? Élagué.	NC	
2G	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor. Élagué.	NC	
2H	5.3.1	Plastique	peigne	2	0	4.5.2	Hygiène	Frag	Fragments de gros peigne en plastique opaque beige. Présence de dents sur un des fragment (2,5 cm de long.). Élagués.	NC	
2H	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat. Élagué.	NC	
2H	5.1.1	Os	ossement	1	0	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragment. Élagué.	NC	
2H	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments. Élagués.	NC	
2H	3.1.1.13	Fer tréfilé	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de tige cylindrique d'env. 1,5 cm de diam. et 11,5 cm de long. Élagué.	NC	
2H	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'épaule tombante. Cicatrice de moulage. Bleuté. Élagué.	NC	
2H	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.3	Médication	Frag	Fragment de col cylindrique et de goulot à lèvres arrondies de bouteille carrée. Bleuté. Élagué.	NC	
2H	4.1.10	Quartz	éclat	1	1	1.1.1.4	Pierre dure, technotémoin	Frag	Fragment de quartz laiteux. Naturel. Élagué.	NC	
2H	1.3.2.11	PF dure orientale	pot	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base circulaire avec la paroi moulée de cannelures. Élagué.	NC	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2H	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord ondulé et de paroi. Décor Flown blue indéterminé et décor moulé sous le rebord. Élagués	NC	
2H	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor. Élagué.	NC	
2H	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à l'éponge bleu. Élagué.	NC	
2H	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor. Élagué.	NC	
2H	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor. Base à gros pied annulaire? Élagué.	NC	
2H	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Sans décor. Élagué.	NC	
2H	1.99	Céramique altérée	bol	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord. Décor peint? d'une bande bleue. TCFB? Élagués.	NC	
2J	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor. Élagué.	NC	
2J	3.1.1.1	Fer ind	boulon	2	2	4.7.2.4	Fixations-divers	Ent	Boulon à tête circulaire bombée et boulon à tête carrée. 10 cm de long. Élagués.	NC	
2J	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bande +/- rectangulaire aux extrémités arrondies. Env. 11 cm de long. sur 1 cm de larg. sur 0,2 cm d'épais. Manche? Élagué.	NC	
2N	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat. Élagué.	NC	
2N	1.3.2.11	PF dure orientale	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé et décor peint d'une ligne dorées sous le rebord et décor imprimé à motif floral polychrome (rouge, orange et vert). Élagué.	NC	
2N	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord, de base et de paroi. Marli moulé de pans. Décor imprimé noir à motif d'arabesques et à motif floral. Légèrement flou. Deux fragments jointifs.	NC	
2N	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment plat de base. Décor imprimé Flown blue à motif floral. Trace d'une marque indéterminée en creux. Élagué.	NC	
2N	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base. Décor imprimé bleu à motif floral, au fond et sur le bouge. Élagués.	NC	
2N	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base à pied annulaire. Sans décor. 8 cm de diam. estimé. Tasse? Élagué.	NC	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2N	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi de bouteille rectangulaire à pans concaves et coins chanfreinés. Inscription moulée en relief dans un pas: [...] SH. Verdâtre. Élagués.	NC	
0+720	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	5	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous dont un entier de 6,5 cm de long. Corrodés. Élagués.	NC	
0+720	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 10 cm de long. Corrodé. Élagué.	NC	
0+720	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor. Élagués.	NC	
3C	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Un clou entier de 10 cm de long. et un clou dont il manque la tête. Élagués.	NC	
3C	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi à pâte orange et glaçure incolore d'aspect brunâtre sur la surface intérieure. Légèrement carbonisé par endroits. Élagué.	NC	
3H	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Bille à ruban blanc à l'intérieur. Vert vif. 2 cm de diam. Élaguée.	NC	
3J	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscule fragment de paroi. Sans décor. Élagué.	NC	
3J	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de clou trop corrodé pour identification. Élagué.	NC	
3L	1.99	Céramique altérée	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et trace de l'anse. Sans décor. Altéré par la chaleur. Probablement de la TCFBV. Élagué.	NC	
3L	1.1.2.104	TCF rouge glaçure brune	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor.	NC	
0+740 bretelle	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'épaule arrondie et amorce de col cylindrique. Bleuté. Élagué.	NC	
0+745 bretelle	1.3.4.11	PF Bone China standard	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé et de base. Décor moulé en relief de type arabesques, sous le rebord. Élagué.	NC	
0+745 bretelle	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette ou soucoupe	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Sans décor. Élagué.	NC	
0+745 bretelle	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 16 cm de long. Élagué.	NC	
212+650	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor imprimé vert à motif floral. Élagué.	NC	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
212+650	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Petit éclat sans forme. Élagué.	NC	
212+650	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette ou soucoupe	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Sans décor. Élagué.	NC	
212+650	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de paroi à pâte orange vif, dense. Rainures sur les deux surfaces. Élagué.	NC	
212+650	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor imprimé bleu-vert à motif floral. Élagué.	NC	
212+650	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord ondulé (1) et de paroi près de la base. Décor moulé de palmettes sous le rebord. Élagués.	NC	
2A	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	3	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de rebord plat et de paroi à pâte orange, vif. Élagués.	NC	
2A	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. Objets différents. Élagués.	NC	
2A	5.1.1	Os	ossement	3	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments. Élagués.	NC	
2A	1.3.4.11	PF Bone China standard	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Trace d'un décor doré indéterminé. Élagué.▯	NC	
2A	1.3.4.11	PF Bone China standard	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi Décor imprimé à motif de feuillage vert. Élagué.▯	NC	
2A	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor imprimé bleu à motif Willow. Élagué.	NC	
2A	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé à motif épi de blé. Élagué.	NC	
2A	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Sans décor. Élagué.	NC	
2A	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Sans décor. Légèrement altéré par la chaleur. Élagué.	NC	
2A	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol?	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord ondulé. Sans décor. Élagué.	NC	
2A	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse?	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base à pied annulaire. Sans décor. 5 cm de diam. Élagué.	NC	
2A	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pot	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base. Sans décor. 8 cm de diam. Élagué.	NC	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2A	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Décor imprimé Flown blue, à motif indéterminé. Élagué.	NC	
2A	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base et de rebord. Décor moulé de petits points sous le rebord et décor imprimé à motif de volutes beige et à motif floral rose et vert. Élagué.	NC	
2A	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	1	0	4.5.3	Soins de beauté	Frag	Fragment de paroi de bouteille carrée aux coins chanfreinés. Inscription en relief dans un pan concave: [...]FOR THE HAIR. Élagué.	NC	
2A	2.99	Verre altéré	perle	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Perle de verre chauffé plus ou moins ronde. Env. 0,8 cm de diam. Élaguée.	NC	
2A	2.99	Verre altéré	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Ent	Fragment difforme altéré par la chaleur. Élagué.	NC	
2A	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	gobelet	1	10	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base à pans. Élagué.	NC	
2A	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bocal?	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de rebord à lèvre arrondie, épaule droite et cannelures sous l'épaule. Bleuté. Élagué.	NC	
2A	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Verdâtre. Élagué.	NC	
2B	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat. Élagué.	NC	
2B	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entier et fragmentaires. Élagués.	NC	
2B	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Élagué.	NC	
2B	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.3	Médication	Frag	Fragment de base à cul en cône, très profond, de bouteille cylindrique. 5 cm de diam. Verdâtre. Élagué.	NC	
2B	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Sans décor. Élagué.	NC	
2C	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord ondulé. Décor imprimé rouge à motif végétal. Marque imprimé rouge sur la paroi extérieure: NONPAREIL. Élagués.	NC	
2E	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. Élagués.	NC	
2E	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 6,5 cm de long. Élagué.	NC	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2E	3.1.1.13	Fer tréfilé	plaque	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Plaque rectangulaire, recourbée aux extrémités où il y a des tiges de fiées. Tiges torsadées sur le dessus de la plaque. Plaque de 12 cm de long. Élaguée.	NC	
2E	5.1.1	Os	ossement	1	0	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragment. Élagué.	NC	
2E	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de paroi à pâte orange vif, dense. Élagué.	NC	
2E	1.3.2.11	PF dure orientale	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor. Élagué.	NC	
2E	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor imprimé bleu à motif d'arabesques. Élagué.	NC	
2E	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor imprimé polychrome (rose, vert, gris) à motif floral. Élagué.	NC	
2E	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor imprimé bleu à motif indéterminé. Élagué.	NC	
2E	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor. Élagué.	NC	
2E	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor. Élagué.	NC	
2E	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base à pied annulaire circulaire. Sans décor. Élagué.	NC	
2E	1.1.2.61	TCF blanche	bol?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor imprimé vert à motif indéterminé. Élagué.	NC	
2E	1.1.2.61	TCF blanche	bol	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de de paroi. Décor à l'engobe ondulé (blanc, noir, beige et bleu). Élagué.	NC	
2F	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	15	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. Élagués.	NC	
2F	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	encrier	2	1	5.3	Écrits	Frag	Fragments de base et d'épaule d'encrier individuel. Élagués.	NC	
2F	2.3.2.1	V col opaque blanc	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de paroi, presque plat. Élagué.	NC	
2F	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi à pâte orange vif et glaçure incolore d'aspect brunâtre sur la surface intérieure. Élagué.	NC	
2F	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	10	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous entiers et incomplets. Élagués.	NC	
2F	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de 8,5 cm de long. Élagués.	NC	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2F	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	4	0	4.7.2.3	Fixations-crous	Frag	Fragments de clous trop corrodés pour identification. Élagués.	NC	
2F	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	2	1	4.5.3	Soins de beauté	Frag	Fragments de base (1) et de paroi de bouteille carrée aux coins chanfreinés. Inscription en relief dans un pan concave: [FO]R THE HAIR. Élagués.	NC	
2F	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	verre à pied	2	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Fragments jointifs de pied circulaire de 8,5 cm de diam. Dessus moulé de pans. Élagués.	NC	
2F	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi de contenant cylindrique. Décor moulé de petits points en relief. Élagué.	NC	
2F	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	couvercle-contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord de couvercle circulaire. Décor moulé de cannelures. Élagué.	NC	
2F	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	couvercle-contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'épaule. Élagué.	NC	
2F	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi de bouteille cylindrique. Objets différents. Verdâtre. Élagués.	NC	
2F	1.3.2.11	PF dure orientale	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor de deux lignes dorées sous le rebord. Élagué.	NC	
2F	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	9	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (3), de base (2) et de paroi. Sans décor. Élagués.	NC	
2F	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (2) et de base (2). Décor moulé sous le rebord, épi de blé? et décor moulé de cannelures sur la paroi. Élagués.	NC	
2F	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette ou soucoupe	2	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord. Sans décor. Élagués.	NC	
2F	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	11	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (1), de base (2) et de paroi. Sans décor. Élagués.	NC	
2F	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bol?	1	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor moulé de pans concaves. Élagué.	NC	
2F	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat. Élagué.	NC	
2F	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	1	4.7.2.3	Fixations-crous	Frag	Fragment de clou trop corrodé pour identification. Élagué.	NC	
2F	5.1.6	Charbon	combustible	1	0	4.8.1	Chauffage	Frag	Fragment minéral. Élagué.	NC	
2H	5.4.6	Asphalte	bardeau	5	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragments minces et difformes de couleur noire et rouge. Élagués.	NC	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2H	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. Élagués.	NC	
2H	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	5	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous incomplets et fragmentaires. Élagués.	NC	
2H	1.3.2.11	PF dure orientale	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor peint vert et rose à motif floral. Élagué.	NC	
2H	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base . Décor imprimé bleu à motifs géométriques et indéterminé. Élagué.	NC	
2H	1.1.2.61	TCF blanche	bol	5	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (1) et de paroi. Décor à l'éponge bleu sur la partie supérieure de l'objet. Élagués.	NC	
2H	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord. Décor à l'éponge bleu sur la paroi et d'une bande peinte bleue sous le rebord. Élagués.	NC	
2H	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor peint d'une bande rouge. Élagué.	NC	
2H	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	4	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi dont deux jointifs. Sans décor. Au moins deux objets différents. Élagués.	NC	
2K	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	5	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments dont deux jointifs de rebord (2) et de paroi. Sans décor. Élagués.	NC	
2K	1.3.4.11	PF Bone China standard	assiette ou soucoupe	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor. Élagué.	NC	
2K	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment presque plat, mince. Élagué.	NC	
0+376	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat. Élagué.	NC	
0+376	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de rebord sans marque ni décor. Élagué.	NC	
0+376	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	cruche ou jarre?	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de base circulaire à pâte beige et glaçure saline à l'extérieur et dont l'intérieur est non glaçuré. Élagué.	NC	
211 + 455	4.1.10	Quartz	éclat	1	1	1.1.1.4	Pierre dure, techno-témoin	Frag	Fragment de quartz laiteux. Semble y avoir des enlèvements. Élagué.	NC	
212+650	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Minuscule fragment de paroi à pâte orange vif, dense. Élagué.	NC	
212+650	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de clou trop corrodé pour identification. Élagué.	NC	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
212+650	5.1.1	Os	ossement	1	0	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Petit fragment d'os blanchi. Élagué.	NC	
212+650	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de paroi à pâte orange vif, dense. Élagué.	NC	
212+650	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor. Élagué.	NC	
212+650	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de 8 cm de long. Corrodés. Élagués.	NC	
2S	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. Élagués.	NC	
2S	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers (2) et fragmentaire. Élagués.	NC	
2S	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base et de paroi de bouteille cylindrique. Fabrication mécanique post 1900. Élagués.	NC	
2S	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Verdâtre. Élagué.	NC	
2S	3.1.1.3	Fonte	attache?	1	0	7.1	Indéterminé	Inc	Système d'attache? composé de bras et de boulon. Élagué.	NC	
2S	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Sans décor. Élagué.	NC	
2S	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord ondulé. Décor d'un ligne dorée sur le dessus du rebord, d'une ligne dorée entre le bouge et le marli et d'un décor moulé indéterminé sous le rebord. Élagués.	NC	
2S	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	5	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord et de base. Décor imprimé vert à motif floral, sur le marli. Élagués.	NC	
2S	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor. Élagué.	NC	
2S	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor peint rose et doré à motif floral. Élagué.	NC	
2S	1.3.2.11	PF dure orientale	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Sans décor. Élagué.	NC	
2S	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse ou pichet	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi et d'anse. Décor moulé à motif épi de blé. Deux fragments jointifs. Élagués.	NC	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2A	3.1.1.1	Fer ind	attache	1	0	7.2	Multiples	Inc	Système d'attache pour tirer composé de plaques, de boulons et d'écrou. Une plaque recourbée pour former un crochet. Env. 16 cm de long. Élagué.	NC	
2A	3.1.1.1	Fer ind	tige	1	0	7.2	Multiples	Ent	Plaque rectangulaire se terminant en queue à une extrémité. Trois perforations circulaires de 0,5 cm de diam. 18 cm de long. sur 3 cm de larg. sur 0,7 cm d'épais. Queue de 4 cm de long. Élaguée.	NC	
3B	5.5.1	Tissu	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Ent	Bande rectangulaire tissée. 11,5 cm de long. sur 2,3 cm de larg. sur 0,1 cm d'épais. Courroie? Élaguée.	NC	
3B	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor imprimé Flown blue, à motif indéterminé. Élagué.	NC	
210+530	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. Objets différents. Élagués.	NC	
210+530	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de 6 cm et 15 cm de long. Élagués.	NC	
210+530	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment difforme (tôle). Élagué.	NC	
210+530	2.3.2.1	V col opaque blanc	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord légèrement évasé. Sans décor. Élagué.	NC	
210+530	1.3.2.11	PF dure orientale	bol?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base circulaire. Sans décor. Élagué.	NC	
210+530	1.3.2.11	PF dure orientale	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor. Bol ou tasse? Élagué.	NC	
210+530	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Sans décor. Marque imprimée verte sous la base: Johnson [...] England [...]. Élagué.	NC	
210+530	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor peint d'une bande rouge sur la surface extérieure. Élagué.	NC	
210+530	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor imprimé à motif de feuille rouge et verte. Élagué.	NC	
210+530	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor. Élagué.	NC	
210+530	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor imprimé polychrome (noir, rose et vert) à motifs géométrique et floral sur la paroi extérieure. 8 cm de diam. estimé. Élagué.	NC	
210+530	1.3.2.11	PF dure orientale	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de base. Décor peint polychrome (jaune, orange, vert et doré) à motifs de bandes, de lignes et de visages. Élagué.	NC	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
210+530	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pichet?	1	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragment de rebord avec bec verseur. Mince bande et lignes peintes vertes sous le rebord. Pot à lait? Élagué.	NC	
210+530	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de plusieurs petites tiges cylindriques collées ensemble. Filage? Élagués.	NC	
210+530	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Inc	Bouteille ovale à ouverture filetée. Petit pan concave sur la paroi. 5,5 sur 2,5 cm de base; 2 cm de diam. d'ouv; 10,5 cm de haut. Fabrication mécanique post 1900. Élaguée.	NC	
210+530	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base de bouteille rectangulaire. 7 sur 4,5 cm de base. Fabrication mécanique post 1900. Élagué.	NC	
210+530	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base de bouteille rectangulaire. 6 sur 3,5 cm de base. Fabrication mécanique post 1900 (procédé Owens). Élagué.	NC	
210+530	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base de bouteille rectangulaire. Inscription en relief: 8 OZ. Fabrication mécanique post 1900. Élagué.	NC	
210+530	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	4	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi de bouteille cylindrique. Deux fragments avec cicatrices de moulage. Élagués.	NC	
210+530	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille rectangulaire à coin chanfreiné. Élagué.	NC	
210+530	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments plats de paroi. Élagués.	NC	

Annexe C Chaîne de titres, lot 11A, rang 4, Canton
d'Ascot

Superposition du plan officiel du cadastre sur l'image Google Earth



Two hundred thirty sixth leaf B & B P. 6,

No. 104 Rang 4

Index to Real Estates of Township of Assent

in the County of Sherbrooke

Date of Registry			Indication of Registry			Nature of the Deed	Name of the Seller, Donor, Creditor, etc., etc.	Name of the Purchaser, Donee, Debtor, etc., etc.	AMOUNT OF THE DEBITS AND TERMS OF PAYMENT	Transfers Names of the Transferees	Amount transferred		Radiations		
Year	Month	Day	No.	Reg.	Vol.						Page	\$	cts.	Partial	Total
1924	Jan	10	16711	B	79	277	Sale	Mrs Samuel Smiley	Morley A. Smiley						No 15506 No 16051
1937	April	19	33746		90	650	Mortgage	Quebecan Loan Board	do do	\$1900 = \$2900 = paid					
"	May	4	601	F	2		Address	do do	do do	\$1500 = with 5 1/2 %					
1946	"	15	52283	K	103		Will	Morley R. Smiley	Mrs. Morley R. Smiley						
"	"	"	52284	"	"		Recapitulation	do do Estate	do do						
"	"	"	932	6R	"		Ed's Receipt	do do do	do do do						
1952	June	2	73346				Obligation	Quebec Farm Credit Bureau	Albert P. Parsons	\$1800 = with 2 1/2 %					No. 33708
"	"	"	8618	F			Address	do do	do do						"
"	July	22	73941				Sale	Mrs Morley A. Smiley	do	\$1500 = paid					
1953	Feb.	18	95380				Sale	Albert R. Parsons	Her Majesty the Queen, Canada	\$1500 = paid					
1959	April	7	100203				Transfer	The Queen's Counsel in Council	Her Majesty the Queen, Prov. of Que.						
No. 116															
1918	Jan	9	6224	B	72	776	Acte de Depot	Mrs Samuel Smiley	Francis R. Mitchell + al	Right of way					
1924	"	10	16711	"	79	277	Sale	do	Morley A. Smiley	\$2900 = \$2900 = paid					No 15506 No 16051
1937	April	19	33746		90	650	Mortgage	Quebecan Loan Board	do do	\$1800 = with 5 1/2 %					No. 24930
"	May	4	601	F	2		Address	do do	do do						
1946	"	15	52283	K	103		Will	Morley R. Smiley	Mrs. Morley R. Smiley						
"	"	"	52284	"	"		Recapitulation	do do Estate	do do						
"	"	"	932	6R	"		Ed's Receipt	do do do	do do do						
1952	June	2	73346				Obligation	Quebec Farm Credit Bureau	Albert P. Parsons	\$1800 = with 2 1/2 %					No. 33708
"	"	"	8618	F			Address	do do	do do						"
"	July	22	73941				Sale	Mrs Morley A. Smiley	do	\$800 = paid					
1955	Dec.	14	86341				Swindell	Albert Parsons	Southern Canada Home Co. Ltd	\$1500 = paid					
1953	Feb.	18	95380				Sale	Albert R. Parsons	Her Majesty the Queen, Canada	\$1500 = paid					
1959	April	7	100203				Transfer	The Queen's Counsel in Council	Her Majesty the Queen, (Prov. of Que.)						
1966	"	"	133774				Ed's Receipt	Mrs. des Transport	Income Experimental Service						



same at any time in sums of not less than one hundred dollars each, with interest on said balance or on the balance at any time remaining unpaid at the rate of six per centum per annum, payable annually on the said first day of May. And as security for the due payment of the said balance of purchase price and interest, the said lot of land shall be and remain hypothecated with privilege of bailleur de fonds in favor of said vendor. The purchaser binds himself to insure the buildings erected on said lot to at least the amount of said balance of purchase price and to transfer the Policy of such insurance to the said vendor, and to keep the same in force and transferred until final payment of said balance of purchase price. Done and passed at the said City of Sherbrooke, on the day and year first above written, under the number one thousand seven hundred and twenty two of the actes of said Notary, and signed by the said vendor, the said purchaser declaring he could not write has hereto set his mark of a cross with and in presence of Edward B. Worthington, Notary, witness hereto specially called for the effect hereof, the whole in presence of said Notary, also subscribing, after due reading hereof. (Signed) "J.O. Camirand, M.D.", "James Grant (X), his mark", "E.B. Worthington", witness, "G.E. Borlase, N.P." A true copy of the original remaining of record in my office. Two words struck out are null. G.E. Borlase, N.P. -----

No. 204.
Registered at ten o'clock in the forenoon the sixth of July 1903.

W. H. Howell
Reg.



1045912745



1045912746

No. 205.
Registered at ten o'clock in the forenoon the sixth day of July, nineteen hundred and three.

(1903)

W. H. Howell
Reg.



1045912747

No. 206.

On this thirtieth day of May in the year of our Lord one thousand eight hundred and ninety six; Before me, E.B. Worthington, a Notary Public in and for the Province of Quebec, residing in the City of Sherbrooke, in the District of St. Francis, in the said Province, Personally Appeared, Samuel Smiley, Farmer, of the Township of Ascot, in the said District; Who being in ill bodily health, but of sound and disposing mind, memory and understanding, as appeared to us the said Notary and witnesses by his actions and conversation, hath requested me to write down and receive in due form of law, his Last Will and Testament, in order to regulate the disposal of his property and estate after his decease, and which he hath declared in the presence of said witnesses in manner and form following, that is to say:-- Firstly: I will and direct that all my just debts and funeral expenses be fully paid and discharged as soon as practicable after my decease. Secondly:-- I will and bequeath to my beloved wife Rebecca Alexander, should she survive me, all my property estate and effects, real and personal, moveable and immoveable, of whatsoever kind or nature and wheresoever situated of and belonging to me at time of my decease, hereby constituting my said wife my universal legatee and the sole Executrix of this my Will. I revoke all Wills and codicils I may have heretofore made. The present Will was thus declared by the said Testator to me said Notary in the presence of Arthur Norreys Worthington, Physician and Surgeon, of the said city of Sherbrooke, and Harry Rickwood, Labourer, of the said Township of Ascot, the said witnesses, read to the said Testator by the said Notary in the presence of said witnesses, he declaring to well and truly understand the same and to persist therein. Done and passed at the residence of said Testator at the said Township of Ascot, on the day and year first written, under the number Two thousand and ninety five and signed by said Testator with and in presence of said Notary and witnesses also hereunto subscribing in his presence and in presence of each other after due reading hereof. (Signed) "Samuel Smiley." "A.N. Worthington, "H.R. Imms." "E.B. Worthington, N.P." A true copy of the original remaining of record in my office. "E.B. Worthington, N.P." (note 1. "Imms") *W. H. Howell* -----

ON THIS Second day of July in the year one thousand nine hundred and three; Before me, George E. Borlase, a Notary Public in and for the Province of Quebec, residing and practising in the City of Sherbrooke, in the district of St. Francis, in the said Province. Personally appeared Dame Rebecca Alexander, of the Township of Ascot in the said district, widow of the late Samuel Smiley of Ascot aforesaid, farmer, deceased. Who declared unto me the said Notary, as follows; That her husband the said Samuel Smiley departed this life at Ascot aforesaid on the Eighteenth day of October last, 1902, leaving his last Will and Testament executed before E.B. Worthington, Notary and witnesses on the thirtieth day of May one thousand eight hundred and ninety six, whereby he appointed the said Rebecca Smiley his wife, his universal legatee. That a community of property existed between the said Rebecca Smiley and her said late husband. That at the time of his death he was the owner of those certain tracts or parcels of land situated in the said Township of Ascot known and distinguished as -- Firstly:-- The southerly half or moiety of the lot number Eleven in the Fourth range of the said Township of Ascot containing one hundred and two acres of land more or less, to be separated from the northerly half of said lot by a division line agreed upon between the late Robinson Oughtred, P.L.S. and Robert Glenday. Secondly:-- Part of lot number Ten in the said fourth range lying on the northerly side of the road leading from the Glenday school house so called, past the farm of William Bartlett and on the westerly side of the by-road leading from said last mentioned road to the farm of Robert Mitchell, as the said parcels of land are and extend, with the buildings and improvements thereon erected and made. The present Declaration is made in conformity with the terms of article 2098 of the civil code. In testimony whereof the said declarant has signed at the said City of Sherbrooke, on the day and year above written, with and in presence of the said Notary, after due reading hereof, these presents executed under the number one thousand seven hundred and twenty eight. (Signed) "R. A. Smiley "G.E. Borlase, N.P." A true copy of the original remaining of record in my office. "G.E. Borlase, N.P." -----

On the Second day of July in the year of our Lord one thousand nine hun-

No. 6224.
Registered at four o'clock in the afternoon the ninth of January 1918.
W H L Gault Ref

"A" In consideration of the sum of one hundred dollars, this day paid to me, the receipt whereof is hereby acknowledged, I hereby give and grant to Francis - Robertson Mitchell and John L. Robinson, both of the Township of Ascot, Farmers, - a right of way of forty eight feet in width across the easterly end of lot number eleven A in the fourth range in the said Township of Ascot, on the official cadastral plan and book of reference of said Ascot, to be taken along and adjoining the line between the Third and Fourth ranges and along the line of stakes now set up to communicate from the proposed Experimental Farm Road to the road leading - from the Bartlett Road, to the Robert Mitchell Place, and to be used by them and their heirs and assigns, as a public highway forever. Lennoxville, this second - day of November one thousand nine hundred and seventeen (Signed) Rebecca Alexander Smiley" "Francis R. Mitchell" "John L. Robinson" Signed in the presence of - (Sgd) "M. A. Smiley". - - - - -
This is the grant of Right of Way marked "A" referred to in the acte de dépôt -- made by Francis R. Mitchell and John L. Robinson to which is remains annexed, -- bearing the No. 8872, of the minutes of the undersigned Notary. (Signed) Francis R. Mitchell" "John L. Robinson" "G. E. Borlase, N. P." A true Copy. G. E. - - - Borlase, N. P. - - - - -

On this fourteenth day of December in the year one thousand nine hundred and - seventeen. Before me, George E. Borlase, a Notary Public in and for the Province of Quebec, residing and practising in the City of Sherbrooke, in the District of St. Francis, in the said Province, personally came and appeared:- Francis R. Mitchell and John L. Robinson, of the Township of Ascot, in the said District, Farmers. Who brought and deposited in my office the foregoing and annexed grant of - Right of Way marked "A" dated the second day of November last, 1917, from Rebecca Smiley (née Alexander) of the said Township of Ascot, widow of the late Samuel - Smiley, deceased, to them the said appearers, to the end that the same may be - preserved among my Notarial Records that reference may be thereto had and - - - - - authentic copies thereof made and granted to whom the same may appertain, which - dépôt is hereby accordingly made. Done and passed at the said City of Sherbrooke on the day and year first above written, under the number eight thousand eight - hundred and seventy two of the actes of said Notary, and signed by the said - - - parties with and in presence of said Notary, also subscribing, after due reading hereof. (Signed) "Francis R. Mitchell" "John L. Robinson" "G. E. Borlase, N. P." A true copy of the original remaining of record in my office. G. E. Borlase, - - N. P. - - - - -

No. 6225.
Registered at four o'clock in the afternoon the ninth of January 1918.
W H L Gault Ref

"A" This contract and agreement made by and between. George William Cook, - of the City and District of Montreal, Gentleman, and George E. Cook, of the City of Toronto, in the Province of Ontario, Gentleman, parties of the first part. and Thomas Peck, of the Township of Orford, in the District of Saint Francis, Miner, - party of the second part. Witnesseth: Whereas the heirs of the Estate of the - late J. W. Cook, the heirs of the estate of the late C. J. Cook, and the heirs of the estate of the late J. L. Cook, are the owners of one undivided half of the - mining rights, mines, ores, minerals and economic substances of every kind and - description in, upon and under the following lots of land in the Township of Orford, and the District of Saint Francis, namely: The lot number six (6) in the - eighth (8th) range of the Township of Orford, now known and described on the cadastral plan of said Township as the lots numbers four hundred and forty three and four hundred and forty four (443 and 444). The lots numbers one, two, three, four and five (1, 2, 3, 4 and 5) all in the ninth (9th) range of the said Township of Orford, and being now known and described on the cadastral plan and book of reference for said Township of Orford as the lots numbers five hundred and sixty - five, five hundred and sixty six, five hundred and sixty seven, five hundred and sixty eight and five hundred and sixty nine (565, 566, 567, 568, & 569). The - - - lots numbers one, two, three, four and five (1, 2, 3, 4 and 5) in the tenth - - - (10th) range of the said Township of Orford, said lots now known and described on the cadastral plan for the said Township, as the lots numbers six hundred and - - - twenty, six hundred and twenty one, six hundred and twenty two, six hundred and - - - twenty three and six hundred and twenty four (620, 621, 622, 623 & 624). The - - - lots numbers one, two, three, four and five (1, 2, 3, 4 and 5) in the eleventh - - - (11th) range of the said Township of Orford, said lots being now known and des- - - cribed on the cadastral plan for the said Township as the lots numbers six hun- - - dred and forty seven, six hundred and forty eight, six hundred and forty nine, - - - six hundred and fifty and six hundred and fifty one (647, 648, 649, 650 and 651). The lots one, three, four and the north half and the south east quarter of lot - number five (1, 3, 4 and the N 1/2 & S E 1/4 of lot No. 5) in the twelfth (12th) range of the said Township of Orford, said lots being now known and described on the cadastral plan for the said Township as the lots numbers six hundred and - - - eighty, six hundred and eighty two, six hundred and eighty three, part of six - hundred and eighty four, part of six hundred and eighty five and the lot six hundred and eighty six (680, 682, 683, and pts of 684 and 685, and lot 686). The - - - lots numbers one, two, four and five (1, 2, 4 & 5) in the thirteen (13th) range - of the said Township of Orford, being now known and described on the cadastral - plan for the said Township as the lots numbers seven hundred and seventeen, seven hundred and eighteen, seven hundred and twenty two, and seven hundred and twenty four (717/ 718, 722 and 724). The lot number one (1) in the fourteenth (14th) - range of the said Township of Orford, now known and described on the cadastral - plan of the said Township as the lot number seven hundred and eighty six (786). - The lots numbers one and five (1 and 5) in the fifteenth range of the said Town- ship of Orford, now known and described on the cadastral plan for the said Town- ship as the lots numbers eight hundred and seventy eight A and eight hundred and eighty two (878a and 882). The lots numbers one, two, three, four and five (1, - 2, 3, 4 & 5) in the sixteenth (16th) range of the said Township of Orford, now - known and described on the cadastral plan for the said Township as the lots num- bers nine hundred and fifty two, nine hundred and fifty three, nine hundred and - fifty three A, nine hundred and fifty four, nine hundred and fifty five and nine



Deed of sale before E. B. Worthington, N. P. on the 9th of October 1906, and on the remaining sides by the other portions of said lots sold by the said Mrs Katherine M. King to Joseph R. Ball et al. by deed of sale before G. E. Borlase, N. P. on the 24th June 1905, containing about one half acre, more or less, and sold by Henry R. Johnston to said Joseph R. Ball et al. on the eighteenth of June 1907, containing 4747 square feet, as the said real estate is and extends, the parcel of land hereby sold containing about one half acre of land, more or less; together with all and every the houses, buildings and appurtenances thereon, or thereunto belonging, unto the said creditor, his heirs and assigns. And as additional security, said creditor hereby binds and obliges himself to insure and keep insured, the said buildings from loss or accident by fire, to the satisfaction, and for the benefit of said creditor, and to transfer to him the policy of said insurance, and in default of so doing, said creditor shall have the right to insure the same at the expense of said debtor and to recover from him the amount expended in so doing, with interest thereon at the rate aforesaid. And the said real property is hereby further hypothecated for the sum of one hundred dollars as surety for the said insurance payments. Thus done and passed at Sherbrooke aforesaid, on the day, month and year first above written, under the number twelve thousand four hundred and fifty eight of the actes of said Notary. In faith and testimony whereof the said parties have to these presents, first duly read, set and subscribed their names and signatures in the presence of and with the said Notary Public. (Signed) W. L. Gilson, James W. Blake, G. E. Borlase, N. P. A true copy of the original remaining of record in my office. Two words struck out are null. G. E. Borlase, N. P.



1050919106

No. 16709.
Registered at eleven o'clock in the forenoon the ninth of January 1924.

Notary Public



1050919107

No. 16710.
Registered at one o'clock in the afternoon the ninth of January 1924.

Notary Public

L'An mil neuf cent vingt quatre, le neuvième jour du mois de janvier, a comparu devant le Notaire Public pour la Province de Québec, Canada, pratiquant en la Cité de Sherbrooke, soussigné. Monseigneur Paul Larocque, de Sherbrooke, Evêque du Diocèse Catholique Romain de Sherbrooke, le légataire universel nommé dans le dernier testament connu de feu l'Abbé Barthélémy Couillard, en son vivant Chapelain de La Crèche Ste. Elizabeth à Sherbrooke, reçu devant le Notaire soussigné le neuf juillet mil neuf cent vingt trois, et d'un codicille reçu devant le même Notaire le vingt neuf août mil neuf cent vingt trois. Lequel par les présentes a déclaré qu'il renonce à la succession du dit feu Barthélémy Couillard pour lui être plus onéreuse que profitable, affirmant n'avoir rien pris ni détourné des biens et effets de la dite succession, et ne s'y être immiscé de façon quelconque. Dont acte à Sherbrooke, sous le numéro neuf mille neuf cent dix neuf des minutes d'Edouard Boudreau, Notaire soussigné. En foi de quoi le comparant a signé tant personnellement que es-qualité avec le Notaire? lecture faite. (Signé) Paul, Evêque de Sherbrooke, Edouard Boudreau, N. P. Vraie copie de la minute demeurée en mon étude. Edouard Boudreau, N. P.

Before Mre G. Albert Normandin, the undersigned Notary Public for the Province of Quebec, residing and practising in the Town of Coaticook, in the district of St. Francis. Personally came and appeared: Joseph Edmond Audette, of the Township of Compton, Farmer. Who did and doth hereby acknowledge and confess himself to be justly and truly indebted unto Richard Hooper, of the same place, farmer, hereof accepting in the sum of nine hundred dollars, for value received by the debtor to his entire satisfaction; by money loaned. Which said sum of money so received the said debtor did and doth hereby promise and agree to repay and reimburse unto the said creditor within nine years and by annual and consecutive instalments of at least one hundred dollars each, the first whereof being due in one year from today; together with the interest thereon at the rate of seven per centum per annum; the said interest to be paid annually, and to compound and bear interest at the same rate if not promptly paid as soon as due. And for securing the repayment and reimbursement of the said sum of nine hundred dollars with the interest to become due and to accrue thereon, the said debtor did and doth hereby charge, mortgage and hypothecate to and in favor of said creditor, his heirs and assigns, the following described property, to wit: All his farm in the Township of Compton, known as being cadastral lot No. Thirteen A (13a) in the ninth range, containing one hundred and fifty acres of land, more or less, with the buildings thereon erected. Aux présentes est intervenu Alphonse Audet, bourgeois, de Ste. Cécile de Witton, comté de Frontenac, lequel accorde priorité de rang et d'hypothèque au présent créancier, Richard Hooper, en capital intérêts, frais et accessoires avant sa propre hypothèque de seize cents piastres et intérêts, voulant que dans tous ordres et distributions le dit Hooper soit colloqué de préférence à lui pour raison du présent prêt en capital, intérêts, frais et accessoires. And as a collateral security in favor of the said creditor the debtor agrees to keep the buildings erected on said land constantly insured against accidents by fire for at least nine hundred dollars, to transfer the policy to said creditor, and to pay all premiums thereon regularly as long as the said creditor is not fully paid. In default of so doing the creditor will have the right to effect such insurance and to collect the cost thereof from the debtor with same interest and by same privilege on the land as this obligation. Thus done and passed at the said Town of Coaticook, in the office of the undersigned Notary, under the number five thousand one hundred and thirty one of his original minutes, on the fifth day of December in the year of our Lord one thousand and nine hundred and twenty three. In faith and testimony whereof the said parties have to these presents, first duly read, set and subscribed their names and signatures in the presence of and with the said Notary Public, the said J. E. Audet and R. Hooper at Coaticook aforesaid, and the said Alphonse Audet, at Lac-Mégantic, P. Q. (Signed) J. E. Audet, Richard Hooper, Alphonse Audet, G. Albert Normandin, Notaire. True copy of the original hereof remaining of record in my office. G. Albert Normandin, Notaire.

Vide Vol. 88, Nos. 30698, 30699 + 30700, for Will of Richard Hooper. Also declaration and Col's Receipt.

Oliver M. Steacy

Vide Vol. 90, Nos. 33223, 33224 + 33225, for Will Mrs Richard Hooper. Also declaration + Col's Receipt.

Oliver M. Steacy

Discharged in full by Edward Hooper et al. by discharge filed 21st December 1939. under No. 21040.

Oliver Haupt



1050919108

No. 16711.
Registered at ten o'clock in the forenoon the tenth

On this eighth day of January in the year one thousand nine hundred and twenty four. Before me, E. B. Worthington, a Notary Public in and for the Province of Quebec, residing and practising in the City of Sherbrooke, in the district of St. Francis, in the said Province, personally came and appeared: Mrs Rebecca

of January 1924.
W. H. L. Soule Reg.

Smiley (née Alexander), of the Township of Ascot, in the said district, widow of the late Samuel Smiley, in his lifetime of said Ascot, Farmer, party of the -- first part, hereinafter called the Vendor. And her son, Morley Alexander Smiley, of the said Township of Ascot, farmer and carpenter, party of the second part, -- hereinafter called the Purchaser. Which said vendor, for the consideration hereinafter mentioned, did and does hereby grant, bargain and sell, with warranty -- against all debts, mortgages, taxes, troubles and incumbrances whatsoever, unto the said purchaser hereof accepting as follows, that is to say: Those certain -- tracts or parcels of land situate and being in the said Township of Ascot, known and distinguished as firstly: The southerly half or moiety of the lot number -- eleven in the fourth range, containing one hundred and ten acres, more or less, -- to be separated from the northerly half of said lot by a division line agreed -- upon between the late Robinson Oughtred, P.L.S. and Robert Glenday; now designa- -- ted on the official cadastral plan and book of reference for said Ascot, as lot -- number eleven A (11a) in said fourth range. Secondly: Part of lot number ten -- in said fourth range, lying on the northerly side of the road leading from the -- Glenday School House so called past the farm of William Bartlett, and on the -- westerly side of the By-Road leading from said last mentioned road to the farm of Robert Mitchell, now designated as the lot number ten D (10d) in said fourth -- range on said cadastral plan. Together with the buildings and improvements there on; and all the live stock, agricultural tools and equipment, household furniture and effects; and all assets whatsoever belonging to the said vendor, of whatso- -- ever description, and wheresoever situated, without any exception or reserve. To the vendor belonging as well in her own right, having been in community of prop- erty with her husband, the said late Samuel Smiley; and also as the Universal -- Legatee and Sole Executrix under the Last Will and Testament of her said husband which was executed before the undersigned Notary and witnesses on the thirtieth -- day of May 1896, and registered in Reg. B, Volume 62, No. 204. To have and to -- hold the said tracts or parcels of land and premises, together with all the -- rights, members and appurtenances thereunto belonging unto the said purchaser -- his heirs and assigns forever. The said vendor declares that she has not re- -- married, and is still a widow of the late Samuel Smiley. The present sale and -- conveyance is thus made and granted for and in consideration of the price or sum of three thousand dollars, which sum has been paid before the execution hereof, -- and a final acquittance and discharge are hereby granted. And also in consid- eration of the said purchaser discharging that certain mortgage he holds against the said real estate, for the sum of nine hundred dollars, and all interest thereon, -- due by virtue of that certain deed of obligation and mortgage from the said ven- dor to him, executed before G. E. Borlase, N. P. on the second day of July 1903, -- registered in the Sherbrooke Division Registry Office in Reg. B, Vol. 62, No. -- 206; with interest thereon payable half yearly at the rate of six per cent, no -- interest whatever having been paid thereon. All which the said purchaser does -- hereby release and discharge. And also in consideration of said purchaser assum- ing a certain mortgage due on said real estate for the sum of two thousand -- dollars and all interest thereon in favour of The Passumpsic Savings Bank of St. -- Johnsbury, Vermont; all which he binds and obliges himself to pay, and comply -- with all the conditions contained in the said deed of Mortgage, to the perfect -- and entire exoneration and release of the said vendor, and to hold her harmless -- in respect thereof. And the said purchaser further assumes all the other debts -- and liabilities whatsoever of the said vendor and binds himself to pay the same -- to her entire exoneration. Done and passed at the Township of Ascot, on the day and year first above written, under the number nine thousand one hundred and -- seventy one of the actes of said Notary, and signed by the said parties with and in presence of said Notary, also subscribing, after due reading hereof. (Signed) Rebecca A. Smiley, Morley A. Smiley, E. B. Worthington, N. P. A true copy of the original remaining of record in my office. E. B. Worthington, N. P. --



No. 16712.
Registered at ten o'clock in the forenoon the eleventh of January 1924.

W. H. L. Soule Reg.
Discharged in full by Edwards Realty Co. by discharge filed 18th February 1930. under No. 17889. *Loell F. Davies Reg.*

Devant Ernest Sylvestre, Notaire pour la Province de Québec, résidant et pra- tiquant en la Cité de Sherbrooke, district de St. François. A Comparu: Dame -- Alvina Blouin, de Sherbrooke, épouse légalement divorcée de Henri Godin, tel -- qu'il appert par jugement rendu par la Cour Supérieure de Worcester, Mass. le 17 janvier 1918. Lequel par les présentes reconnaît devoir à Arthur M. Edwards et -- James Keith Edwards, faisant affaires sous le nom de "Edwards Realty Company", -- ici représentés par le dit James Keith Edwards, ici présent et acceptant la somme de six cents piastres pour valeur reçue du dit créancier. Le débiteur a promis -- payer la dite somme aux dits créanciers en leur demeure ou à leur ordre le neuf -- juin mil neuf cent vingt cinq, avec intérêt de sept pour cent par an, lequel sera payable semi-annuellement et deviendra dû et échu le neuvième jour de juin et -- décembre des années prochaines, le premier paiement d'intérêt deviendra dû le -- neuf juin prochain. L'intérêt qui ne sera payé à l'échéance portera intérêt au -- même taux que le capital. Le débiteur convient que s'il fait défaut dans le -- paiement des intérêts pendant trente jours après leur échéance, le tout, capital et intérêt, deviendra dû et le dit créancier aura le droit de le collecter nonob- stant le délai ci-dessus stipulé. A la sureté du paiement de la présente obliga- tion en capital, intérêt et frais, le débiteur hypothèque spécialement en faveur des créanciers l'immeuble ci-après décrit qui lui appartient, savoir: La moitié sud de la moitié nord des lots treize cent quatre vingt seize et treize cent -- quatre vingt dix sept sur les plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Sud de Sherbrooke, avec bâtisses dessus construites. A ces présentes est inter- venu: David Blouin, de Sherbrooke, maçon, le donateur nommé dans un acte de dona- tion qu'il a consenti à la débitrice devant P. H. Dubuc, N. P. le 30 novembre -- 1923, enregistré à Sherbrooke, sous No. 16630, Vol. 79, lequel cède le rang -- d'hypothèque qui lui est acquis par l'enregistrement du dit acte de donation -- concernant l'immeuble plus haut décrit, et consent à ce que dans tous ordres et -- distributions, les dits créanciers soient colloqués par préférence à lui. De -- plus le dit David Blouin consent à présente hypothèque, et s'oblige conjointement

IN THE YEAR ONE THOUSAND NINE HUNDRED AND FIFTY-EIGHT, the thirteenth day of February.

BEFORE Me JEAN BEAUCHESNE, the undersigned Notary for the Province of Quebec, practising in the City of Sherbrooke, District of St. Francis, Canada,

CAME AND APPEARED:-

Mr ALBERT R. PARSONS, of Lennoxville, farmer, hereinafter called the "VENDOR",

AND

HER MAJESTY THE QUEEN, in right of Canada, hereinafter and represented by the Honourable Minister of Agriculture, the latter acting herein by Mr Ernest Mercier, Superintendent of the Lennoxville Experimental Farm, in virtue of a Power of Attorney under private signature, dated the twenty-eighth of January nineteen hundred and fifty-eight, signed NE VARIETUR and remaining annexed to the original record of these presents after being acknowledged by the said acting representative and by him duly countersigned with and in the presence of the said Notary for identification, hereinafter called the "PURCHASER"

95380
18 fev 1958
Sylvestre. Balduc

WHICH vendor has, by these presents, sold, conveyed and made over the said PURCHASER accepting, the hereinafter described property, to wit:-

"Those certain tracts or parcels of land situate and being in the Township of Ascot, known and designated as lots numbers Eleven "A" and Ten "D" in the Fourth Range (11a & 10d/Rg 4) on the Official Cadastral plan and book of reference for the said Township of Ascot,"

With buildings thereon erected, circumstances and dependancies.

T I T L E

The vendor acquired the immoveable presently sold from Mrs Morley Alexander-Smiley, by Deed of Sale passed before Me Georges Sylvestre, Notary practising in the City of Sherbrooke, July, the 14th, 1952, registered at the Sherbrooke Division Registry Office, July, the 22nd, 1952, under No.73941

P O S S E S S I O N

The Purchaser is already in possession of the said property and declares to be satisfied therewith.

C O N D I T I O N S

The Purchaser obliged himself to:

1o. Pay the costs of the present deed, copies and registration,



20. Pay the costs for continuation of the Certificate of Search of said property presently sold,

30. Take said immoveable in its present condition,

40. Not to ask the Vendor for any titles than those presently delivered to him, including Certificate of Search from the registry Office.

50. Pay municipal taxes affecting the said property presently sold from the first day of January nineteen hundred and fifty-eight.

MATRIMONIAL STATUS OF THE VENDOR

The Vendor declares that he has been only once married in separation as to property with Dame Edith May Mayhew his wife, who is still living and that his matrimonial status has not changed since he acquired the immoveable property presently sold.

VENDOR'S DECLARATIONS

The Vendor declared as follows:

10. that the said immoveable is free from all encumbrances, reservations or encroachments.

20. that the said immoveable is free and clear of all privileges, hypothecs or claims of any nature.

30. that all taxes and rates, general and special has been paid up, the thirty-one day of December nineteen hundred and fifty-seven.

40. that the said lot Eleven "A", Range 4, Township of Ascot, is affected as follows:

a) of a right of way mentioned in an acte de dépôt executed before G.E. Borlase, N.P., the 14th of December 1917, registered the 9th of January 1918 at Sherbrooke Division Registry Office, under No.6224, Reg.B, Vol72, and

b) of a servitude in favor of Southern Canada Power Co. Ltd, per deed of servitude bearing date the 30th of November 1955, registered at Sherbrooke Division Registry Office, the 14th of December 1955, under No.86841.

P R I C E

The present Sale has been consented for the sum of NINETEEN THOUSAND (\$19,000.00) DOLLARS which the Vendor acknowledged to have received from the Purchaser, at the execution hereof, WHEREOF QUIT IN FULL.

The present sale is made for and in execution of a certain conditional lease consented by the present Vendor to the present Purchaser under private signature signed on the 16th of November 1956, which conditional Lease has not been registered and shall in the future, by mutual consent, be considered as null and of no effect whatsoever.

WHEREOF ACTE, done and passed at Sherbrooke,
under number four thousand and fifty-three of the minutes of
the undersigned notary.

AND AFTER DUE ~~READING~~, the parties have signed
in presence of the undersigned notary.

Signed: Ernest Mercier
" Albert R. Parsons
" Jean Beauchesne, Notary.

TRUE COPY of the Original remaining of record in My Office.

Jean Beauchesne
Notary

No. 95380 Vol. —
Filed for registration at —
P. M. this 18 day
of Feb. 1958
112710d/4 Annot.

1

B O R D E R E A U

L'AN MIL NEUF CENT CINQUANTE-NEUF, le deuxième jour d'avril,

A COMPARU, à Québec, dans la Province de Québec, SA MAJESTE LA REINE ELISABETH II, aux droits de la Province de Québec, représentée par l'Honorable Ministre de la Voirie, dûment autorisé à acquérir les terrains nécessaires à la confection de routes en cette Province en vertu des dispositions de la loi de Voirie (S.R.Q. 1941, ch. 141) représenté aux présentes par monsieur Arthur Bergeron, sous-ministre de la Voirie, demeurant en la ville de Montmorency,

LEQUEL, aux fins d'enregistrement, dresse bordereau d'un ordre-en-Conseil du Gouverneur Général en conseil, passé à l'Hôtel du Gouvernement à Ottawa, en date du 29 janvier 1959 et portant le numéro P.C. 1959-94

Le dit comparant déclare que l'ordre-en-Conseil, ci-haut décrit, passé sur la recommandation du Ministre de l'Agriculture transfert à Sa Majesté aux droits de la Province de Québec, l'administration et le contrôle de huit lisières de terrain, prises à même les lots 12-A, 12-C, 11-B, 11-A, 10-D, 11-C, du cadastre officiel du canton Ascot, comté de Sherbrooke, propriété de Sa Majesté La Reine, aux droits du Canada et sur lequel se trouve situé la ferme expérimentale de Lennoxville.

Les dites lisières de terrain sont connues et désignées comme suit:

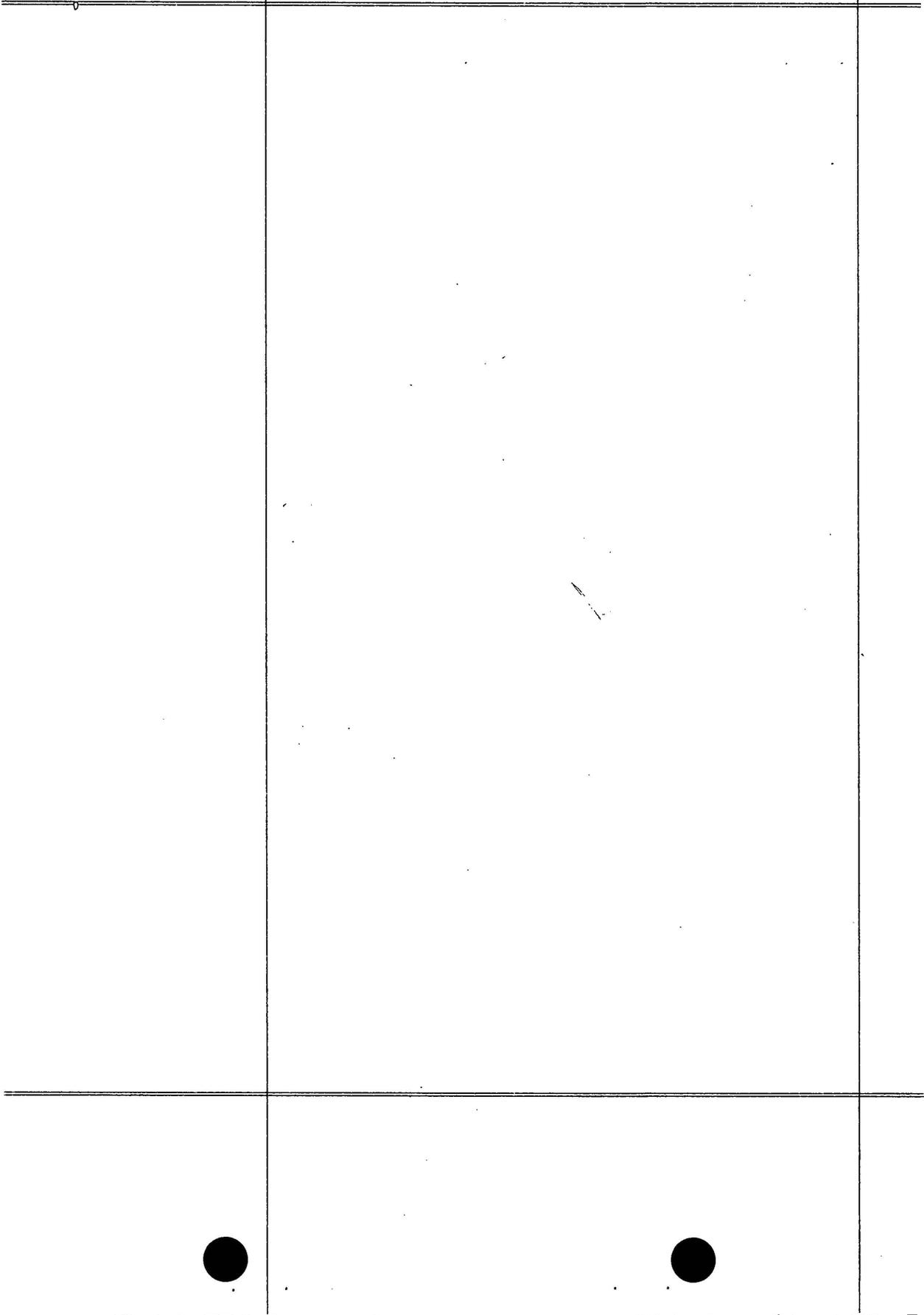
Huit lisières de terrain de figures irrégulières, à prendre des lots 12A, 12C, 11B, 11C, 11A et 10D du rang 1V du

no 100203
ENREGISTRÉ LE
7 avril 1959
9 HONORABLE A. M.
Sylvestre Charon
Régistré

*Plan d'essai demandé à l'attention
des feux*



1045772856



cadastre officiel du Canton Ascot, comté Sherbrooke.

1ère lisière située au nord-est du chemin Brick Yard, à prendre du lot 12A. Bornée au nord-est par le lot 12A, au sud-ouest par l'ancien chemin Brick Yard, au nord-ouest par le chemin public; mesurant dans sa ligne nord-est dix-sept (17) pieds "1-2", cette ligne étant parallèle et distante de quarante (40) pieds de la ligne centrale de la nouvelle route, trente (30) pieds "2-3", vingt-cinq (25) pieds "3-4", vingt (20) pieds "4-5", cent trente-deux (132) pieds "5-6", cent vingt (120) pieds "6-7". La ligne "5-6-7" étant parallèle et distante de trente-trois (33) pieds de la ligne centrale du nouveau chemin. Environ onze (11) pieds dans sa ligne nord-ouest "7A-1" longeant le chemin.

Contenant en superficie deux mille cent quatre-vingt-seize (2,196) pieds carrés ou soixante millièmes (0.060) arpent carré M.A.

Tel que désignée par la figure "1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 7A, 1" sur le plan ci-annexé.

2ième lisière située au nord-est du chemin Brick Yard, à prendre du lot 12C. Bornée au nord-est par le lot 12C, au sud-ouest par l'ancien chemin Brick Yard; mesurant dans sa ligne nord-est vingt (20) pieds "8-9", quarante-cinq (45) pieds "9-10". Environ soixante-six (66) pieds dans sa ligne sud-ouest "10-8".

Contenant en superficie cent vingt (120) pieds carrés ou trois millièmes (0.003) arpent carré M.A.

Tel que désignée par la figure "8, 9, 10, 8" sur le plan ci-annexé.



✓ 3ième lisière située au nord-est du chemin Brick Yard, à prendre du lot 11B. Bornée au nord-est par le lot 11B, au sud-ouest par l'ancien chemin public; mesurant dans sa ligne nord-est deux cent six (206) pieds de "11 @ 12", cent seize (116) pieds de "12 @ 13". La ligne "11, 12, 13, " étant parallèle et distante de trente-trois (33) pieds de la ligne centrale du nouveau chemin. Environ trois cent vingt (320) pieds dans sa ligne sud-ouest de "13 @ 11".

Contenant en superficie mille quatre cent vingt-six (1,426) pieds carrés ou trente-neuf millièmes (0.039) arpent carré M.A.

Tel que désignée par la figure "11, 13, 12, 11" sur le plan ci-annexé.

✓ 4ième lisière située à l'est du chemin Brick Yard, à prendre du lot 11A. Bornée à l'est par le lot 11A, au sud par le chemin Bartlett, à l'ouest par l'ancien chemin Brick Yard; mesurant dans sa ligne est cinq cent quarante-neuf (549) pieds "14-15", deux cent quatre-vingt-quatorze et sept dixièmes (294.7) pieds "15-16", deux cent dix-sept et quatre dixièmes (217.4) pieds "16-17", quatre-vingt-douze (92) pieds "17-18". La ligne "14, 15, 16, 17, 18" étant parallèle et distante de trente-trois (33) pieds de la ligne centrale du nouveau chemin Brick Yard. Vingt-sept (27) pieds "18-19". Trente (30) pieds dans sa ligne sud "19-20" longeant l'ancien chemin Bartlett.

Contenant en superficie neuf mille sept cent quatre-vingt-sept (9,787) pieds carrés ou deux cent soixante-six (0.266) millième arpent carré M.A.

Tel que désigné par la figure "14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 14" sur le plan ci-annexé.



✓ 5ième lisière située au nord-est du chemin Bartlett, à prendre du lot 10D. Bornée au nord-est par le lot 10D, au sud-est par un chemin, au sud-ouest par l'ancien chemin Bartlett; mesurant dans sa ligne nord-est vingt (20) pieds "21-22", cette ligne étant parallèle et distante de quarante (40) pieds de la ligne centrale du nouveau chemin, cinq (5) pieds "22-23", cent quatre-vingt-douze (192) pieds "23-24". Vingt-trois (23) pieds dans sa ligne sud-est "24-25" longeant le chemin.

Contenant en superficie trois mille quatre cent onze (3,411) pieds carrés ou quatre-vingt-treize millièmes (0.093) arpent carré M.A.

Tel que désignée par la figure "21, 22, 23, 24, 25, 21" sur le plan ci-annexé.

✓ 6ième lisière située au sud-ouest du chemin Brick-

Yard, à prendre du lot 12A. Bornée au sud-ouest par le lot 12A, au nord-ouest par le chemin public, au nord-est par l'ancien chemin Brick-Yard, au sud-est par le lot 11C; mesurant dans sa ligne sud-ouest cinq cent soixante-sept (567) pieds "28-29", deux cent soixante-dix-huit et cinq dixièmes (278.5) pieds "29-30", la ligne "28, 29, 30" étant parallèle et distante de trente-trois (33) pieds de la ligne centrale du nouveau chemin, sept (7) pieds "30-31", quatre cent soixante-dix-huit (478) pieds "31-32. La ligne "31-32" étant parallèle et distante de quarante (40) pieds de la ligne centrale du nouveau chemin, cinq (5) pieds "32-33", deux cent cinquante-sept (257) pieds "33-34", trente-un (31) pieds "34-26". La ligne "33, 34, 26" étant parallèle et distante de quarante-cinq (45) pieds de la ligne centrale du nouveau chemin. Environ vingt-deux (22) pieds dans sa ligne nord-ouest "26-26A" longeant le chemin public. Vingt-un (21) pieds dans sa ligne sud-est "27-28" étant la ligne de division des lots 12A et 11C.

Contenant en superficie quarante-huit mille deux cent quatre-vingt-dix-huit (48,298) pieds carrés ou un et trois cent douze millièmes (1.312) arpents carrés M.A.

Tel que désignée par la figure "26, 26A, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 26" sur le plan ci-annexé.

✓ 7ième lisière située au sud-ouest du chemin Brick-

Yard, à prendre du lot 11C. Bornée au sud-ouest par le lot 11C, au nord-ouest par le lot 12A, au nord-est par l'ancien chemin Brick-Yard, au sud par le lot 11A; mesurant dans sa ligne sud-ouest cent trente-un (131) pieds "36-37", deux cent seize et sept dixièmes (216.7) pieds "37-38", deux cent cinquante-quatre



(254) pieds "38-28". La ligne "36, 37, 38, 28" étant parallèle et distante de trente-trois (33) pieds de la ligne centrale du nouveau chemin. Vingt-un (21) pieds dans sa ligne nord-ouest "27-28", cette ligne étant la ligne de division des lots 12A et 11C. Vingt-neuf (29) pieds dans sa ligne sud "35-26" étant la ligne de division des lots 11C et 11A.

Contenant en superficie neuf mille neuf cent cinquante-six (9,956) pieds carrés ou deux cent soixante-dix millièmes (0.270) arpent carré M.A.

Tel que désignée par la figure "27, 35, 36, 37, 38, 28, 27" sur le plan ci-annexé.

✓ 8ième lisière située à l'ouest du chemin Brick-Yard, à prendre du lot 11A. Bornée à l'ouest par le lot 11A, au nord par le lot 11C, à l'est par l'ancien chemin Brick-Yard, au sud par le lot 10A; mesurant dans sa ligne ouest cent trente-trois (133) pieds "40-41", deux cent dix-sept et quatre dixième (217.4) pieds "41-42", deux cent quatre-vingt et six dixièmes (280.6) pieds "42-43", six cent quatre-vingt-dix-huit (698) pieds "43-36". La ligne "40, 41, 42, 43, 36" étant parallèle et distante de trente-trois (33) pieds de la ligne centrale de la nouvelle route. Vingt-neuf (29) pieds "36-36" étant la ligne de division des lots 11C et 11A. Quatorze (14) pieds dans sa ligne sud "39-40" étant la ligne de division des lots 11A et 10A.

Contenant en superficie vingt-cinq mille neuf cent vingt-huit (25,928) pieds carrés ou sept cent quatre millièmes (0.704) arpent carré M.A.

Tel que désignée par la figure "35, 39, 40, 41, 42, 43, 36, 35" sur le plan ci-annexé.

Ces huit lisières de terrain donnent une superficie

totale de cent un mille cent vingt-deux (101,122) pieds carrés ou deux et sept cent quarante-sept millièmes (2.747) arpents carrés M.A.

Le tout tel qu'il appert à la description technique et au plan parcellaire annexées aux présentes.

En conséquence, le dit comparant demande l'enregistrement du susdit ordre-en-Conseil, du plan et de la description technique pour servir comme bon et valable titre.

Signé: *Arthur Bergeron*

Témoins:-

Simon Fortier
Enrique Richard

A F F I D A V I T

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC

Je, soussigné, Simon Fortier, avocat, demeurant à Québec, ayant dûment prêté serment, dépose et dis:

QUE je suis l'un des témoins au bordereau ci-dessus;

QUE le dit bordereau a été signé par le dit Arthur Bergeron, de Montmorency, en ma présence et en la présence de *Enrique Richard* l'autre témoin qui y a concouru;

QUE le dit bordereau a été signé par le dit comparant à Québec, le *deuxième* jour de *avril* _____ mil neuf cent cinquante-neuf.

Assermenté devant moi, à Québec dans la province de Québec, ce *2^e* jour de *avril* 1959

Simon Fortier

Melletier
jugé de paix





AT THE GOVERNMENT HOUSE AT OTTAWA

THURSDAY, the 29th day of JANUARY, 1959.

PRESENT:

HIS EXCELLENCY

THE GOVERNOR GENERAL IN COUNCIL:

His Excellency the Governor General in Council, on the recommendation of the Minister of Agriculture, is pleased hereby to transfer to Her Majesty in right of the Province of Quebec the administration and control of several small parcels of land comprised in the Experimental Farm at Lennoxville, Quebec, required by the Province in connection with the widening of what are known locally as the Brickyard and Bartlett Roads, said parcels being described in the description hereto appended.

Certified to be a true copy

A handwritten signature in cursive script, appearing to read "A. M. Hill".

A. M. HILL
Ass't. Clerk of the Privy Council.

SECRET

The Committee on the Assassinations of President Kennedy
has reviewed the evidence and has concluded that the
assassination of President Kennedy was a premeditated
act of violence. The Committee has determined that
the assassination was the result of a conspiracy
involving several individuals. The Committee has
found that the assassination was a crime of
national significance and that the individuals
involved in the assassination should be held
accountable for their actions. The Committee
has recommended that the individuals involved
in the assassination be prosecuted for their
crimes.

THE COMMITTEE ON THE ASSASSINATIONS OF PRESIDENT KENNEDY

WAS ESTABLISHED BY

ACT OF CONGRESS

APPROVED AND PASSED BY THE HOUSE OF REPRESENTATIVES

ON OCTOBER 2, 1975

MINISTÈRE DE LA VOIRIE
SERVICE DES PLANS PARCELLAIRES DIST. 3
DESCRIPTION TECHNIQUE

CHEMINS: Brick-Yard & Bartlett,
LOT: Nos 12A, 12C, 11B, 11A, 10D et 11C Rang IV,
MUNICIPALITE: Canton Ascot,
DIVISION D'ENREGISTREMENT: Sherbrooke,
PROPRIETAIRE: Sa Majesté la Reine,
DOSSIER: 9941-48.

Huit lisières de terrain de figures irrégulières, à prendre des lots 12A, 12C, 11B, 11C, 11A et 10D au rang IV du cadastre officiel du Canton Ascot, comté Sherbrooke.

1ère lisière située au nord-est du chemin Brick Yard, à prendre du lot 12A. Bornée au nord-est par le lot 12A, au sud-ouest par l'ancien chemin Brick Yard, au nord-ouest par le chemin public; mesurant dans sa ligne nord-est dix-sept (17) pieds "1-2", cette ligne étant parallèle et distante de quarante (40) pieds de la ligne centrale de la nouvelle route, trente (30) pieds "2-3", vingt-cinq (25) pieds "3-4", vingt (20) pieds "4-5", cent trente-deux (132) pieds "5-6", cent vingt (120) pieds "6-7". La ligne "5-6-7" étant parallèle et distante de trente-trois (33) pieds de la ligne centrale du nouveau chemin. Environ onze (11) pieds dans sa ligne nord-ouest "7A-1" longeant le chemin.

Contenant en superficie deux mille cent quatre-vingt-seize (2,196) pieds carrés ou soixante millièmes (0.060) arpent carré M.A.

Tel que désignée par la figure "1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 7A, 1" sur le plan ci-annexé.

2ième lisière située au nord-est du chemin Brick-Yard, à prendre du lot 12C. Bornée au nord-est par le lot 12C, au sud-ouest par l'ancien chemin Brick Yard; mesurant dans sa ligne nord-est vingt (20) pieds "8-9", quarante-cinq (45) pieds "9-10". Environ soixante-six (66) pieds dans sa ligne sud-ouest "10-8".

Contenant en superficie cent vingt (120) pieds carrés ou trois millièmes (0.003) arpent carré M.A.

Tel que désignée par la figure "8, 9, 10, 8" sur le plan ci-annexé.

3ième lisière située au nord-est du chemin Brick-Yard, à prendre du lot 11B. Bornée au nord-est par le lot 11B, au sud-ouest par l'ancien chemin public; mesurant dans sa ligne nord-est deux cent six (206) pieds de "11 @ 12", cent seize (116) pieds de "12 @ 13". La ligne "11; 12; 13" étant parallèle et distante de trente-trois (33) pieds de la ligne centrale du nouveau chemin. Environ trois cent vingt (320) pieds dans sa ligne sud-ouest de "13 @ 11".

Contenant en superficie mille quatre cent vingt-six (1,426) pieds carrés ou trente-neuf millièmes (0.039) arpent carré M.A.

Tel que désignée par la figure "11, 12, 13, 11" sur le plan ci-annexé.

4ième lisière située à l'est du chemin Brick-Yard, à prendre du lot 11A. Bornée à l'est par le lot 11A, au sud par le chemin Bartlett, à l'ouest par l'ancien chemin Brick-Yard; mesurant dans sa ligne est cinq cent quarante-neuf (549) pieds "14-15", deux cent quatre-vingt-quatorze et sept dixièmes (294.7) pieds "15-16", deux cent dix-sept et quatre dixièmes (217.4) pieds "16-17", quatre-vingt-douze (92) pieds "17-18". La ligne "14, 15; 16; 17, 18" étant parallèle et distante de trente-trois (33) pieds de la ligne centrale du nouveau chemin Brick Yard. Vingt-sept (27) pieds "18-19". Trente (30) pieds dans sa ligne sud "19-20" longeant l'ancien chemin Bartlett. Contenant en superficie neuf mille sept cent quatre-vingt-sept (9,787) pieds carrés ou deux cent soixante-six (0.266) millièmes arpent carré M.A. Tel que désignée par la figure "14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 14" sur le plan ci-annexé.

5ième lisière située au nord-est du chemin Bartlett, à prendre du lot 10D. Bornée au nord-est par le lot 10D, au sud-est par un chemin, au sud-ouest par l'ancien chemin Bartlett; mesurant dans sa ligne nord-est vingt (20) pieds "21-22", cette ligne étant parallèle et distante de quarante (40) pieds de la ligne centrale du nouveau chemin, cinq (5) pieds "22-23", cent quatre-vingt-douze (192) pieds "23-24". Vingt-trois (23) pieds dans sa ligne sud-est "24-25" longeant le chemin. Contenant en superficie trois mille quatre cent onze (3,411) pieds carrés ou quatre-vingt-treize millièmes (0.093) arpent carré M.A. Tel que désignée par la figure "21, 22, 23, 24, 25, 21" sur le plan ci-annexé.

6ième lisière située au sud-ouest du chemin Brick-Yard, à prendre du lot 12A. Bornée au sud-ouest par le lot 12A, au nord-ouest par le chemin public, au nord-est par l'ancien chemin Brick-Yard, au sud-est par le lot 11C; mesurant dans sa ligne sud-ouest cinq cent soixante-sept (567) pieds "28-29", deux cent soixante-dix-huit et cinq dixièmes (278.5) pieds "29-30", La ligne "28, 29, 30" étant parallèle et distante de trente-trois (33) pieds de la ligne centrale du nouveau chemin, sept (7) pieds "30-31", quatre cent soixante-dix-huit (478) pieds "31-32". La ligne "31-32" étant parallèle et distante de quarante (40) pieds de la ligne centrale du nouveau chemin, cinq (5) pieds "32-33", deux cent cinquante-sept (257) pieds "33-34", trente-un (31) pieds "34-26". La ligne "33, 34, 26" étant parallèle et distante de quarante-cinq (45) pieds de la ligne centrale du nouveau chemin. Environ vingt-deux (22) pieds dans sa ligne nord-ouest "26-26A" longeant le chemin public. Vingt-un (21) pieds dans sa ligne sud-est "27-28" étant la ligne de division des lots 12A et 11C. Contenant en superficie quarante-huit mille deux cent quatre-vingt-dix-huit (48,298) pieds carrés ou un et trois cent douze millièmes (1.312) arpents carrés M.A. Tel que désignée par la figure "26, 26A, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 26" sur le plan ci-annexé.

-3-

7ième lisière située au sud-ouest du chemin Brick-Yard, à prendre du lot 11C. Bornée au sud-ouest par le lot 11C, au nord-ouest par le lot 12A, au nord-est par l'ancien chemin Brick Yard, au sud par le lot 11A; mesurant dans sa ligne sud-ouest cent trente-un (131) pieds "36-37", deux cent seize et sept dixièmes (216.7) pieds "37-38", deux cent cinquante-quatre (254) pieds "38-28". La ligne "36, 37, 38, 28" étant parallèle et distante de trente-trois (33) pieds de la ligne centrale du nouveau chemin. Vingt-un (21) pieds dans sa ligne nord-ouest "27-28", cette ligne étant la ligne de division des lots 12A et 11C. Vingt-neuf (29) pieds dans sa ligne sud "35-26" étant la ligne de division des lots 11C et 11A.

Contenant en superficie neuf mille neuf cent cinquante-six (9,956) pieds carrés ou deux cent soixante-dix millièmes (0.270) arpent carré M.A.

Tel que désignée par la figure "27, 35, 36, 37, 38, 28, 27" sur le plan ci-annexé.

8ième lisière située à l'ouest du chemin Brick-Yard, à prendre du lot 11A. Bornée à l'ouest par le lot 11A, au nord par le lot 11C, à l'est par l'ancien chemin Brick-Yard, au sud par le bt 10A; mesurant dans sa ligne ouest cent trente-trois (133) pieds "40-41", deux cent dix-sept et quatre dixièmes (217.4) pieds "41-42", deux cent quatre-vingt et six dixièmes (280.6) pieds "42-43", six cent quatre-vingt-dix-huit (698) pieds "43-36". La ligne "40, 41, 42, 43, 36" étant parallèle et distante de trente-trois (33) pieds de la ligne centrale de la nouvelle route. Vingt-neuf (29) pieds "36-36" étant la ligne de division des lots 11C et 11A. Quatorze (14) pieds dans sa ligne sud "39-40" étant la ligne de division des lots 11A et 10A.

Contenant en superficie vingt-cinq mille neuf cent vingt-huit (25,928) pieds carrés ou sept cent quatre millièmes (0.704) arpent carré M.A.

Tel que désignée par la figure "35, 39, 40, 41, 42, 43, 36, 35" sur le plan ci-annexé.

Ces huit lisières de terrain donnent une superficie totale de cent un mille cent vingt-deux (101,122) pieds carrés ou deux et sept cent quarante-sept millièmes (2.747) arpents carrés M.A.

Préparé par:- *Gaëtan Lebrun*
Gaëtan Lebrun, A.G.,
Chef du Service des Plans Parcelaires,
District no. 3.

SHERBROOKE, le 5 novembre 1958.

Annexe D Figures de l'annexe 1 du devis du
MTMDET, projet 154-09-0124

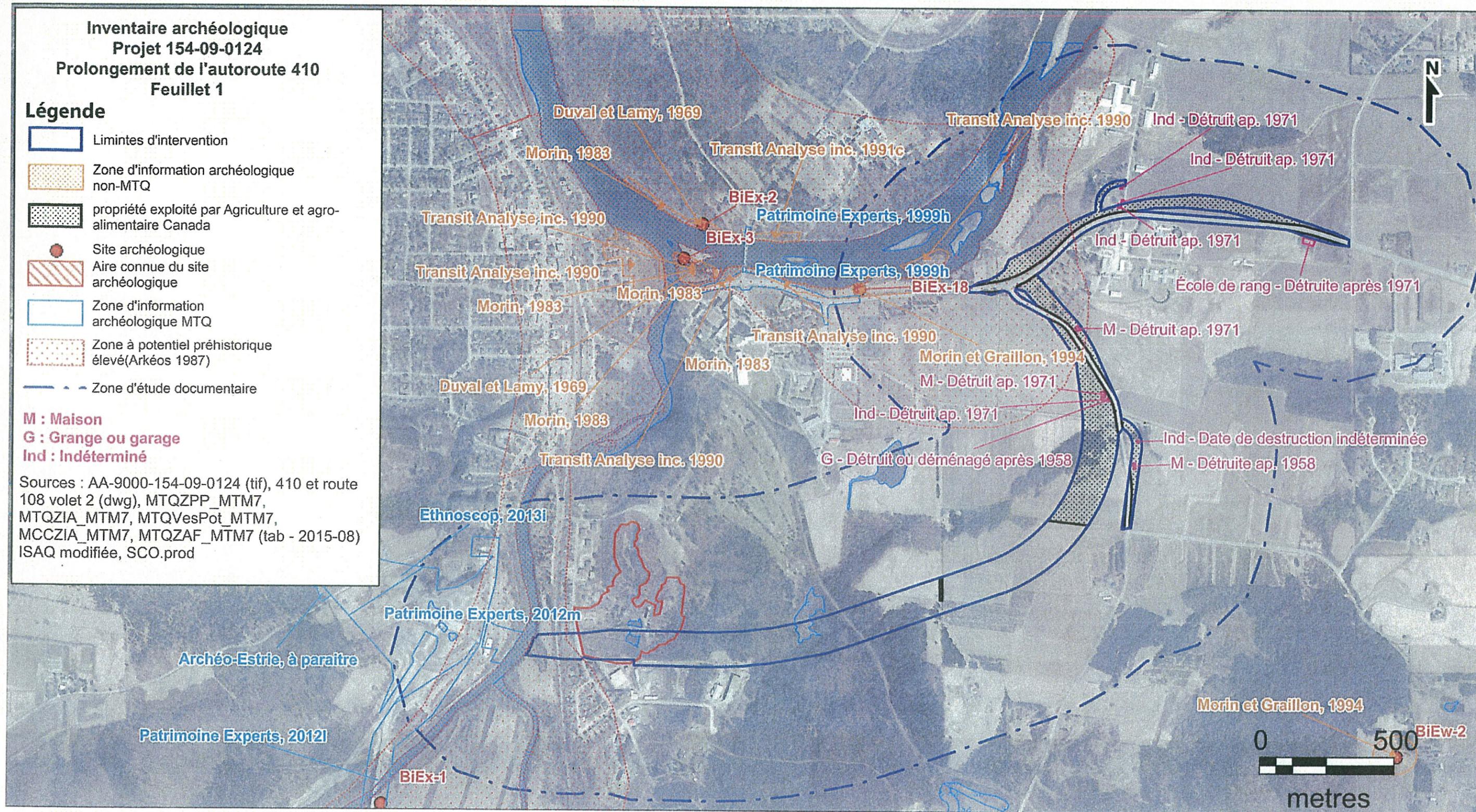
Inventaire archéologique
Projet 154-09-0124
Prolongement de l'autoroute 410
Feuillet 1

Légende

-  Limites d'intervention
-  Zone d'information archéologique non-MTQ
-  propriété exploitée par Agriculture et agro-alimentaire Canada
-  Site archéologique
-  Aire connue du site archéologique
-  Zone d'information archéologique MTQ
-  Zone à potentiel préhistorique élevé (Arkéos 1987)
-  Zone d'étude documentaire

M : Maison
G : Grange ou garage
Ind : Indéterminé

Sources : AA-9000-154-09-0124 (tif), 410 et route 108 volet 2 (dwg), MTQZPP_MTM7, MTQZIA_MTM7, MTQVesPot_MTM7, MCCZIA_MTM7, MTQZAF_MTM7 (tab - 2015-08) ISAQ modifiée, SCO.prod

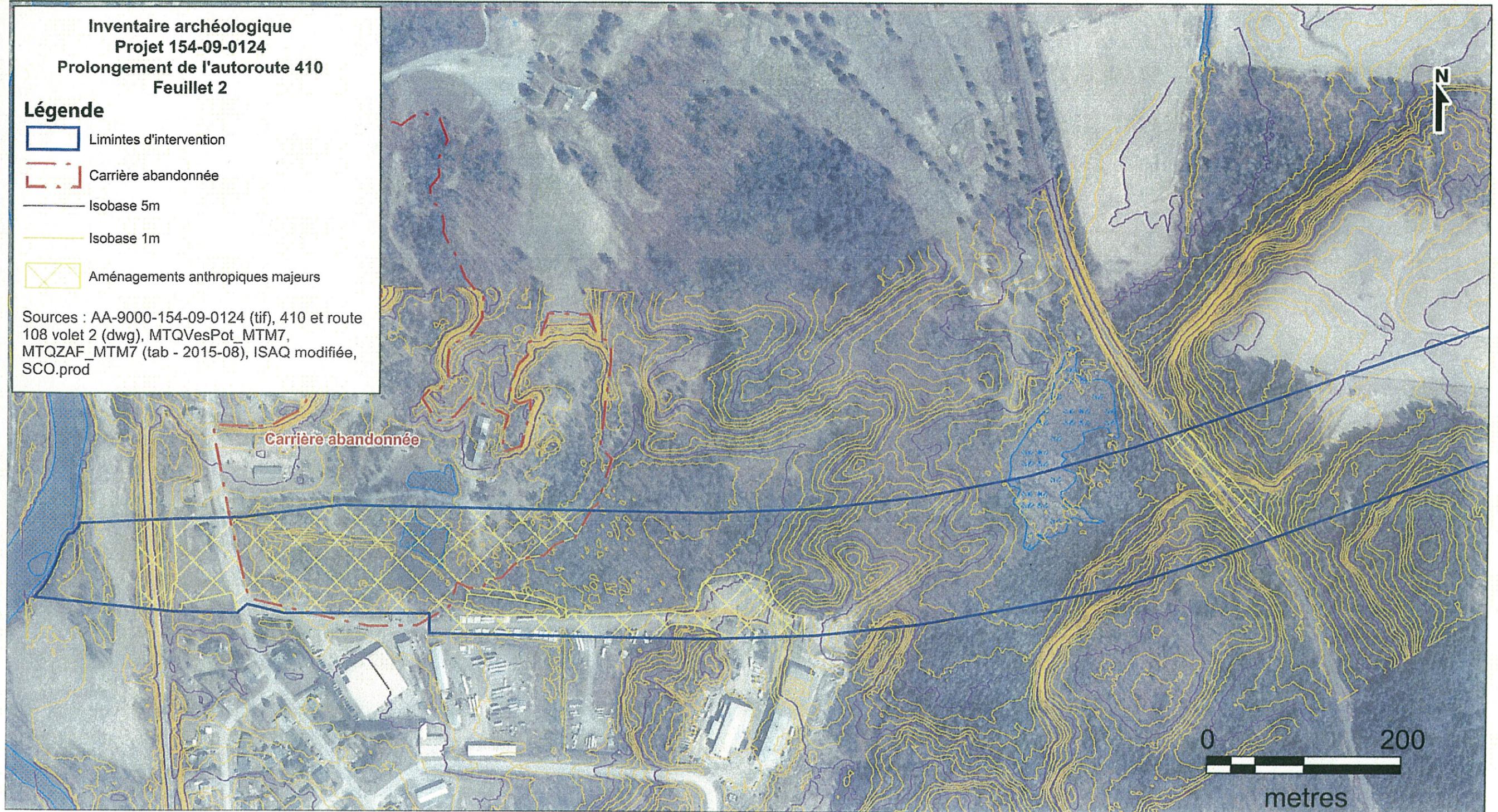


Inventaire archéologique
Projet 154-09-0124
Prolongement de l'autoroute 410
Feuillet 2

Légende

-  Limites d'intervention
-  Carrière abandonnée
-  Isobase 5m
-  Isobase 1m
-  Aménagements anthropiques majeurs

Sources : AA-9000-154-09-0124 (tif), 410 et route
108 volet 2 (dwg), MTQVesPot_MTM7,
MTQZAF_MTM7 (tab - 2015-08), ISAQ modifiée,
SCO.prod

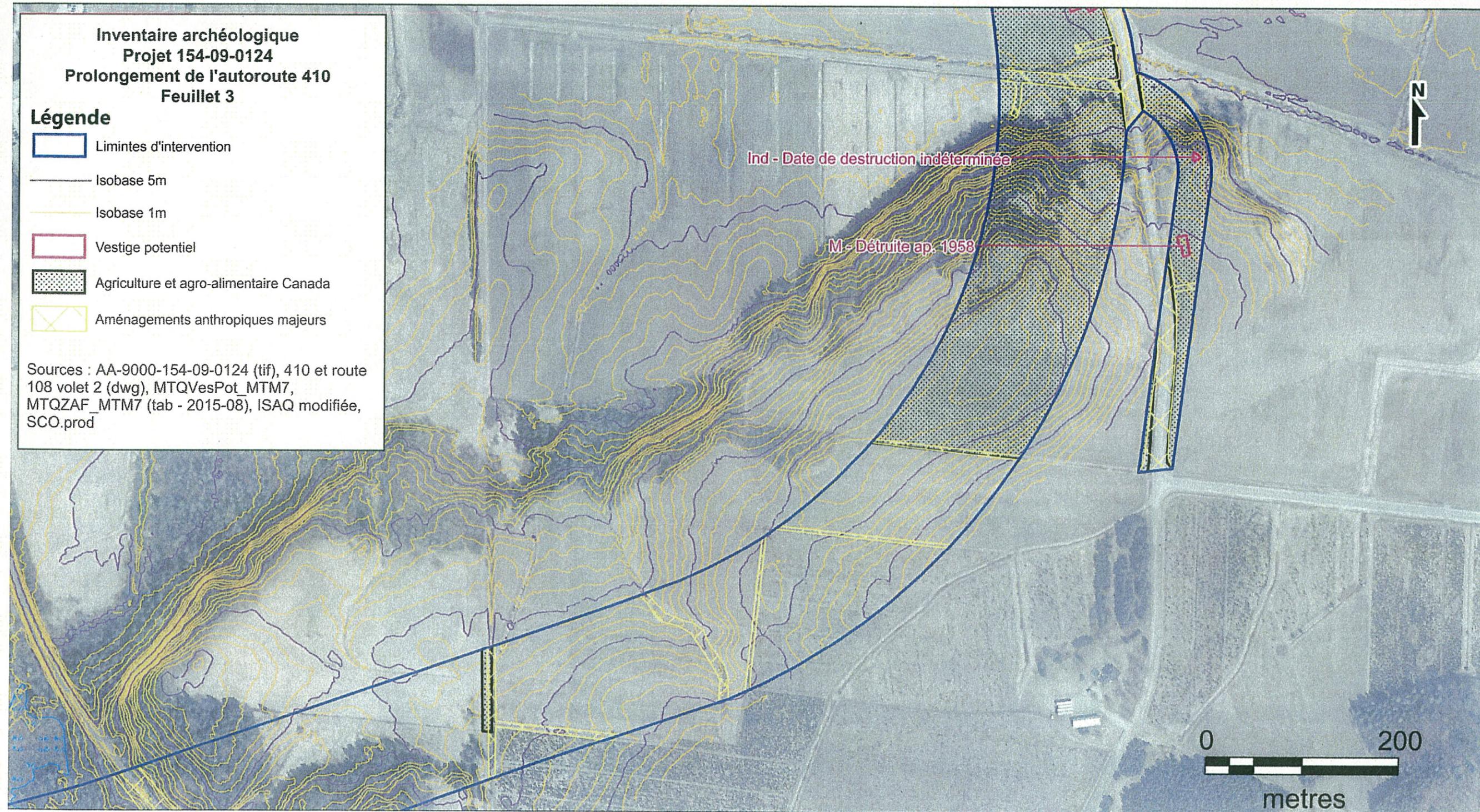


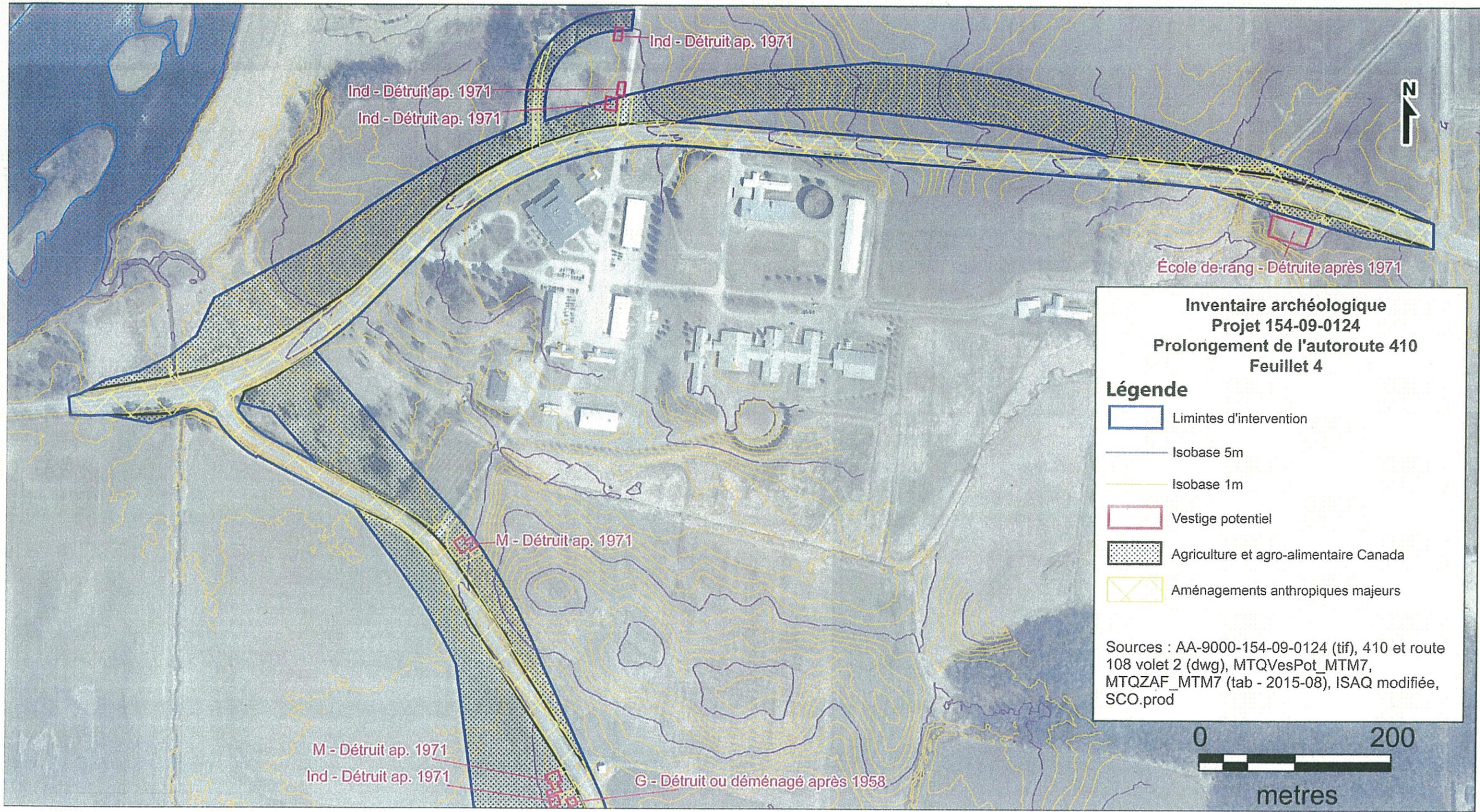
Inventaire archéologique
Projet 154-09-0124
Prolongement de l'autoroute 410
Feuillet 3

Légende

-  Limintes d'intervention
-  Isobase 5m
-  Isobase 1m
-  Vestige potentiel
-  Agriculture et agro-alimentaire Canada
-  Aménagements anthropiques majeurs

Sources : AA-9000-154-09-0124 (tif), 410 et route
108 volet 2 (dwg), MTQVesPot_MTM7,
MTQZAF_MTM7 (tab - 2015-08), ISAQ modifiée,
SCO.prod





DOSSIER 9001-15-AD01

Annexe E Coordonnées des sondages test-en
format MTM

Coordonnees des sondages test (en MTM)

Sondage test	Nord	Est	Altitudes (Lidar) (m)
1	198523,939	5024703,136	146,5
2	198632,873	5024730,422	148,5
3	198912,010	5024721,522	148,5
4	199360,026	5024784,126	158
5	199583,371	5024805,348	154,5
6	199651,999	5024791,233	161,5
7	199769,805	5024879,203	171,5
8	199941,378	5024944,175	171
9	200277,026	5025075,234	179,5
10	200737,502	5025409,864	166,5
11	200592,908	5025650,282	149,5
12	200625,271	5025676,714	151,5
13	200498,247	5025877,870	148,5
14	200493,726	5025965,319	148,5
15	200484,833	5025977,675	148,5
16	200396,146	5026023,441	148,5
17	200319,147	5026158,365	146,5
18	200361,243	5026201,784	151
19	200476,614	5026283,761	154
20	200667,921	5026379,068	159
21	200677,509	5026380,817	159,5
22	200647,284	5026448,151	158,5
23	200760,955	5026391,290	162,5
24	201113,904	5026356,840	177,5

